

La Suisse dit trois fois oui

Votations ■ *Les Suisses ont suivi le Conseil fédéral: d'extrême justesse pour les deux objets sur l'armée, plus nettement pour l'article sur les évêchés*

La satisfaction est peut-être d'autant plus grande que la victoire a été extrêmement difficile.

En acceptant de justesse d'armer nos soldats œuvrant à des opérations de promotion de la paix et en admettant de faciliter la coopération avec d'autres Etats dans le domaine de l'instruction militaire, électorales et électeurs ont, pour une fois, fait preuve d'esprit d'ouverture.

Après les échecs cuisants du projet d'adhésion à l'EEE, de celui sur les casques bleus et, tout récemment, de l'initiative en faveur de l'Europe, cela n'allait pas de soi. Même si les deux textes en votation ce week-end avaient une portée concrète nettement plus faible, leur valeur symbolique reste importante.

La défaite de l'argent-roi

Le principal sujet de satisfaction vient pourtant d'ailleurs. Pour tenter de faire passer, une fois de plus, son message isolationniste et égoïste, l'Asin a dépensé des millions dans une campagne aussi outrancièrement démagogique que techniquement bien pensée et remarquablement menée.






Ce n'est pas pour rien qu'au long des semaines, la large majorité que prévoyaient les sondages en faveur des deux lois s'est rétrécie comme peau de chagrin.

Sur le fil, d'une courte longueur, le corps électoral a préféré les valeurs que sous-tendent les règles du débat démocratique au pouvoir de l'argent. C'est réjouissant, d'autant plus que, défrisé par le vent du boulet, le Conseil fédéral semble avoir pris la mesure du danger.

Hier, dans sa conférence de presse, Samuel Schmid a affirmé que, dans l'avenir, un effort particulier sera consenti dans le domaine de la communication et de l'explication. On souhaiterait que les militants de la gauche antimilitariste prennent eux aussi conscience du danger que leur alliance objective avec les milieux nationalistes les plus réactionnaires a fait courir non seulement à la cohésion du Parti socialiste mais aussi à la crédibilité de leur propre idéal. La fin ne justifie que rarement les moyens. La victoire des référendaires aurait été celle de l'Asin et de ses colonels. De l'appui du GSSA, il ne serait resté que les relents d'une compromission aux allures d'autogol.

Roland Graf

OPINION

Objets fédéraux			Objets cantonaux	
Armement des soldats suisses à l'étranger	Coopération en matière d'instruction militaire	Abrogation de l'article sur les évêchés	Structures d'accueil de la petite enfance	Ecole enfantine dès 4 ans
				
OUI: 50,99% NON: 49,01%	OUI: 51,16% NON: 48,84%	OUI: 64,18% NON: 35,82%	OUI: 78,16% NON: 21,84%	OUI: 76,87% NON: 23,13%

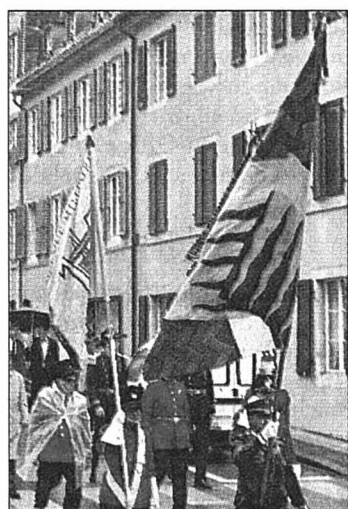
L'armement des soldats suisses envoyés en mission de paix à l'étranger a passé la rampe avec 51% de oui ce week-end. La différence entre les oui et les non n'a été que de 40.000 voix. Le peuple neuchâtelois a, lui, largement approuvé deux lois liées à la petite enfance.

INFOGRAPHIE TISSIER

■ pages 3, 11, 12 et 27

LE LOCLE

Une «Mili» du tonnerre



Entourée d'autres ensembles du district, la Musique militaire du Locle a célébré son 150e anniversaire. Le «Kiosque à musiques» et le Giron des fanfares des Montagnes neuchâteloises ont aussi marqué les festivités de ce week-end.

PHOTO PERRIN

■ page 9

Servette en toute logique

Football ■ *Les Genevois ont remporté la Coupe de Suisse en battant Yverdon sur le score de 3-0*



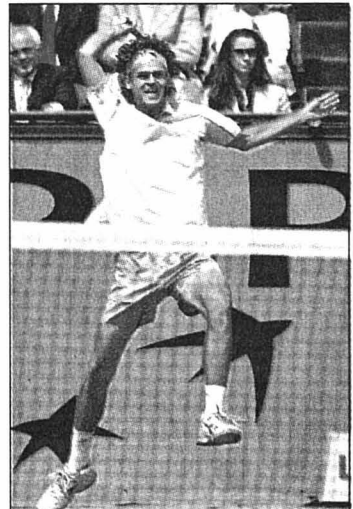
Les joueurs de Servette peuvent laisser éclater leur joie. Hier après-midi au Saint-Jacques Park bâlois, ils ont gagné la Coupe de Suisse en prenant le meilleur sur Yverdon. La formation de Lucien Favre a ainsi parfaitement tenu son rôle de favori.

PHOTO KEYSTONE

■ page 17

TENNIS

Capriati et Kuerten titrés



L'Américaine Jennifer Capriati est allée au bout d'elle-même pour battre la Belge Kim Clijsters. Quant au Brésilien Gustavo Kuerten (photo), il a fait étalage de toute sa classe face à l'Espagnol Alex Corretja.

PHOTO KEYSTONE

■ page 23

SOCIALISTES

Une femme à la présidence

Elue samedi présidente du Parti socialiste neuchâtelois, Gisèle Ory a invité les militants à ne pas céder au fatalisme devant la mondialisation et à défendre des valeurs humanistes et l'idée du développement durable.

■ page 2

MAGAZINE

Prix Schiller à Françoise Matthey

Lauréate du Prix Schiller, pour un bouleversant poème dédié à une amie disparue, l'écrivaine Françoise Matthey (photo Huguélet), de Vauffelin, explique son rapport à l'écriture. Celle-ci doit être exemplaire d'espérance et de lumière.

■ page 16



MONTAGNES

Nouvel horaire CFF contesté

Le nouvel horaire CFF ne fait pas que des heureux. Des trains ont été supprimés. Mécontents, des voyageurs des Montagnes neuchâteloises réclament de meilleures liaisons avec le bas du canton.

■ page 6

ITALIE

Berlusconi à la barre

Le chef de la droite italienne a formé hier son gouvernement. Une équipe dans laquelle figurent ses conseillers de longue date, mais aussi ses alliés politiques, notamment Gianfranco Fini et Umberto Bossi.

■ page 29

Contre la politique des «yaka»

Parti socialiste neuchâtelois ■ *Elue à la présidence samedi à Cernier, Gisèle Ory a invité les siens à défendre des valeurs humanistes et le modèle du développement durable*

Par
Stéphane Devaux

Seule candidate à la succession de Pierre Bonhôte, Gisèle Ory, de La Chaux-de-Fonds, a été élue samedi à la présidence du Parti socialiste neuchâtelois.

Mollets en or

Le congrès socialiste n'a pas honoré que des personnalités à «l'interne». Certes, Pierre Bonhôte (pour ses trois ans de présidence) et Francis Matthey (jeune retraité du Conseil d'Etat) ont eu leur part d'éloges. Mais le «Champagnac d'or» du PSN, récompensant les plus belles «perles» entendues au Grand Conseil depuis 1997, est allé, lui, à Pierre Hirschy. Le conseiller d'Etat libéral avait notamment répondu à un député l'interpellant sur les pistes cyclables: «Ce qu'il faut, pour faire La Vue-des-Alpes à vélo, ce n'est pas des traits de peinture, mais des mollets et savoir fermer son caquet!» Et toc! /sdx

Tacitement et par acclamations. Avec la désignation de cette politologue de 44 ans, ce sont les trois principaux partis cantonaux qui sont présidés par des femmes. Thérèse Humair, de Fleurier, dirige le parti libéral-PPN depuis août 2000; Huguette Tschoumy, de Neuchâtel, a pris la tête du Parti radical en 1997.

Députée depuis peu, conseillère communale à Chézard-Saint-Martin entre 1996 et 2000, Gisèle Ory a d'emblée annoncé la couleur devant le congrès de Cernier: le PSN devra se battre. Il aura à défendre des valeurs humanistes, pour que chacun «ait sa chance». «La reprise ne profite pas à tous. Est-il décent qu'un travailleur sur huit gagne moins de 3000 fr. par mois?» A cette interrogation, elle a répondu par sa volonté de lutter contre le dumping salarial, notamment lors de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux. Contre les inégalités entre hommes et femmes, en termes de qualification comme de traitements. Mère de trois enfants, elle souhaite

aussi «encourager les femmes à s'engager et à prendre des responsabilités».

Pas de fatalisme

Sur le plan fiscal, elle a plaidé pour une attitude «réaliste» consistant à assurer le maintien pour tous des prestations des services publics. L'initiative de la Chambre du commerce? «Déraisonnable». L'attitude des libéraux? «Une politique des yaka», vigoureusement fustigée.

Mais l'action politique qu'elle revendique ne se conçoit pas «en vase clos». Elle a appelé les siens à ouvrir leur regard sur la Suisse et le monde. Face à la mondialisation néo-libérale, synonyme de précarité et de société à deux vitesses, elle les a enjoint à ne pas se laisser vaincre par le fatalisme. Elle a plaidé pour une restauration de la politique et une «mondialisation de la démocratie». Secrétaire du WWF-Neuchâtel - et du Parc naturel régional du Doubs - elle a aussi laissé parler sa sensibilité «verte». Acquise à l'étude de nouvelles pistes, comme la fiscalité écologique, elle s'est dit convain-



Même sourire pour le président sortant, Pierre Bonhôte, et celle qui lui succède, Gisèle Ory, députée de La Chaux-de-Fonds.

PHOTO LEUENBERGER

cue que le 21e siècle se ferait sur le modèle du «développement durable». Ce qui, selon le principe du «penser global, agir local», passera par l'élaboration d'un Agenda 21 cantonal. Reste que Gisèle Ory n'imposera pas une seule vision. Présidente, elle a promis d'être à l'écoute de tous les courants

d'opinion du parti et de maintenir des contacts avec les jeunes, les syndicats, les autres partis de gauche. Et, surtout,

les mouvements citoyens, appelés à «prendre de l'ampleur» et qui, à ses yeux, invitent le PS à de nouvelles réflexions. /SDX

Un symbole d'œcuménisme

Adieux ■ *L'Eglise catholique romaine a pris congé de son vicaire épiscopal. Elle a tressé des couronnes à André Duruz*

Au cours de son assemblée générale, qui s'est tenue jeudi soir, la Fédération catholique romaine neuchâteloise (FCRN) a rendu hommage à son vicaire épiscopal. André Duruz quittera en effet sa fonction cet été, après dix années de vicariat.

Président de la FCRN, Maurice Perroset a relevé les qualités d'«organisateur précis» et de «prédicateur brillant» d'André Duruz. «Tu savais rassembler les chrétiens et tes collègues prêtres autour de toi afin qu'ils s'en retournent chez eux grands.»

Autant de qualités qui ne furent pas vaines lorsqu'il s'est agi, par exemple, d'élaborer les articles de la Constitution sur les Eglises. «Tes remarques précises font que nous avons maintenant une charte fondamentale novatrice et très sociale.» Mais l'engagement d'André Duruz est aussi, et peut-être surtout, à rechercher dans l'œcuménisme. Aussi, c'est naturellement que la fédération lui a remis un tableau

de la collégiale et du châteaueu: «Eglise catholique au départ, dédiée à Notre-Dame, puis protestante depuis la réforme et, avec le nouveau concordat signée entre les trois Eglises recon-

nues du canton et l'Etat, encore plus œcuménique».

André Duruz, on l'a dit, quittera le vicariat pour reprendre, à sa demande, un ministère. «Tu as été un excel-

lent vicaire épiscopal, tu aurais pu être un bon évêque; tu as choisi de retourner à la base et dans ton canton d'origine (réd. Fribourg) cette fois.» /SSP



C'est un tableau représentant la collégiale, symbole par excellence de l'œcuménisme, que Maurice Perroset (à gauche) a offert à André Duruz.

PHOTO LEUENBERGER

«Système imposé»

Santé ■ *Billet d'humeur pour les handicapés de la vue*

Un billet d'humeur plutôt qu'un billet d'humour. Une forme choisie par la présidente de l'association neuchâteloise pour les handicapés de la vue (ANBA), Christelle Boil, à l'occasion de son rapport annuel. Réunis à Pesieux en assemblée annuelle à la fin de la semaine dernière, les membres ont compris que cette humeur était due au nouveau système de subventionnement de la loi sur l'assurance invalidité. Au centre de la cible, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

«Imposé par l'Ofas»

Face à un système «imposé» par la Confédération et dont elle estime la mise en place «peu réjouissante», la présidente ne mâche pas ses mots: «Les associations concernées par l'application de l'art. 74 LAI se voient dans l'obligation de prendre en charge les coûts élevés de la mise en place d'un système fondé sur des directives qui nous sont imposées». Elle reproche aux coûts en question d'être sans rapport avec les frais de fonctionnement de l'association. Selon elle, «qui commande ne paie pas, ou encore qui paie ne commande pas». Parmi les

points soumis à la question par Christelle Boil figure le fait que les directives et procédures n'ont «sans doute jamais fait l'objet d'un contrôle de qualité». Le rapport d'activité du Centre spécialisé pour handicapés de la vue, partiellement subventionné par le canton, fait voir des préoccupations identiques: «La complexité croissante des assurances sociales engendre une demande croissante d'appui pour les affaires administratives», relève Anne-Lyse Schaad, directrice du centre. Une complexité qui serait engendrée par l'affiliation des handicapés de la vue à deux caisses maladies.

Examen impératif

Après cette analyse des difficultés, la présidente de l'Anba passe à l'offensive. «Il nous paraît impératif que l'Ofas fasse examiner, par des tiers neutres, l'effet des exigences imposées à nos services». Les points proposés à l'étude sont les suivants: la qualité réelle du travail, les conditions de travail des collaborateurs, les coûts réels de l'opération en temps et en argent et les effets d'une concurrence «qui de fait s'est installée entre les services qui jusqu'alors travaillaient en collaboration». /FOG



Lentilles souples mensuelles sphériques, produits d'entretien, assurance déchirure, adaptation et contrôles.

Non cumulable avec d'autres avantages. www.visilab.ch

Forfait lentilles
Fr. 250.-
Pour 6 mois tout compris

VISILAB LABEL DE QUALITÉ SUISSE

La Chaux-de-Fonds

Centre commercial Jumbo

Tél. 926 55 45

VISILAB

VOS LUNETTES EN UNE HEURE

Tout le canton plébiscite les crèches

Votations cantonales et fédérales ■ Neuchâtel dit largement oui aux deux lois liées à la petite enfance. Les trois objets fédéraux passent aussi, y compris l'armement des soldats à l'étranger

Par
Stéphane Devaux

Un véritable plébiscite: plus de trois Neuchâtelois sur quatre (78,16%) ont accepté que soient améliorées les structures d'accueil de la petite en-

fance. Presque dans la même proportion (76,87%), ils ont dit oui à une seconde année d'école enfantine, gratuite et non obligatoire, dès 4 ans. C'est un Thierry Béguin très positivement frappé par la cohésion de ce vote qui a com-

menté hier ce résultat «de nature à réjouir le Conseil d'Etat». Le canton pourra désormais s'employer à atteindre son objectif, qui est de porter à 2000 le nombre de places en garderies d'ici à 2006. Actuellement, les crèches avec un ho-

naire en continu (au moins 12 heures par jour, prévoit la nouvelle loi) offrent moins de 1300 places pour les «petits» d'âge préscolaire, dont 400 répondent aux normes de qualité requises. Le projet de loi ne prévoit pas «l'étatisation» des lieux d'accueil, mais l'utilisation de synergies entre communes et Etat, entre structures publiques et privées.

gement acceptées en février dernier, coûteront quelque 8 millions de francs à l'Etat dès 2006, 20 millions aux communes et 12 millions aux parents, qui paieront l'accès aux crèches selon un barème communal et en fonction de leur revenu.

Score honorable

A l'exception de Brot-Plamboz, qui a refusé les deux objets, et La Brévine (50-50 pour l'école enfantine), toutes les communes ont dit oui aux deux projets de loi. Les villes encore un peu plus massivement que les régions rurales. C'est ainsi que le taux de oui dépasse chaque fois les 80% à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds (environ 80% des enfants la suivent), à Neuchâtel et dans quelques grandes communes où des projets sont en gestation, l'approbation est aussi très nette: Les Brenets disent oui aux crèches à 83,38% et Cressier soutient l'école enfantine à 83,37 pour cent.

Avec 49,6%, le taux de participation est également «tout à fait honorable» - dit Thierry Béguin, immédiatement approuvé par Pierrette Neuenschwander, inspectrice scolaire. Ces deux nouvelles mesures, que le Grand Conseil avait lar-

Remarquable évolution

En matière d'école enfantine, Neuchâtel se met au diapason romand en généralisant une seconde année dès 4 ans, gratuite et facultative. Ce qui existe déjà à La Chaux-de-Fonds (environ 80% des enfants la suivent), à Neuchâtel et dans quelques grandes communes va progressivement s'étendre à l'ensemble du territoire neuchâtelois. «Il y a eu une remarquable évolution des esprits en dix ans, si l'on songe qu'en 1991, la première année d'école enfantine avait été refusée par le peuple», s'est réjoui Thierry Béguin, immédiatement approuvé par Pierrette Neuenschwander, inspectrice scolaire. Ces deux nouvelles mesures, que le Grand Conseil avait lar-

C'est un fait, Neuchâtel n'a jamais fait œuvre de pionnier en matière d'accueil des enfants en bas âge. Les deux lois acceptées hier lui permettront juste de regagner un peu du terrain perdu sur ses voisins.

Mais le très large soutien populaire qu'a obtenu le Conseil d'Etat lui accordera une réelle légitimité ces prochaines années, lors de la mise en place, avec les autorités locales, des structures sur le terrain. Y compris lorsqu'on parlera argent. «Les communes ne pourront plus rouspéter», faisait remarquer, non sans malice, Thierry Béguin.

Légitimité bienvenue

Mieux, ce vote est une invitation à ne pas s'arrêter en aussi bon chemin. Il faudra en particulier se soucier d'harmoniser horaires scolaires et professionnels - une commission s'est déjà mise au travail, assure le patron du Dipac - puis étudier comment élargir l'offre aux enfants plus âgés. Une des trois initiatives socialistes déposées la semaine dernière invite d'ailleurs l'exécutif cantonal à ne pas esquiver cette question. Elle-même subordonnée à une autre, plus immédiate: les 2000 places en crèches prévues d'ici 2006 suffiront-elles? En cas de sous-évaluation des besoins, il ne faut aucun doute qu'il faudra prestement y remédier. Sous peine de reléguer à nouveau Neuchâtel en queue de peloton.

Stéphane Devaux

CANTON DE NEUCHÂTEL	Votations fédérales						Votations cantonales			
	Armement		Coopération		Evêchés		Petite enfance		Ecole enfantine dès 4 ans	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel										
Neuchâtel.....	4876	4140	4939	4000	5395	3167	7401	1464	7370	1509
Hauterive.....	484	370	479	363	540	271	691	161	681	166
Saint-Blaise.....	704	413	708	399	722	300	837	267	842	258
Marin-Epagnier.....	590	499	592	488	681	357	859	248	862	246
Thielle-Wavre.....	96	84	102	79	114	61	153	35	153	35
Cornaux.....	232	255	254	233	279	185	354	126	362	127
Cressier.....	276	237	276	234	333	144	395	103	416	83
Enges.....	64	44	63	45	70	32	90	25	95	20
Le Landeron.....	669	550	691	531	825	336	971	253	969	259
Lignières.....	127	163	135	155	164	110	215	77	210	84
Total	8118	6755	8239	6527	9123	4963	11966	2759	11960	2787
Boudry										
Boudry.....	767	656	785	627	822	523	1140	304	1112	332
Cortailod.....	740	625	743	614	780	476	1074	315	1065	319
Colombier.....	886	678	926	637	955	536	1226	338	1195	370
Auvonnier.....	403	274	436	239	402	231	544	126	534	138
Peseux.....	792	813	799	807	901	630	1207	387	1203	392
Corcelles-Cormondrèche	769	620	795	585	866	452	1034	354	1017	371
Bôle.....	366	308	364	310	381	260	540	149	525	166
Rochefort.....	227	197	228	192	229	170	312	115	301	125
Brot-Dessous.....	18	32	22	28	23	24	28	19	27	20
Bevaix.....	641	550	647	541	682	433	865	341	897	316
Gorgier-Chez-le-Bart.....	300	323	300	316	327	252	455	161	441	170
Saint-Aubin-Sauges.....	341	337	344	329	401	252	538	138	502	165
Fresens.....	35	61	39	56	54	33	61	33	71	25
Montalchez.....	27	39	32	33	35	24	45	19	49	16
Vaumarcus.....	42	34	46	31	50	22	61	16	61	16
Total	6354	5547	6506	5345	6908	4318	9130	2815	9000	2941
Val-de-Travers										
Môtiers.....	127	164	134	155	156	120	214	73	208	78
Couvét.....	351	355	346	352	381	290	500	189	473	217
Travers.....	191	222	207	203	204	184	262	133	266	130
Noiraigue.....	38	87	45	81	58	65	88	31	85	34
Boveresse.....	57	64	59	63	64	49	78	37	81	34
Fleurier.....	431	464	431	462	486	365	676	197	660	213
Buttes.....	71	122	80	113	91	85	132	51	129	54
La Côte-aux-Fées.....	99	118	95	119	106	98	154	56	145	64
Saint-Sulpice.....	64	98	68	94	76	75	129	40	124	45
Les Verrières.....	121	162	124	158	159	108	166	90	166	90
Les Bayards.....	62	68	63	66	69	49	80	37	82	34
Total	1612	1924	1652	1866	1850	1488	2479	934	2419	993
Val-de-Ruz										
Cernier.....	342	311	360	289	394	224	498	155	473	181
Chézard-St-Martin.....	296	288	301	279	345	215	389	188	387	189
Dombresson.....	226	246	248	222	301	136	334	134	317	151
Villiers.....	67	87	65	89	80	63	108	45	101	52
Le Pâquier.....	40	56	38	58	41	45	59	29	57	31
Savagnier.....	188	158	187	157	202	121	227	105	213	118
Fenin-Vilars-Saules.....	171	156	176	147	204	96	216	103	206	114
Fontaines.....	155	139	156	136	171	101	218	81	210	88
Engollon.....	15	17	16	16	16	12	23	7	20	9
Fontainemelon.....	268	244	259	249	292	177	378	133	350	160
Les Hauts-Geneveys.....	133	179	145	162	188	111	238	78	223	93
Boudevilliers.....	115	96	121	88	128	69	141	65	135	69
Valangin.....	78	92	82	88	95	65	105	64	109	61
Coffrane.....	99	137	98	136	97	105	153	76	145	85
Geneveys-sur-Coffrane.....	214	215	231	195	245	157	320	105	332	94
Montmolin.....	83	93	89	86	92	69	144	34	131	47
Total	2490	2514	2572	2397	2891	1766	3551	1402	3409	1542
Le Locle										
Le Locle.....	1391	1783	1413	1757	1724	1260	2391	647	2335	729
Les Brenets.....	176	214	184	200	242	114	316	63	298	80
Le Cerneux-Péquignot.....	66	49	64	47	84	28	82	35	79	41
La Brévine.....	92	142	96	138	121	106	137	92	115	115
La Chaux-du-Milieu.....	77	65	84	57	88	45	100	38	90	49
Les Ponts-de-Martel.....	191	278	199	272	213	217	300	168	281	186
Brot-Plamboz.....	37	73	43	67	50	53	52	53	46	60
Total	2030	2604	2083	2538	2522	1823	3378	1096	3244	1260
La Chx-de-Fds										
La Chaux-de-Fonds.....	4665	5432	4815	5279	5687	3778	8378	1827	8099	1913
Les Planchettes.....	18	46	20	44	41	20	44	21	48	18
La Sagne.....	150	159	155	151	177	107	210	83	198	95
Total	4833	5637	4990	5474	5905	3905	8632	1931	8345	2026
Total du canton	25437	24981	26042	24147	29199	18263	39136	10937	38377	11549



Entouré de Jacques Laurent, chef du Service de la jeunesse, et de Pierrette Neuenschwander, inspectrice scolaire, Thierry Béguin a relevé la cohésion cantonale.

PHOTO GALLEY

Armement: du bout des lèvres

C'est du bout des lèvres que Neuchâtel a accepté que les soldats suisses engagés en mission de paix à l'étranger puissent être armés. Le oui à ce volet de la révision de la loi sur l'armée a recueilli 50,45% de oui, contre 49,55% de non. Le second, qui touchait à la coopération avec des nations étrangères en matière d'instruction, a passé un peu plus aisément la rampe, par 51,89% de oui contre 48,11% de non.

Ce sont les deux districts du Littoral qui ont fait pencher la balance en faveur du oui au premier objet. Celui de Neuchâtel l'a approuvé par 54,58%, Boudry par 53,39 pour cent. Les quatre autres ont dit non: le Val-de-Ruz à 50,24%, La Chaux-de-Fonds à 53,84%, le Val-de-Travers par 54,41% et Le Locle, le plus nettement, par 56,19

pour cent. Sur le plan communal, la plus forte opposition a été enregistrée aux Planchettes (71,88% de non), alors, qu'à l'autre bout de la liste, Saint-Blaise s'est prononcé à 63,03% en faveur d'une telle mesure. En tout, ce sont 35 communes, dont La Chaux-de-Fonds et Le Locle, qui disent non.

Ce scrutin laisse apparaître un clivage assez sensible entre un Bas favorable, sans être enthousiaste, et un Haut assez massivement opposé à l'armement de soldats engagés hors de nos frontières. Une opposition qui doit moins à l'influence de l'UDC et de l'Asin qu'à celle d'une certaine gauche pacifique et hostile à l'armée.

Cette analyse vaut aussi pour l'autre objet - la coopération en matière d'instruction - à la différence près que, dans

ce cas-ci, le Val-de-Ruz se trouve du côté des partisans. C'est toujours aux Planchettes qu'on dit le plus de fois non (68,75%); la palme des oui revient cette fois à Auvonnier (64,59%). Le non l'emporte dans 28 communes.

Unanimité en revanche en ce qui concerne la suppression de l'article sur les évêchés. L'ensemble du canton accepte (par 61,52% de oui) que soit rayée de la Constitution cette disposition de 1874, qui empêchait qu'un nouveau diocèse ne soit érigé en Suisse sans l'approbation de la Confédération. Dans le détail, les six districts et 56 des 62 communes approuvent cette disposition. La commune catholique du Cerneux-Péquignot est la plus prompte à le faire, trois quarts de ses électeurs ayant dit oui./SDX

COMMENTAIRE

Electricité

Des watts, des volts et des hommes

Centraux téléphoniques Réseaux informatiques



Electricité Alarmes Paratonnerres
Bd de la Liberté 2 - 2305 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/925 99 99 - www.instel.ch



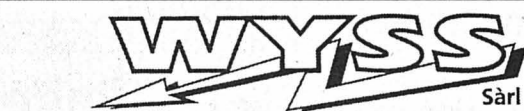
SERVICES INDUSTRIELS
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
BUREAU D'ÉTUDES / RÉPARATIONS / DÉPANNAGES
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 33 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/967 66 91



www.montandon-sa.ch info@montandon-sa.ch
Montandon & Cie SA
Electricité Générale - Communications
Morgarten 16a 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 925 96 60 Fax 032 / 925 96 69



DYNATEL SA
Cure 2 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 964 10 15 Fax 032 / 964 10 19
dynatel@bluewin.ch



WAYSS 2332 La Cibourg
Sàrl
INSTALLATION ÉLECTRIQUE - TÉLÉPHONE
ÉLECTRO - DÉPANNAGE - PARATONNERRES
032/968 03 81 079/225 50 15

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres documentations sur l'horlogerie.

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne
Tél. 032 341 19 30

GASTRONOMIE



S.à.r.l. de L'ANCIENNE
Rue Jaquet-Droz 43
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 9131495

201 sortes de pizzas
Jeux vidéos gratuits
pour vos enfants

BON 50% sur une pizza

en découpant l'annonce.
Validité: tous les soirs
jusqu'au 31 août 2001

Publicité intensive,
publicité par annonces

DIVERS



PIANOS KELTERBORN
Dès le 12 juin 2001!
LIQUIDATION TOTALE

DE NOTRE STOCK DE PIANOS
POUR CAUSE DE CESSATION DE LA VENTE!

- OCCASIONS:**
PIANOS DROITS: dès Fr. 600.-
PIANOS À QUEUE: dès Fr. 5.000.-
- INSTRUMENTS NEUFS:**
PIANOS DROITS: dès Fr. 4.300.-
PIANOS À QUEUE: dès Fr. 22.000.-

IMPORTANT:

Le service à la clientèle, la réparation
et la préparation de pianos d'occasion continuent!



PIANOS KELTERBORN

028-311840/DUO



novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Sous les Arcades
Tél. 032/913 39 55

Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

132-096021

Avantage Corsa: prix chaud sur la climatisation.



Une place au frais
pour la saison chaude.

dès Fr. 181.-
par mois

Jusqu'au 31 août 2001, nous vous proposons la climatisation pour seulement Fr. 700.- au lieu de Fr. 1150.- à l'achat d'une Opel Corsa Club, Comfort ou Sport. Sans compter qu'en ce moment, vous pouvez aussi bénéficier d'une offre spéciale de leasing sur la nouvelle Corsa (disponible à partir de Fr. 14.400.- net). Gardez la tête froide et calculez.

Opel Leasing

Garantie de mobilité Opel

www.opel.ch



GARAGE DU RALLYE SA
France 80-82 - 2400 Le Locle - Tél. 032/930 0 930

RECHERCHONS OCCASIONS

OFFRE SPÉCIALE DE REPRISE

SPECTACLES-LOISIRS

Le mot mystère

Définition: plante bulleuse, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 21

N	E	E	E	E	E	S	E	C	A	S	O	R	R	
C	E	N	T	R	E	T	S	I	T	R	A	C	E	R
P	H	E	I	I	U	O	T	I	L	N	A	R	L	A
N	I	A	M	U	H	E	O	I	R	A	E	N	E	E
D	L	E	T	C	R	P	L	R	E	P	I	R	T	E
C	N	I	G	N	L	A	O	P	O	P	M	S	T	E
A	L	R	E	E	S	M	N	O	L	L	I	P	A	P
E	H	E	G	R	A	P	O	A	C	S	H	E	N	R
E	M	U	H	R	R	U	L	E	R	A	C	R	C	C
S	M	O	I	E	R	E	N	E	L	S	P	R	H	E
E	A	N	M	L	I	R	P	L	I	L	E	U	E	A
I	R	I	E	E	E	P	I	N	C	N	E	C	C	I
A	E	R	N	V	R	N	U	N	O	L	E	H	C	E
R	E	T	A	T	E	L	U	O	R	C	A	E	S	A
C	S	C	E	C	E	P	E	E	L	T	O	N	N	E

- | | | | |
|------------------|------------------|-------------------|-----------------|
| A Accès | Claire | N Moelle | Romarin |
| A Achat | Clan | N Nouer | Rosace |
| A Alpin | Craie | O Opérer | Ruine |
| A Anémie | Cranté | O Ophite | S Sainte |
| A Arrière | Croulé | O Ourler | Sialis |
| A Artiste | D Diète | P Papillon | Stolon |
| A Atteler | E Echelon | P Perruche | T Tanche |
| C Capuce | E Etriper | P Persiste | Tâter |
| C Carré | H Huile | P Phalline | Tonne |
| C Caverne | H Humain | P Pièce | Tracer |
| C Centre | I Inule | P Piège | Trente |
| C Cépée | L Légume | P Pleine | U Utile |
| C Chat | L Lierre | P Pleuré | |
| C Chimie | L Lilas | P Premier | |
| C Chose | L Loup | P Prise | |
| C Citerne | M Merle | R Rhume | |

roc-pa 1069

CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE HCC LA CHAUX-DE-FONDS SA



Les actionnaires sont convoqués le

mardi 3 juillet 2001, 20 heures

Maison du Peuple, Serre 68, 2300 La Chaux-de-Fonds

Dès 19 h, ouverture des portes, contrôle des certificats d'actionnaires (à présenter à l'entrée). Seuls les actionnaires seront admis à siéger, délibérer et voter. Une personne peut représenter une ou plusieurs actions.

Ordre du jour:

1. Annonce des voix représentées, nomination du secrétaire de l'assemblée et des scrutateurs.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 juillet 2000.
3. Allocution et rapport du président; rapport du comité des juniors.
4. Présentation et adoption des comptes 2000-2001; présentation et adoption du rapport de l'organe de révision.
5. Décharge aux administrateurs et à l'organe de révision.
6. Nomination d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouvel organe de révision. Seules les candidatures déposées avant l'assemblée seront reçues et soumises au vote.
7. Réduction du capital-actions de Fr. 1.000.000.- à Fr. 500.000.- et augmentation simultanée de Fr. 500.000.- à Fr. 800.000.- au maximum par émission de nouvelles actions de Fr. 50.- au porteur. Décision de lancer la souscription.
8. Présentation de l'équipe, du budget et des objectifs de la saison 2001-2002 en LNB et équipes juniors.
9. Annonces et divers, réponses aux questions et suggestions. Seules les propositions faites avant l'assemblée seront mises en délibération et éventuellement soumises au vote.

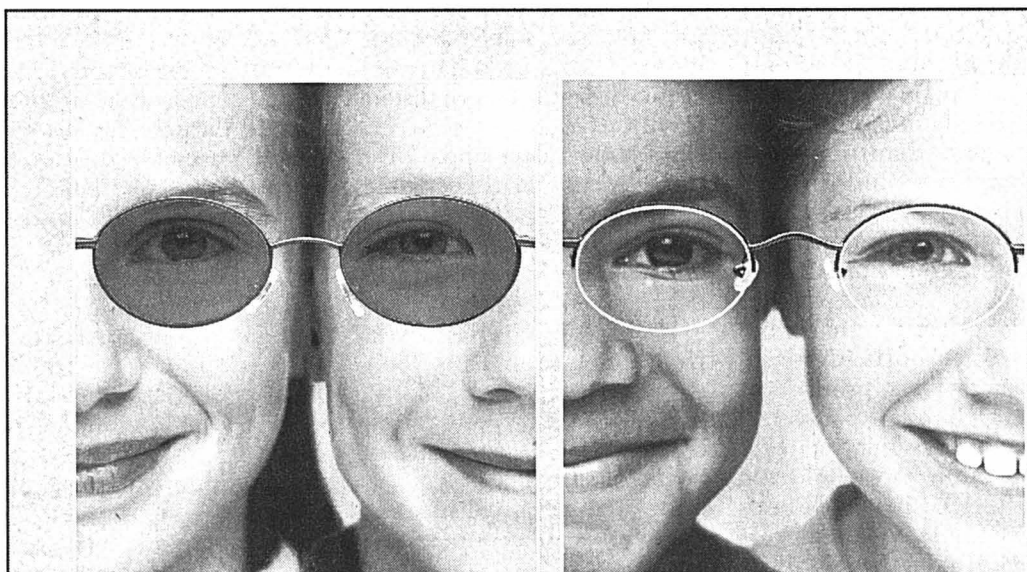
A l'issue de l'assemblée une verrée sera offerte. Une vente d'abonnements et une collecte de promesses de souscription au capital sont prévues après l'assemblée.

Les comptes 2000-2001, rapport financier et procès-verbal de la dernière assemblée pourront être consultés au secrétariat du club, entrée façade Est de la patinoire des Mélézes ou Serre 23, à l'adresse professionnelle du président, durant les heures de bureau, dès le 25 juin. Ils seront également distribués à l'assemblée.

La Chaux-de-Fonds, le 5 juin 2001

Le président du
Conseil d'administration
Jean-Jacques Miserez

132-095887/DUO



Les Prix tout Compris Juniors

à partir de
monture + verres à votre vue **120 CHF** *

VON GUNTEN Maître Opticien SS00
Lentilles de contact
Léopold-Robert 23 • Tél. 032 / 913 50 44
LA CHAUX-DE-FONDS



OPTIC 2000

www.optic2000.ch *Selon conditions en magasin.

132-094851

A votre bonne santé!

Salle de musique ■ *L'Orchestre de chambre et la chorale de Meursault ont partagé leurs goûts lors d'un concert réussi*



Musiciens et choristes ont hautement célébré la vigne.

PHOTO GALLEY

Par
Denise de Ceuninck

L'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds a proposé, samedi soir, à la Salle de musique, un concert à différents niveaux de plaisir, qui ne devraient en aucun cas effrayer le mélomane potentiel imperméable à l'œnologie.

D'abord on a célébré la rencontre de l'orchestre local et de la chorale de Meursault. Musiciens et choristes ont

trouvé un style de vie et entendent le faire partager. L'amitié est vivace entre les uns et les autres, l'Europe des régions fait son petit bonhomme de chemin, les frontières sont aplanies.

Par un programme, alléchant, instrumentistes et choristes ont fait entendre le magnifique travail respectif réalisé en cours de saison. L'auditeur se trouvait alors dans la situation classique du mélomane et plongeait avec le plus vif plaisir au cœur de la musique.

Chorals de cantates de Bach, «Panis Angelicus» de Franck, avec soliste. Puis l'intermezzo, farandole, carillon, extraits des suites de «L'Arlésienne» de Bizet, «Nabucco» de Verdi ont démontré l'aisance des ensembles, réunis dans le «Chœur des Hébreux», qualités conduites au sommet par Pierre-Henri Ducommun.

La pause, où coulait à flot le vin de Meursault, allait donner sa température définitive à la suite de la soirée: chaleureuse, caractérisée par l'exé-

cution de la «Suite murisaltienne», une fresque impressionniste composée par Pascal Guinand et orchestrée par Josiane Robert, à la gloire de saint Vincent, patron des vigneronnes. Chacun des dix tableaux a sa propre petite histoire, contée tour à tour par le chœur mixte, le hautbois et la flûte, les chœurs d'hommes et de femmes séparés, l'orchestre soliste ou accompagnateur.

L'aventure était trop belle pour ne pas être reprise... /DDC

Schoenberg sous tous ses aspects

Concerts ■ *Les CMC et l'ABC ont abordé le même thème*

La découverte d'un film et la réflexion sur le potentiel du centre de culture ABC ont été à la base du cycle «Autour de Schoenberg», présenté par les Concerts de musique contemporaine (CMC). Le cycle, de mercredi à hier soir, a retenu l'attention d'un nombreux public.

Peu abordée par les instrumentistes, l'œuvre de Schoenberg (1874-1951) constitue aujourd'hui encore un étrange paradoxe. Lors d'une conférence, Philippe Albera, musicologue, a abordé cette œuvre de génie. Il a fait le point sur ce qu'elle implique. Il a donné à comprendre le sens de la démarche de Schoenberg, tel qu'on a pu l'appréhender à un moment précis de l'histoire de la musique.

A l'aide de l'idiome particulier du piano, Schoenberg expérimente ses premières réalisations du nouveau monde sonore dans lequel il entend s'exprimer. Que d'éléments contenus dans les pages de l'opus 11. Déjà, l'allure et la structure du premier thème sont fasci-

nantes. Les figures utilisées dans les opus 19 et 23 sont d'une originalité harmonique, mélodique et rythmique étonnantes. Claude Berset, pianiste, a le sens de cette musique, il trouve les bonnes couleurs harmoniques, l'expression, il maîtrise magnifiquement les difficultés nombreuses que recèlent ces pages de virtuosité.

Originale

L'écriture vocale n'est pas moins originale, la tessiture de la voix s'étend du registre d'alto à celui de soprano. Dans les trois lieder des opus 14 et 12, la maîtrise technique de Maryse Innis a été tout aussi admirable que sa spontanéité à aborder ce style.

L'incursion dans la musique de Berg, sonate pour piano opus 1, a ajouté à l'intérêt du programme. La poésie de l'infinimental, pour violon, de Webern a été rendue par Alexander Gavrilovici, qui a présenté, de plus, une interprétation vivante de la Fantaisie opus 47 de Schoenberg. /DDC

Horloges insolites présentées au MIH

Vernissage ■ *Une exposition sera inaugurée jeudi*

«Horloges insolites»: c'est le thème de l'exposition provisoire qui sera inaugurée jeudi à 17h30 au MIH (Musée international d'horlogerie). Cette exposition présente des horloges, essentiellement des collections du musée, riches en particularités techniques et décoratives, la plupart en état de marche. Le MIH profitera de la manifestation pour inaugurer «Porte magique», du Chaux-de-Fonnier Serge Bringolf. Ce prototype avait reçu le premier prix du concours

«L'heure publique». S'agit d'une arche sous laquelle il faut passer pour entendre l'heure, diffusée à la manière de l'horloge parlante. Le concours s'était déroulé dans le cadre du 25e anniversaire du musée. Il avait suscité 66 dépôts de projet.

La découverte des horloges solaires de Roman Winiger dans le parc et un concert au carillon sont aussi prévus lors de la manifestation de jeudi. La réalisation du Soleurois s'inscrivait aussi dans le cadre du concours de 1999. /comm-réd

EN BREF

EXPO ■ Travaux textiles. Les élèves de la classe 6OR33 présentent, à partir d'aujourd'hui à 19h, leurs travaux textiles à l'Enfant-Galerie, rue du 1er-Mars 14. A cette occasion, le musicien Claude Cavalli participera au piano à ce vernissage en musique. Les travaux seront accrochés jusqu'au vendredi 15 juin. L'exposition peut être visitée sur demande, en téléphonant à l'animatrice Brigitte Zahnd au 968 51 57. Elle est en principe ouverte le mardi et le jeudi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 14h à 17h et le jeudi de 19h à 21 heures. /comm

SIS Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis vendredi à 18 heures jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers du SIS est intervenue à quatre reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds. Quant aux pompiers, ils ont été engagés une fois pour une alarme automatique sans suite.

Rubrique District de La Chaux-de-Fonds

Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

Le soleil n'a pas daigné darder ses rayons sur la fête

Grand-Temple ■ *La kermesse de samedi n'a pas été épargnée, mais la bonne humeur était présente*



La kermesse du Grand-Temple a notamment fait la part belle à un marché aux puces.

PHOTO GALLEY

Pas de chance! La fête a été plutôt arrosée. La kermesse du Grand-Temple a souffert de la pluie, samedi. Concerts et animations diverses n'en ont pas moins enchanté petits et

grands. La fanfare de la Croix-Bleue et Bail Bail ont rythmé la journée.

Les enfants ont pu s'initier aux joies de la peinture sur casquettes et sur T-shirts. Une tombola a aussi été or-

ganisée. Quant aux stands du marché aux puces, disposés le long de la rue de la Cure, ils proposaient divers articles, qui ont pu faire le bonheur de chineurs amateurs. /réd

LA VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
- Pharmacie d'office: Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
- Turbinage: Châtelot: 0-24h, 2 turbines (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

- Piscine des Mélèzes: tous les jours 9-20 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

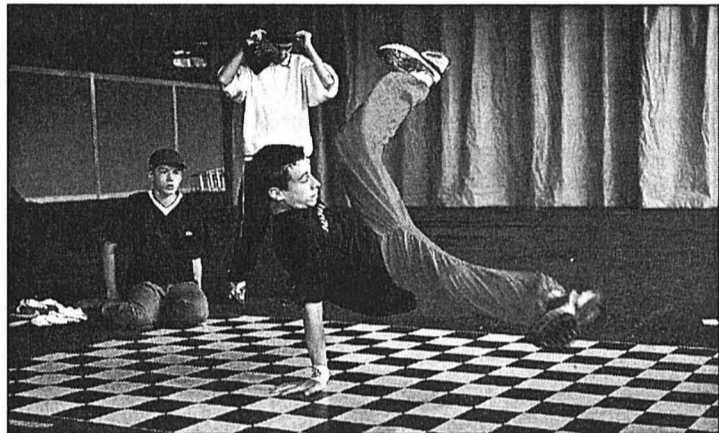
- Exposition Vernissage en musique d'une exposition de travaux textiles, 19h à l'Enfant-Galerie, rue du Premier-Mars 14.
- Réseau d'échanges Rendez-vous 19h, ASI Club, rue du Vieux-Cimetière 5, puis petite marche et pique-nique dans la région du Pélard; en cas de pluie, pique-nique au local.
- Forum Débat public de l'Association suisse des cadres «L'effort Davos», Club 44, 19h30.
- Soirée d'information «Votre vue l'âge venant», organisée par l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles. Avec Jean-Jacques Tritten, ophtalmologue, Christine Noiret et Olivier Blaser, du Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Club 44 à 20h.

Du rock au phrasé hip-hop

Prophecy Festival ■ Un bilan provisoire d'une première édition qui devrait en appeler d'autres. A Polyexpo, deux mondes musicaux se sont croisés durant le week-end

Par
Daniel Droz

Il y avait de l'ambiance vendredi et samedi soir à La Chaux-de-Fonds. A Polyexpo, la première édition du Prophecy Festival s'est terminée sans fausses notes. Membre du comité d'organisation, Damien Beiner a estimé à 300 personnes le nombre de spectateurs chaque soir. «L'ambiance était plus chaleureuse pour le rock, vendredi», expliquait-il hier à l'heure du démontage. Le hip-hop, vedette du samedi soir, serait un monde «plus fermé».



Les ateliers de breakdance ont connu un beau succès.

Festi'neuch, qui se déroulait samedi soir aux patinoires du Littoral, a-t-il fait de l'ombre au nouveau-né des Montagnes? «Non, je ne pense pas», estime Damien Beiner. Il se pourrait par contre que le 4e Festiplötz, qui avait lieu au Locle, ait privé la manifestation de quelques spectateurs. L'Ancienne Poste du Locle était, semble-t-il, pleine à craquer pour faire la fête à quatre groupes de rock. L'avenir? «Nous pensons déjà à l'édition de l'an prochain. Nous avons fait des erreurs, nous les corrigeons.»

Revenons sur le présent. Vendredi donc, les groupes locaux se sont taillé un franc succès. Issus des deux villes du Haut, Switchback, S@ilent et Loaf Around ont attiré leurs fans. Unfold, Impure Wilhelmina et Clone n'ont pas été en reste.

La mode en vedette

Samedi, le défilé de mode a fait monter d'un ton la chaleur ambiante. Habillés par une boutique de la place, filles et garçons ont présenté un show sans chichis, qui n'a pas manqué de provoquer des réactions stridentes. Tout le monde était d'ailleurs très stressé avant le spectacle. Habilleuses et maquilleuses se démenaient pour qu'aucun accroc ne vienne perturber un des points forts du festival.

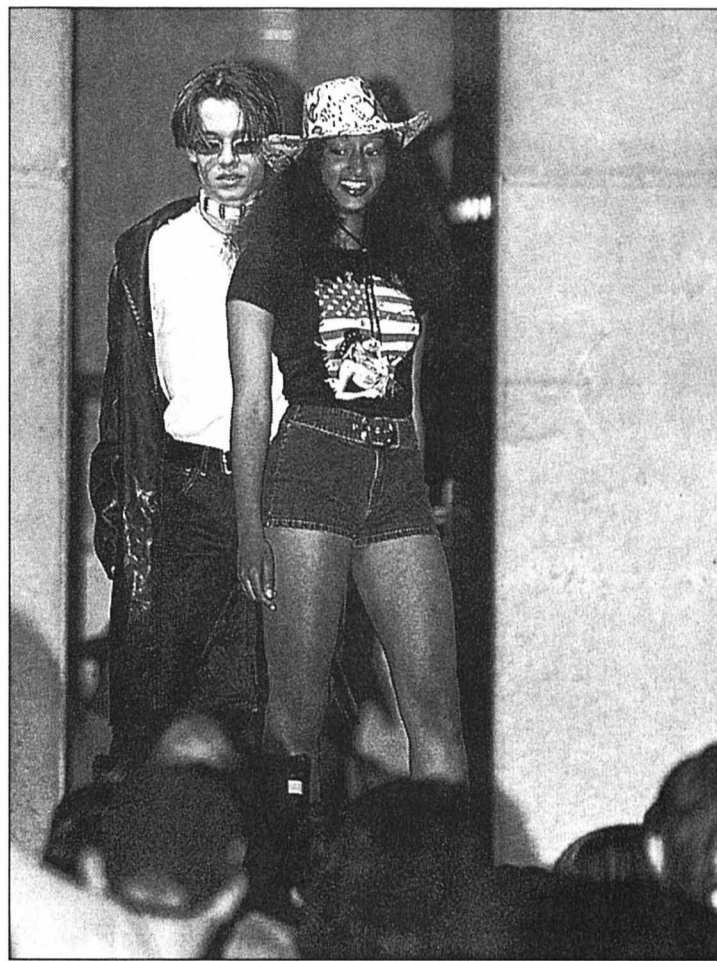
Ce charmant intermède terminé, le hip-hop a pris la scène d'assaut. DJ's et rappeurs se sont succédé pour enflammer une salle frénétique. Rythmes syncopés, percussions synthétiques et poésie urbaine ont rempli les oreilles des spectateurs. De la région, de Genève, de Vaud ou de France, ces «al-lumés» du phrasé rythmé

n'ont pas fait injure à leurs fans.

Aujourd'hui, le hip-hop, par son côté rebelle, se distingue du rock, qui est devenu en quelque sorte plus sage. Comme en France voisine, le hip-hop est devenu une manière d'exprimer ses sentiments face à la société. Autour de lui, spécialistes du graff et danseurs gravitent. Il serait toutefois faux de faire un amalgame entre rap, hip-hop et violence. Samedi à Polyexpo, cette dernière n'avait pas sa place. Aucun incident n'a été signalé. Les organisateurs avaient d'ailleurs engagé un service de sécurité ad hoc.

Dans l'après-midi de samedi, les ateliers gratuits ont connu un certain succès. La breakdance a notamment attiré de nombreux amateurs. Deux ou trois panneaux de graffs ont aussi été réalisés.

Né dans la mouvance du Parlement des jeunes, qui lui a octroyé une aide financière, le Prophecy Festival a réuni plusieurs courants artistiques. Ils se sont organisés pour mettre sur pied cette première édition. /DAD



Lors du défilé de mode, l'ambiance est devenue plus chaude. PHOTOS GALLEY

Un nouvel horaire contesté par les usagers du Haut

Rail ■ Mécontents, des voyageurs des Montagnes réclament de meilleures liaisons avec le Bas

Si les voyageurs «penduleront» à 160 km/h sur la nouvelle ligne de la Béroche entre Yverdon et Bienne, les voyageurs des Montagnes et du Jura bernois devront s'accommoder d'un horaire pour le moins boiteux. Allongement des temps de parcours, ruptures de correspondances, changements supplémentaires de trains sont au menu des voyageurs depuis l'entrée en vigueur de l'horaire de juin 2001 à décembre 2002.

Même en demeurant objectif, force est de constater que cet horaire est franchement mauvais. Les voyageurs du canton de Neuchâtel, du vallon de Saint-Imier et des Franches-Montagnes paient le prix fort des améliorations accordées aux lignes du Plateau et du Pied du Jura. Un spécialiste ferroviaire ne mâche pas ses mots en déclarant que l'on n'a jamais eu une grille aussi mauvaise depuis l'introduction de l'horaire cadencé en Suisse, en 1982.

Les habitués de la ligne Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel sont sans doute les plus mal servis de toute la Suisse, car non seulement ils ne bénéficient d'aucune amélioration, mais subissent une

grave dégradation des relations ferroviaires entre les Montagnes et le Plateau. Un groupe d'usagers a donc décidé d'exprimer son mécontentement en lançant une pétition à l'intention des autorités cantonales et de la direction des CFF, en les invitant à reprendre dès maintenant leurs discussions pour corriger une situation déplorable.

Revendications

Parmi leurs principales revendications, les pendulaires demandent en priorité le rétablissement du train hors cadence Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds à 17h36 (à 16h54 depuis le 11 juin) sous forme de régional express (arrêts à Corcelles, Chambrelieu, Les Geneveys-sur-Coffrane et Les Hauts-Geneveys). Autre revendication, l'introduction, pour la nouvelle période 2002-03, d'un horaire cadencé aux 30 minutes aux heures de pointe (matin et soir). Par ailleurs, les voyageurs demandent instamment le rétablissement d'un certain nombre de trains directs Le Locle-Neuchâtel-Berne (La Chaux-de-Fonds est la seule ville de Suisse de cette importance à ne plus être reliée directement à la ville fédérale!).

Par ailleurs, les ruptures de correspondances devront être supprimées, en particulier à Neuchâtel, entre Fribourg et Le Locle, mais aussi à La Chaux-de-Fonds, entre Saint-Imier et Neuchâtel. On pourrait d'ailleurs rapidement rétablir cette dernière

connexion par la circulation régulière d'une navette régionale entre Le Locle et Saint-Imier toute les deux heures.

Enfin, les voyageurs demandent le rétablissement d'une bonne desserte entre le haut du canton et Corcelles-Peseux, comme les habitants de cette agglomération de 9000 habitants l'ont déjà exigé par la voie d'une pétition munie de 700 signatures. Pour ce faire, ils suggèrent de prolonger la navette Neuchâtel-Corcelles jusqu'à Chambrelieu, afin de permettre un changement de trains beaucoup plus simple que le détour par Neuchâtel. On pourrait, par la même occasion, imaginer un mini-RER neuchâtelois Chambrelieu-Marin ou Le Landeron, ce qui éviterait de longues attentes à Neuchâtel. Les pétitionnaires demandent donc instamment au Département cantonal de la gestion du territoire, au Service cantonal des transports, au Grand Conseil ainsi qu'à la direction des CFF de tout mettre en œuvre pour redresser rapidement cet horaire calamiteux. Ils saluent à cette occasion les efforts de la Communauté de travail du Jura pour étoffer, dès le nouvel horaire, l'offre ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Morteau à l'intention des frontaliers. /comm

Les intéressés peuvent demander des formules de pétition à l'adresse suivante: Pétition horaire CFF, Poste restante, 2300 La Chaux-de-Fonds

Capitale de l'élevage des petits animaux durant un week-end

La Chaux-de-Fonds ■ La fédération suisse a tenu sa 126e assemblée des délégués

Ce sont quelque 500 personnes venues de tout la Suisse qui ont pris la direction de La Chaux-de-Fonds, ce week-end. Elles ont toutes une passion commune: l'élevage des petits animaux. Hier, à la Maison du peuple, s'est tenue la 126e assemblée des délégués de la SKG, la Fédération suisse pour l'élevage des petits animaux. Durant un week-end, la métropole des Montagnes neuchâteloises a pris des allures de capitale pour tous ces gens.

Les membres de la SKG ont pour responsabilité la sauvegarde de races anciennes et presque disparues. Ce sont de grands modestes. Ils travaillent dans l'ombre. Ils contribuent pourtant fortement au maintien d'un certain équilibre écologique. Les éleveurs, des passionnés, se comptent par milliers à travers le pays. Officiellement, la SKG est forte de quelque 50.000 membres.

Un hebdomadaire

Les éleveurs de petits animaux ont aussi un journal. «Tierwelt», qui tire à environ 70.000 exemplaires, est un hebdomadaire de plus de cent pages. Quelques pages sont en français. La revue emploie une vingtaine de rédacteurs. Elle a d'ailleurs présenté la ville de La Chaux-de-Fonds dans sa dernière édition. Le président de la société locale, Stéphane Monnet, a aussi eu droit à une mention tout comme, bien évidemment, les organisa-

teurs de la manifestation de ce week-end.

Hier, sous la présidence de Gion Gross, l'assemblée a notamment adopté des nouveaux statuts. Elle a aussi voté deux crédits. Le premier, à hauteur de 300.000 francs, est destiné à financer la mise sur pied d'une grande exposition en janvier 2005 à Berne. L'autre, de 125.000 francs, permettra la tenue d'une manifestation agricole en marge d'Expo.02.

Le président du Grand Conseil, le radical Roland Debély, et la conseillère communale Lise Berthet sont venus apporter les salutations des autorités. En allemand, la directrice de la culture a profité de souligner que les délégués se trouvaient dans la ville la plus ensoleillée de Suisse, même si cela ne s'est pas vérifié durant le week-end. La salle a apprécié la plaisanterie.

Le président du comité d'organisation Michel Bovet

s'avouait satisfait du déroulement des opérations. Les membres de la SKG ont été bien accueillis. Les accompagnants ont pu visiter le MIH et ont reçu une collation à Espacité, samedi en début d'après-midi. Pendant ce temps, les délégués des quatre divisions de la SKG - lapins, pigeons, poules et volaille - ont pris part à leurs assises respectives dans quatre lieux distincts (Maison du peuple, MIH, Cifom et salle du Progrès).

Alain Bringolf, responsable de la soirée récréative, a aussi fait part de sa satisfaction. Un mime et le duo Anklung ont animé avec une maestria certaine la soirée de samedi. Hier à midi, tout s'est terminé par un banquet.

Et l'hébergement de ces centaines de personnes? Il n'a posé aucun problème, elles ont été réparties entre La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Vue-des-Alpes et Malvilliers. /DAD



Les éleveurs de petits animaux ont pris La Chaux-de-Fonds pour capitale. PHOTO GALLEY

AVIS URGENT

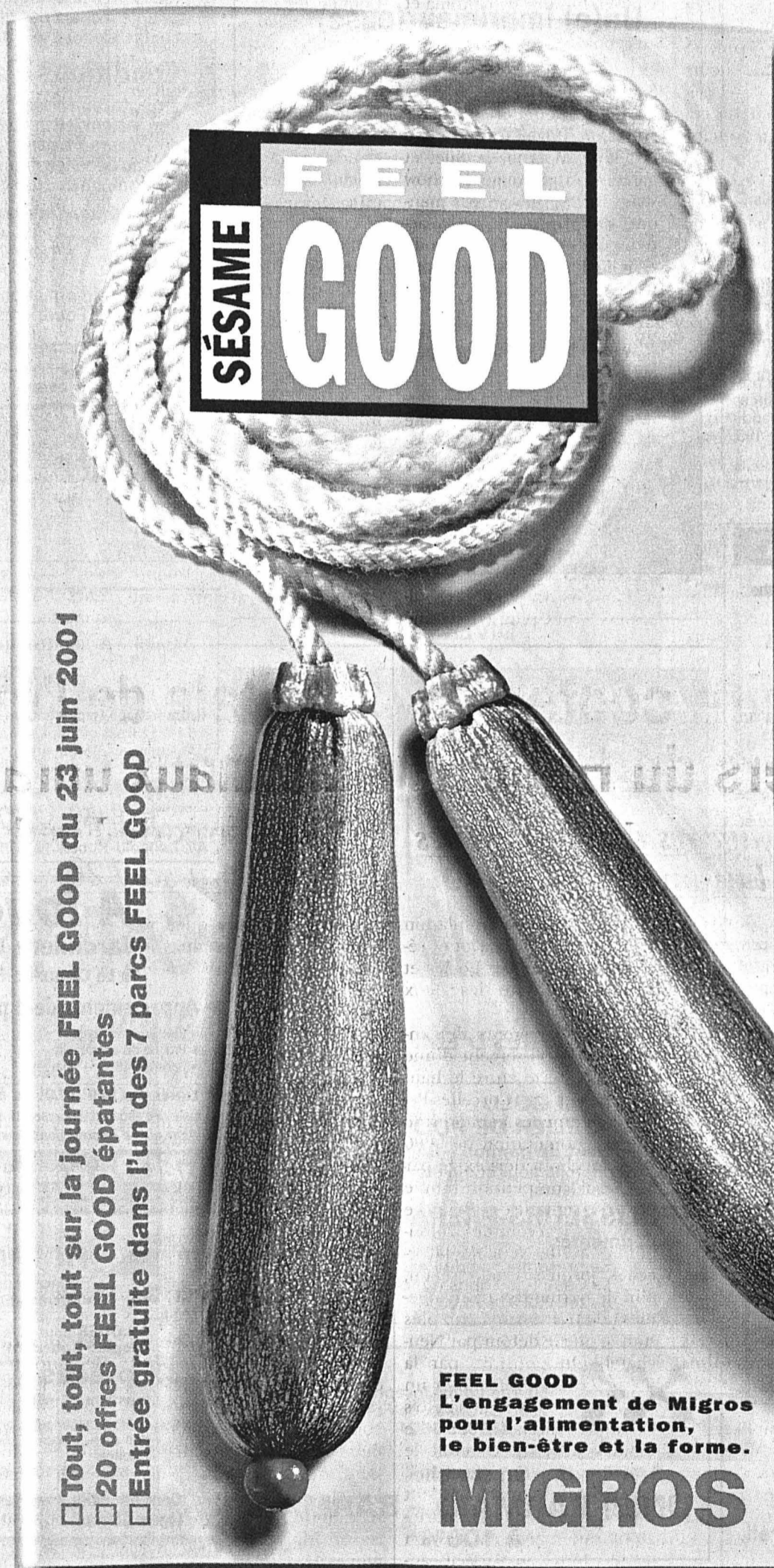
**Demain mardi
Foire
du Locle**

132-92616

Venez chercher votre

Sésame FEEL GOOD

gratuit et offrez un nouvel élan à votre bien-être.



Tout, tout, tout sur la journée FEEL GOOD du 23 juin 2001
 20 offres FEEL GOOD épatantes
 Entrée gratuite dans l'un des 7 parcs FEEL GOOD

FEEL GOOD
L'engagement de Migros
pour l'alimentation,
le bien-être et la forme.

MIGROS

Du 11 au 23 juin, les activités FEEL GOOD seront à l'honneur. Le Sésame FEEL GOOD vous propose 20 offres épatantes. Vous y découvrirez aussi toutes les surprises que vous réservera la journée FEEL GOOD le 23 juin prochain. C'est à cette date que les 7 Parcs FEEL GOOD accueilleront le public durant toute une journée. Avec nos invités célèbres, vous découvrirez les bienfaits que l'alimentation, le bien-être et la forme peuvent vous apporter. De 10 h 00 à 20 h 00 à Lausanne/Bellerive Plage, Genève/Carouge, Zurich/Albisgüetli, Bâle/Münchenstein, Thoune/Mühleplatz, Lucerne/Nationalquai et St-Gall/Kreuzbleiche. Passez donc prendre votre Sésame FEEL GOOD gratuit à Migros ou consultez le site www.migros.ch/feelgood.

FEEL GOOD

L'engagement de Migros pour l'alimentation, le bien-être et la forme.

MIGROS



OFFRES D'EMPLOI

Predige SA
Société renommée de produits cosmétiques, implantée depuis 1978 sur tout le territoire suisse, cherche pour votre région

UNE COLLABORATRICE À TEMPS COMPLET OU PARTIEL

Profil souhaité:

- vous aimez les contacts humains;
- vous possédez un dynamisme hors pair et le sens de l'organisation;
- vous avez le goût de l'esthétique;
- vous êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C;
- vous possédez un permis de conduire.

Nous vous offrons:

- une activité variée et enrichissante;
- une formation complète (également pour débutantes);
- d'excellentes prestations sociales avec salaire fixe garanti et primes;
- la possibilité d'évoluer au sein de l'entreprise comme responsable de team.

Appelez sans tarder au (032) 721 15 81 pour fixer une première entrevue avec notre responsable des Ressources Humaines ou faites-nous parvenir votre dossier de candidature avec photo à **PREDIGE SA, route de Cossonay 196, 1020 Renens.**

022-196228

Le groupe Kelly Service (Suisse) SA

Une manufacture d'horlogerie haut de gamme recherche pour son bureau technique installé dans le Jura,

Un constructeur de machines

Pour:

- l'élaboration de dossiers techniques complets;
- la participation active à la gestion du projet depuis la création du cahier des charges jusqu'à la fabrication des pré-séries.

Vous êtes:

- ingénieur ETS, technicien ET ou équivalent;
- vous maîtrisez les outils informatiques de conception DAO et, si possible, le logiciel AutoCad Mechanical Desktop, Office et Windows vous sont familiers;
- votre autonomie vous permet de privilégier l'esprit de groupe;
- vous êtes entreprenant et dynamique, et avez envie de mettre votre empreinte dans le monde horloger.

Ce poste demande une excellente capacité d'organisation personnelle, un esprit analytique et de synthèse ainsi qu'une personnalité affirmée.

Si vous êtes intéressé à rejoindre un team motivé et entreprenant, alors n'hésitez pas à faire parvenir votre offre de service détaillée, munie de la documentation usuelle à: **François Konrad, Kelly Services Suisse SA, Delémont, tél. 032 4223363.**

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB! Appelez-nous au 032 422 33 63
Place de la Gare 10
2800 Delémont
www.kellyservices.ch

Les sections neuchâtelaises du syndicat FTMH cherchent

un(e) permanent(e) syndical(e)

Vous êtes intéressé(e) par:

- l'action syndicale;
- la lutte pour plus de justice sociale;
- les contacts avec le monde du travail.

Vous avez:

- une bonne dose de volonté;
- de la disponibilité;
- des capacités à négocier.

Nous offrons:

- de bonnes prestations sociales;
- une formation complète;
- un travail varié au sein d'une équipe.

Faites votre offre écrite jusqu'au 15 juin 2001:

Syndicat FTMH
Willy Bernet

Av. Léopold-Robert 67
2301 La Chaux-de-Fonds

132-095943 DUO

132-095977

GASSER
IMPRESSIONS DE NOTRE TEMPS
2400 Le Locle

Nour recherchons

Un(e) professionnel(le) prépresse

- Expérience DTP (Quark X-Press, Photoshop, Pagemaker, Illustrator, etc)
- Sens des responsabilités
- Contact facile avec la clientèle
- Travail rapide et soigné

Un(e) imprimeur(euse)

- Offset / typo polyvalent

Nous offrons:

Travail varié et intéressant
Matériel de pointe
Une équipe jeune et motivée
Salaire adapté aux compétences
Locaux bien agencés

Veillez envoyer votre dossier complet à:

Imprimerie GASSER SA
Direction
Rue Jehan-Droz 13
2400 Le Locle
Tél. 032 933 00 33
Fax 032 933 00 44
E-mail: imprimerie-gasser@bluewin.ch

Téléblizz
L'annuaire qui remue les Montagnes!

DIVERS

BAISSE DE PRIX

2 zones pour le prix d'une !
Fr. 51.- par mois au lieu de Fr. 56.-.

ONDE VERTE

OFFRES D'EMPLOI

POLI GOLD ATELIER DE POLISSAGE
Haut de gamme - Boîtes et bracelets cherche pour compléter son équipe plusieurs

POLISSEURS-PRÉPAREURS expérimentés

Se présenter rue du Parc 102, La Chaux-de-Fonds ou téléphoner au tél. 032 914 75 03.

132-096004

50, rue Louis-Joseph-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/925 96 24

On cherche

UN(E) BARMAID - BARMAN à 100%

132-095999

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE
COURS D'ETE
allemand - anglais - français
tous les jours 8h30-11h30
ou en fin d'après-midi
Début tous les lundis
2 semaines ou plus dès le 5 juin

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél 032-968 72 68

Neuchâtel
Grand'Rue 1A
Tél 032-724 07 77

Cliquez sur :

balade

A pied, à cheval ou en voiture, des idées de découvertes insolites.

L'Impartial
www.limpartial.ch

prévention
protection
investigation
intervention

Gendarme... pourquoi pas?

Si vous êtes à la recherche d'une activité en constante évolution, d'un contact avec la population, que vous faites preuve d'initiative et que vous désirez oeuvrer pour le respect des libertés individuelles, contactez-nous. (Entrée en fonction: 01.2002)

Conditions d'admission:

- être citoyen suisse;
- être majeur (18 ans révolus - 27 ans maximum);
- être incorporé dans l'armée suisse (pour les hommes);
- être au bénéfice d'une bonne formation de base (CFC, maturité,...);
- taille minimale (160 pour les femmes, 170 pour les hommes);

Cette offre s'adresse également à des policiers au bénéfice d'une formation équivalente.
Un engagement définitif peut être subordonné à une formation complémentaire

• Séance d'information: 4 juillet 2001, 18h, bâtiment de la police cantonale, Poudrières 14, 2006 Neuchâtel.

Les renseignements et formules d'offre d'emploi peuvent être obtenus jusqu'au 3 août 2001 à l'adresse ci-dessous.
Les premiers examens se dérouleront le 11 août 2001.

28-310020/4x4

Police cantonale, centre de formation,
Rte de l'arsenal 2, 2013 Colombier
Tél. 032 / 843 97 70 • Fax 032 / 843 97 80
E-mail : pcn.bureauinstruction@ne.ch

police cantonale neuchâteloise

IMMOBILIER

A vendre, quartier Nord-Est

VILLA

comprenant 1 appartement de 3½ pièces et 1 appartement de 5½ pièces en duplex, tous deux avec cuisine agencée. Dépendances. Jardin arborisé, pavillon de jardin. Garage individuel et 2 places de parc. Magnifique situation ensoleillée.

Pierre Grandjean Immobilier
Av. Léopold-Robert 12, Tél. 032 914 16 40 - Fax 914 16 45

022-187352

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Chapeau-Râblé 22

Pour tout renseignement
Fanny Wolf
021/613 28 46

A louer tout de suite ou à convenir
Appartement de 3 pièces
Vue magnifique.
Facilité de transports.

A louer
Jardinière 133-135
à La Chaux-de-Fonds

► Appartements de 2 pièces

- Cuisine aménagée
- Proche du centre ville
- Loyer Fr. 485.- + charges

132-093954

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

Tél. 032/967 20 31

Loyer CHF 743.- (en l'état)
Charges comprises.
1 mois de loyer gratuit

livit
Régie Immobilière
www.livit.ch

Libres dès le 01.07.01 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ► 032 / 913 26 55

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA

A LOUER pour date à convenir
Léopold-Robert 81 centre ville

3½ pièces (environ 84m²)
balcon, ascenseur, proximité des commerces et transports publics.
Fr. 890.- + Fr. 105.- de charges.

Contact: Mlle Sommer
Ligne directe: 032 / 729 00 61

028-311885

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

IMMOBILIER

A louer
Henry-Grandjean 2, Le Locle
Locaux env. 200 m²

► Pour bureaux ou magasin

- Sous-sol: 40 m²
- Rez: 100 m² avec vitrines
- 1er étage: 60 m² (2 bureaux)
- surface divisible selon convenance

► Libres de suite ou à convenir
Liste des locaux vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle UNPI
Groupe GECO SA
27, rue du Temple - 2400 Le Locle ► 032 931 28 83

DIVERS

L'abonnement ONDE VERTE.

Une solution qui peut coûter moins cher qu'une contravention !

www.ondeverte.ch

ONDE VERTE C'est tout rose!

Trois jubilés pour la «Mili»

Musique militaire ■ Depuis 150 ans, cette fanfare accompagne la vie politique et associative du Locle

Par
Jean-Claude Perrin

«Les valeurs fondatrices de la Musique militaire, en 1851, retentissent d'une vibrante actualité», s'est exclamée la présidente du Conseil d'Etat, Monika Dusing, lors de son intervention, samedi après-midi, à l'occasion de la cérémonie officielle du 150e anniversaire de cette fanfare. La célébration a débuté par un cortège, parti de la gare et composé des délégations – avec bannières – des sociétés du district, des Francs-Habergants et de la Musique scolaire.

Président du comité d'organisation de ces manifestations du 150e de la Musique militaire, Gilbert Magnenat n'a pas manqué d'aborder cette question d'avenir, tout en relevant la fidélité et l'ancienneté de la Musique militaire au service de la ville du Locle. Il en a rappelé l'histoire, précisant notamment qu'elle est une «fille de la révolution de 1848», dans la mesure où elle fut créée par quelques citoyens volontaires opposés à une formation qui portait le même nom mais dont le cœur était trop royaliste. L'esprit républicain l'emporta, après une bourde de l'ancienne «Militaire» – le refus de participer à la fête des Promos, en 1851 – et, en 1856, la participation, en uniforme, de certains de ses membres à la tentative du «coup de force royaliste» pour rétablir la princi-

pauté. De fil en aiguille, l'ancienne Philharmonique, devenue la nouvelle «Militaire», correspondant mieux à l'air politique du temps, fit sa place, dès décembre 1851, avec la réunion d'une vingtaine de musiciens déterminés et motivés, qui se retrouvèrent au pied des rochers du «Cul-des-Roches».

Gilbert Magnenat a encore rendu un vibrant hommage à des personnalités qui, comme présidents ou directeurs, ont marqué cette société de leur empreinte. A ce titre, il a notamment cité Marcel Vermot, Marcel Jeanneret, Ewald Rahm senior, Roland Maire, Claude Dellay, Ulrich Moser et Hubert Zimmerli. Ce dernier, compositeur de la marche officielle du 150e anniversaire de la «Mili», a dirigé cette partition,

bissée samedi à la halle du Communal.

Liens étroits

Lors de la partie officielle, devant l'Hôtel de ville, ponctuée par les interventions musicales de la Musique militaire et de la Musique scolaire, Gilbert Magnenat a aussi eu des mots touchants à l'égard de Roger Perret, le fondateur et animateur de la Miliquette, qui, dès 1975 et durant 13 ans, fut l'étendard flamboyant de la «Mili».

Conseillère communale, Florence Perrin-Marti a relevé les liens étroits unissant Le Locle à «sa» Musique militaire. «Durs et tenaces, tant les membres des autorités politiques d'une communauté politique qui célèbre son 850e anniversaire que ceux d'une association triplement jubilatoire» ont traversé et surmonté les moments mar-

quants de la cité. Président de l'Association cantonale des musiques neuchâtelaises, Loïc d'origine, Georges Ducommun a relevé le rôle fédérateur, entre les générations et les classes sociales, d'une société de musique. Secrétaire de l'Association des musiques militaires, Bernard Paccolat a relevé la «santé du tonnerre» de la «Mili» du Locle, à qui il a souhaité un brillant avenir, tout comme le président des sociétés locales, Christian Allenbach. Plutôt que d'une vieille dame, celui-ci a qualifié cette société de «jeune fille». Il a remis un plateau d'étain à son président, Serge Dubois, alors que, malgré la pluie, le directeur, Jean-Louis Urech, emmenait sa formation dans une nouvelle interprétation. /JCP



Que le soleil brille ou qu'il pleuve, la Musique militaire tient le cap depuis 150 ans.

PHOTO PERRIN

Les girones? Très stimulant

Halle du Communal ■ Les auditions et concerts ont confirmé l'excellente forme des ensembles des Montagnes

Chaque année, lorsqu'il n'y a pas de fête cantonale, les girones rassemblent les groupes instrumentaux des Montagnes neuchâtelaises. Huit formations se sont produites hier à la halle du Communal, où 400 repas ont été servis. La manifestation, parfaitement organisée par La Musique militaire du Locle, a donc connu le plus vif succès. Hier dès 8h30 se sont succédés sur le podium L'Espérance, de La Sagne, Les Armes-Réunies, Les Cadets et La Persévérante, tous trois de La Chau-

de-Fonds, la fanfare de La Chaux-du-Milieu, la Sainte-Cécile, des Ponts-de-Martel, L'Avenir, de La Brévine, et La Sociale, du Locle. Foin de l'obsession des points classant les ensembles, ce qui conduisait souvent à des initiatives, les organisateurs ont retenu la formule «audition». Chaque ensemble avait choisi un morceau de concours dans la catégorie qui est la sienne au classement fédéral. Après chaque passage, le juré Claude Delley, directeur de la Fondation Suisa, a commenté

l'exécution et dispensé de précieux conseils. Le niveau des ensembles des Montagnes – technique instrumentale, justesse d'intonation, respect des styles – s'élève de giron en giron. «Cela est dû aux cours décentralisés du Conservatoire neuchâtelois...» Serge Dubois, président de La Musique militaire, et Claude Doerflinger, président d'honneur, sont formels: «On relève la présence de jeunes dans tous les groupes, surtout dans les villages où tous vont à la fanfare...»

L'après-midi, L'Espérance a offert une excellente prestation de concert. Depuis le départ de Charles Frison, leur dernier directeur professionnel, Les Armes-Réunies n'avaient plus atteint le haut niveau d'exécution que la formation a montré hier sous la nouvelle direction. La Chaux-du-Milieu a tissé une relation privilégiée avec l'auditoire, et La Persévérante a créé l'étonnement par sa section de percussion et par la maîtrise de sa directrice, Joëlle Gobbo, parmi les premières femmes à aborder ce qu'on avait cru réservé jusqu'ici à la gent masculine. «Si on fait bien son travail, on est respectée...» assure la jeune personne. /DDC



La fanfare La Sociale, du Locle, prendra part, le week-end prochain, à la Fête fédérale.

PHOTO LEUENBERGER

Pour tous les goûts

Couleurs sonores ■ Une riche journée musicale



Le chœur Capvogo, une remarquable prestation. PHOTO GALLEY

«Une belle bouffée d'air frais et une sympathique carte postale sonore du Locle.» Tel était l'avis d'une grand-maman valaisanne qui avait collé son oreille à son poste de radio, samedi, pour ne rien manquer de l'émission du kiosque à musiques de la Première diffusée en direct depuis le temple du Locle. Elle y prêtait une attention particulière, peut-être un peu complaisante, puisque sa petite-fille était au nombre des exécutants de la Musique scolaire qui, sous la direction de Claude Trifoni, a ouvert les feux de cette émission animée avec aisance par Valdo Sartori. Rompu à ce genre d'exercice, l'animateur a jonglé entre les différents groupes et sociétés installés tant au rez-de-chaussée qu'à la galerie de l'édifice. Outre les musiciens de la musique scolaire, d'autres jeunes, soit les membres de la chorale du collège Daniel-JeanRichard, ont aussi passé à l'antenne. Le

conseiller musical de cette émission, Frédéric Monard, de La Chaux-du-Milieu, avait subtilement équilibré l'ordonnement des prestations musicales. Oberkramer Musik cohabitait, finalement harmonieusement, avec les airs que Cédric Stauffer tire de son accordéon ou l'octuor vocal que Tiago Cordas a joliment présenté.

En soirée, à la halle du Communal, dans une atmosphère de cantine parfois difficile d'écouter pour ce genre d'exercice, le chœur Capvogo a ravi tous les amateurs d'art choral. Céline Portat dirige l'ensemble, alors que Méline Christen instrumente les choix musicaux. Ces deux habitantes des Ponts-de-Martel, à la tête de cette formation créée il y a deux ans, tiennent dans cette voie un instrument précieux et précis dont les seize membres feront, rapidement sans doute, non seulement entendre leur voix, mais aussi celle d'une prometteuse renommée. /jcp



Belle bouffée d'air frais avec la Musique scolaire qui s'est exprimée lors du «Kiosque à musiques». PHOTO PERRIN

LAVILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Pharmacie de service: du Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17).
- Permanence médicale: 117 ou hôpital 933 61 11.
- Dentiste de garde: 931 10 17

■ Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

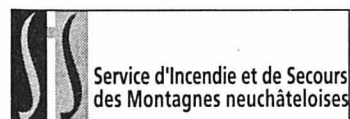
■ Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h.
■ Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9h-11h.

PISCINE

■ Piscine du Locle: tous les jours 9-19h30.

Rubrique District du Locle
Claire-Lise Droz – Jean-Claude Perrin

Rue du Pont 8 – 2400 Le Locle
Tél. (032) 931 33 31
Fax: (032) 931 33 32



Depuis vendredi à 18 heures jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers du poste permanent du SIS est intervenue à cinq reprises sur le territoire du Locle. Quant à l'équipe de la Pci (protection civile), elle a été engagée à la suite d'un risque d'éboulement, qui ne concernait pas la route cantonale.

Bagarre au couteau: un blessé

Neuchâtel ■ La police et le SIS sont intervenus

Commencé dans une disco de l'avenue de la Gare, à Neuchâtel, un différend entre deux jeunes gens d'une vingtaine d'années a, hier peu après 4 heures, tourné à la bagarre au couteau. Blessé au bras, l'un des deux protagonistes a été conduit à l'hôpital par une ambulance du Service d'incendie et de secours (SIS). De la disco, l'affaire s'est déplacée jusque dans la rue des Fausses-Brayes. Un des deux jeunes gens disposait d'un couteau à steak, l'autre d'un couteau de boucher, sensiblement plus grand. «C'est la nouvelle tendance, commente le chef de la sûreté Olivier Guéniat. On remplace par des couteaux de cuisine les couteaux prohibés par la nouvelle loi sur les armes.»

Finalement, c'est le porteur du couteau de boucher qui s'est retrouvé à l'hôpital. Sur le moment, son adversaire s'est enfui, mais la police can-

tonale l'a interpellé dans l'après-midi et l'a entendu «pour établir les faits».

Plusieurs témoins

Selon le chef de la sûreté, les deux protagonistes sont connus de ses services pour d'autres actes de violence. Mais, comme les lésions corporelles simples ne se poursuivent pas d'office, «un éventuel jugement ne pourra intervenir que si l'un d'eux dépose plainte».

Dans ce cas, enquêteurs et juges ne devraient pas manquer de témoins potentiels: plusieurs amis et connaissances des deux adversaires ont assisté à leur affrontement, mais ont aussi tenté de les séparer, indique Olivier Guéniat. Cette scène de la vie nocturne qui, selon le chef de la sûreté, «aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves», a entraîné l'intervention de la police de la Ville et de la police cantonale. /JMP

Festi'neuch, première à succès

Patinoires du Littoral ■ 3000 personnes ont fait la fête au rock celtique et au reggae. Pas d'incidents à signaler

Par Alexandre Caldara et Isabelle Stücki

«On y a cru et on a réussi.» Hier à l'heure des nettoyages et du bilan, Patrick Tanner, l'un des jeunes membres du comité d'organisation de la première édition de Festi'neuch, affichait la forme et l'optimisme des grands jours. Samedi soir, en effet les patinoires du Littoral à Neuchâtel étaient bien remplies pour accueillir la première édition de Festi'neuch: «Nous avons enregistré 2500 entrées payantes et 500 invités.»

Autre satisfaction, la bonne ambiance. Pas de bagarres et d'incidents majeurs à souligner. Seule la musique s'est arrêtée plus tard que les deux heures du matin autorisées. Les mythiques Wailers ont terminé leur concert à trois heures. «Maintenant nous pensons surtout à nous reposer. Mais nous avons tous envie de repartir

pour une nouvelle édition, l'an prochain», poursuit Patrick Tanner.

Les premières notes de Festi'neuch ont retenti à 18 heures. L'amalgame proposé entre les groupes neuchâtelois (Soul Vaccination, Elandir et The Moonraisers), suisse (Glen of Guinness) et les deux pointures internationales; (les Silencers et les Wailers) a bien fonctionné.

Le traumatisme Xamax

Seule frayeur pour les organisateurs, l'arrivée tardive des membres du groupe Silencers: «Le chanteur Jimme O'Neill est arrivé la veille déjà, mais l'avion du reste de son groupe avait quatre heures de retard. Finalement à 21 heures, ils étaient bel et bien là», indique Patrick Tanner, soulagé de voir monter les Silencers au complet, sur scène à 23h30. Jimme O'Neill gardait un triste souvenir de Neuchâtel: «Ici, mon équipe de football préférée, le Celtic Glasgow, a



Le retard de son avion n'a rien enlevé au charme d'O'Neill, fille du leader des Silencers. PHOTO LEUENBERGER

perdu 5 à 1, contre Neuchâtel Xamax. C'était terrible», a-t-il rappelé pendant son concert. Rires et applaudissements dans la salle. Aux sons ensoleillés des Wailers, qui concluait cette soirée consacrée au rock celtique et au reggae, certains

dans le public ne pouvaient s'empêcher de penser à l'absent de la soirée: «Un de mes plus grands regrets, c'est de n'avoir jamais pu voir Bob Marley sur scène», s'est exclamé une jeune fan. A la fin du concert des Wailers, il était à moitié consolé. /ACA

Valangin refuse de payer plus

Fiscalité ■ Les référendaires gagnent la première manche

Grande expectative, hier à Valangin, pour un scrutin communal au goût inhabituel. La population devait se prononcer sur le référendum fiscal déposé par un groupe valanginois. Ce référendum concernait le coefficient communal à 102% de l'impôt cantonal, fixé par le Conseil général en novembre 2000. Pour établir son budget, l'exécutif s'était d'abord basé sur un taux de 105, alors que les libéraux proposaient du 100 pour cent. C'est une motion socialiste qui avait finalement permis d'en rester à 102 pour cent.

Hier, après dépouillement, 129 votants ont appuyé les référendaires en refusant le taux de 102%, alors que 62 l'acceptaient. La réaction de

quelques conseillers généraux indiquent qu'ils se sentent un peu les dindons de la farce au moment où les partis politiques se montrent unis et tirent à la même corde. L'un des référendaires relève toutefois «que cette victoire n'est pas dirigée contre la commune ni contre aucun particulier, mais qu'elle est surtout une victoire de la démocratie. On va vers une baisse des impôts communaux comme cela se prépare aussi au niveau cantonal. Cette votation représente vraiment l'opinion du village et il faudra qu'à l'avenir les autorités en tiennent compte».

Le premier round est joué et le deuxième est pour dans une semaine. Le législatif devra alors se pencher sur une initiative demandant un coefficient fiscal ramené à 95 pour cent. /amo

Brochet et veau sous tente

Neuchâtel ■ Onze confréries gastronomiques romandes ont célébré les produits du terroir

«Voici, en entrée, une darne de brochet braisée à la crème de romarin, accompagnée par une chiffonnade de légumes.» La section vaudoise de la confrérie des Potes-aux-Feu présentait avec enthousiasme son entrée hier, à midi, place des Halles, à Neuchâtel, sous une tente qui abritait le concours annuel romand de cuisine en plein air. Le public a pu déguster un menu préparé par les Potes-au-Feu de Neuchâtel, composé d'une mousseline de bondelle et truite du lac fumées, suivi d'un rôti neuchâtelois avec une sauce au pinot noir et, pour conclure, un soufflé glacé avec un parfum d'alcool venu du Val-de-Travers. Voilà pour le public.

Quant aux onze sections romandes en compétition, elles étaient chargées, à partir d'un panier garni, de confectionner un produit du lac en

entrée et une poitrine de veau comme plat principal: «Nous avons choisi un morceau de viande simple mais qui peut s'approprier de multiple manière: farci, braisé, bouilli, en blanquette, en quenelles ou grillé», précise le président de la section neuchâteloise des Potes-

aux-Feu, Luc Jacopin. Ces plats ont été goûtés par un jury composé de deux amateurs et de deux professionnels. Ils ont jugé les mets proposés selon différents critères: originalité, créativité, organisation du travail, goût et gastronomie. /aca



Coup de feu pour les Potes-au-Feu, ici la section d'Yverdon-les-Bains. PHOTO LEUENBERGER

EN BREF

SAINT-SULPICE ■ La fête malgré la pluie. Saint-Sulpice a vécu, samedi et hier, à l'enseigne de la 8e édition de la Fête villageoise. La manifestation s'est ouverte par un cortège placé sous le thème de la haute couture et auquel une quinzaine de groupes ont pris part. Elle s'est poursuivie dans la bonne humeur malgré une météo plutôt maussade, entre fête foraine, musique, promenades en calèche, dégustations et marché artisanal. /mdc

LES VERRIÈRES ■ Pompiers en formation. Amicale des officiers et des Etats-majors des sapeurs-pompiers du Val-de-Travers (AOEM), en collaboration avec les instructeurs fédéraux du district, a organisé pour la troisième année un cours de base, reconnu par le canton. La journée officielle s'est déroulée samedi aux Verrières. Plusieurs conseillers communaux et représentants des commissions de police du feu ont assisté aux exercices soumis à la trentaine de recrues participant à ce cours. /mdc

www.ffm2001.ch 14-24 juin 2001 FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE secretariat@ffm2001.ch

Procurez-vous dès maintenant votre Carte de Fête Visiteur au prix de CHF 60.-

Laissez-passer 14-24.6.01 donnant droit à l'accès gratuit aux sites de la Fête fédérale de musique, cortèges, salles de concours, parcours de marche, Halle des Fêtes, Final, à l'utilisation gratuite des transports et parkings spéciaux, à la Ville en Fête, à l'insigne et au livret de Fête, à un repas principal à Forum Fribourg.

Commande au secrétariat FFM, CP 173, 1705 Fribourg
Tél. 026 341 76 60
Fax 026 341 76 61

- 14.6 JEUDI** Journée d'ouverture
18.00 Ouverture officielle de la 31^e Fête fédérale de musique à Forum Fribourg
- 15.6 VENDREDI**
15.00-20.15 Concours de musique concertante en salles
14.45-19.45 Concours de musique de marche sur le Boulevard de Péroilles
dès 14.00 Animation musicale **SRG SSR idée suisse**, Place Georges-Python
dès 17.30 Proclamation des résultats à Forum Fribourg, Halle des fêtes
20.30 **Concert de gala par le Swiss Army Big Band.** Direction Pepe Lienhard, special guest: Bonnie J. Taylor - Sam Singers. (TicketCorner 0848 800 800, CHF 25.-)
dès 19.00 "La Ville en fête", soirée culturelle et festive au Bourg et en l'Auge



- Journée de la Bannière fédérale **SAMEDI 16.6**
08.15-17.30 Concours de musique concertante en salles
10.00-17.00 Concours de musique de marche sur le Boulevard de Péroilles
dès 09.00 Animation musicale **SRG SSR idée suisse**, Place Georges-Python
09.30 Accueil de la délégation d'Interlaken avec la Bannière fédérale
10.00 Cortège: Av. de la Gare - R. St-Pierre - Rte des Alpes - Place Notre-Dame
11.00 Acte officiel à la Place Notre-Dame
18.30 "FINAL" à Forum Fribourg
20.30 **Concert de Gala par The Band of Her Majesty's Royal Marines.** Direction Major Barrie Mills. (TicketCorner 0848 800 800, CHF 35.-/30.-/25.-)
dès 16.00 "La Ville en fête", soirée culturelle et festive au Bourg et en l'Auge
21.00 Animation à Forum Fribourg, Halle des fêtes

LE FINAL
Cérémonie de remise des diplômes et des couronnes enrichie d'un spectacle sur le thème

Panorama de Fribourg
Huit tableaux courts, rythmés et s'enchaînant rapidement vous permettront de voir évoluer plus de 300 participants présentant nos costumes, nos ensembles musicaux et nos danses. C'est ainsi que les spectateurs verront tour à tour les fifres et tambours, les Grenadiers fribourgeois, des groupes folkloriques, un ensemble de cuivres, des productions rythmiques et le chœur des armails. Le final d'une durée totale de 60 minutes qui est ouvert à tout le public se terminera par l'Hymne National Suisse.

A Forum Fribourg au 1er étage, les SA: 16.6 et 23.6 à 18.30, les DI: 17.6 et 24.6 à 15.30
Entrée CHF 10.- (gratuit avec l'insigne de fête M)

- Journée officielle **DIMANCHE 17.6**
08.00 Service religieux œcuménique à Forum Fribourg
08.30-14.15 Concours de musique concertante en salles
10.15-15.00 Concours de musique de marche sur le Boulevard de Péroilles
dès 09.00 Animation musicale **SRG SSR idée suisse**, Place Georges-Python
15.30 "FINAL" Spectacle et proclamation des résultats à Forum Fribourg

Urs Gasche sans surprise

Election ■ Le représentant de l'UDC accède au Conseil d'Etat bernois. Thomas Brönnimann, n'a jamais constitué une menace...

L'UDC Urs Gasche a été élu hier sans surprise au Conseil d'Etat bernois. Il occupera le siège laissé vacant par son collègue de parti Hans Lauri. L'unique rival du candidat de l'UDC, le sans-parti Thomas Brönnimann, a réalisé un meilleur score que prévu. Urs Gasche, âgé de 46 ans, a obtenu 147.143 suffrages (74,3%) contre 47.878 (24,2%) à Thomas Brönnimann, un professeur de lycée, âgé de 33 ans, qui ne bénéficiait de l'appui d'aucun parti. La participation s'est élevée à 32,8 pour cent. La victoire du candidat UDC ne faisait plus aucun doute depuis plusieurs semaines, les socialistes et les radicaux ayant renoncé à présenter un candidat. Ces deux partis affûtent leurs armes dans la perspective du renouvellement du Conseil exécutif lors des élections générales d'avril 2002.



Urs Gasche, à gauche, félicite et fleurit par le président de l'UDC bernoise Hermann Weyeneth, hier, à Berne, après son élection au Conseil d'Etat bernois. PHOTO KEYSTONE

C'est évidemment Urs Gasche qui s'est montré à son avantage, Thomas Brönnimann étant assez largement distancé: à Moutier, notamment, où Urs Gasche a récolté 2293 voix, contre 973 à Thomas Brönnimann (Courtelary: 2029 contre 1299; La Neuveville: 562 contre 273).

Urs Gasche, maire de Fraubrunnen et avocat d'affaires, devrait reprendre la Direction des finances. Il souhaite mettre ses idées libérales au service du canton afin de renforcer l'économie. Il a annoncé vouloir poursuivre une politique d'austérité s'il hérite des Finances.

L'élu a également souligné, lors de divers entretiens accordés à la presse, l'importance qu'il accordait aux liens entre les deux communautés linguistiques du canton de Berne. Le Conseil exécutif bernois compte aujourd'hui trois UDC, deux socialistes et deux radicaux. /ats-réd

Et le Jura bernois?

Dans les trois districts francophones du canton de Berne,

DISTRICTS DE ...	Armement		Coopération		Evêchés	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Courtelay						
Corgémont	191	238	185	245	200	210
Cormoret	51	83	55	79	69	51
Cortébert	69	106	71	103	79	88
Courtelay	141	133	145	128	122	136
La Ferrière	28	59	33	54	33	52
La Heutte	69	65	71	63	86	37
Mont-Tramelan	15	42	13	44	16	38
Orvin	152	135	157	127	127	151
Péry	149	176	157	166	164	144
Plagne	44	72	42	71	48	60
Renan	82	113	74	121	88	84
Romont	24	32	28	29	30	24
Saint-Imier	562	553	554	552	568	498
Sonceboz-Sombeval	122	216	112	224	165	151
Sonvilier	69	149	79	138	105	91
Tramelan	481	679	499	661	398	717
Vaufelin	51	55	52	54	48	47
Villeret	118	112	111	119	121	90
Total	2418	3017	2438	2980	2467	2569
La Neuveville						
Diesse	48	53	53	47	62	32
Lamboing	75	84	75	83	83	60
La Neuveville	505	317	516	305	490	278
Nods	59	62	63	58	67	50
Prêles	123	125	134	114	121	112
Total	810	641	841	607	823	532
Récapitulation par district						
Courtelay	2418	3017	2438	2980	2467	2669
Moutier	2359	3255	2318	3269	2449	2828
La Neuveville	810	641	841	607	823	532
Total du Jura bernois						
BIENNE	7012	4405	7014	4340	6648	4244
Total du canton de Berne	158670	116215	157417	116671	157023	103942

Sous le signe de la franche camaraderie

La Neuveville ■ La Société de gymnastique a fêté dans l'enthousiasme et la bonne humeur son siècle et demi d'existence, sous un chapiteau qui a fait le plein trois jours durant

A défaut de réchauffer l'atmosphère, le soleil n'a cessé de briller durant tout le week-end dans le cœur des Neuvillois. C'est en effet avec un enthousiasme sans faille qu'ils ont célébré, depuis jeudi soir et jusqu'à hier, les 150 ans de leur Société de gymnastique.

Même les amateurs de beachvolley ne se sont pas laissés arrêter par la pluie, et se sont battus avec ardeur sur une plage détrempée. Rien ne saurait arrêter un sportif...

La tente dressée à côté du stade de Saint-Joux a fait le plein trois soirs de suite. Jeudi d'abord, avec la nuit

de l'aérobic, qui a vu des dizaines d'adeptes de cette discipline s'essayer à de nouveaux styles, sous la conduite de professionnels, au nombre desquels la Neuvilloise Pascale Grossenbacher, sélectionnée suisse aux Jeux Olympiques d'Atlanta. Vendredi ensuite, avec une soirée fun comprenant une démonstration de gymnastique artistique par les filles de l'Union sportive La Neuveville, renforcée pour la circonstance par des gymnastes d'Uznach. La soirée s'est poursuivie avec une prestation du groupe de funk et de jazz Seven 4 Seven, avant que les amateurs de rap ne

puissent se défouler grâce au DJ Luis.

Du délire!

Apothéose de cet anniversaire, le spectacle de samedi, qui a vu les 150 gymnastes de la société présenter différents numéros à une foule en délire... La tente était en effet pleine à craquer pour applaudir tant les petits (le plus jeune membre de la FSG a 2 ans) que les vétérans (le plus âgé compte 82 printemps). Comme l'a rappelé Richard Mamie, président de la société, celle-ci compte quinze groupes, qui se retrouvent chaque semaine, et qui totalisent 10.000 leçons par année,

données par des moniteurs bénévoles.

Dimanche, au cours de la journée officielle, en présence des autorités et des représentants des associations cantonale et régionale de gymnastique, la société s'est vu offrir plusieurs cadeaux sous forme de dons, venant saluer sa longévité. Raymond Bourquin, maire de la localité, a remercié chaleureusement la FSG, qui a fait vivre aux Neuvillois des «soirées intenses d'émotion et de joie». Et ceux qui n'avaient pu faire le déplacement samedi soir ont eu l'occasion de revoir quelques numéros préparés par les groupes de la société. /MHU



Pour le grand spectacle du 150e, samedi soir, tous les groupes de la FSG ont présenté un numéro original. PHOTO LEUENBERGER

Succès pour une première

Union ■ Très forte participation, à Saint-Imier et Tramelan, à l'occasion des assises de la Société philanthropique suisse

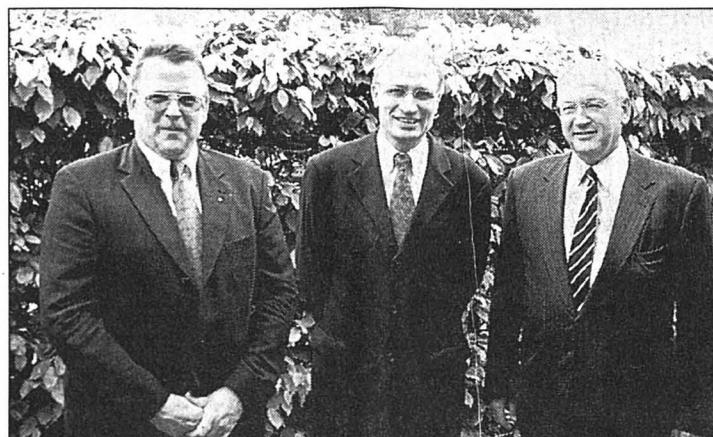
Sous l'impulsion de Frédy Gerber, président du comité d'organisation, la Société philanthropique suisse Union a tenu ses assises dans le Jura bernois pour la première fois depuis sa création à Sonvilier, en 1843.

leur part, visité avec beaucoup d'intérêt le Centre du cheval, à Bellelay. Cette journée mémorable s'est poursuivie par un banquet, servi à la salle de la Marelle, à Tramelan, et placé sous la responsabilité de Ronald Ermatinger.

En dénombrant plus de 870 personnes, les organisateurs n'ont pas manqué de saluer dignement cette forte participation. Directeur de l'Instruction publique, le conseiller d'Etat Mario Annoni s'est exprimé en deux langues. A l'heure du bilan, Frédy Gerber affichait une mine radieuse: «Cette journée s'est parfaitement déroulée. Organiser une manifestation de

cette envergure constitue une initiative courageuse et c'est grâce à la collaboration des onze cercles

d'Union du Jura bernois qu'il a été possible de relever un tel défi avec succès.» /ood



Ronald Ermatinger, Mario Annoni et Frédy Gerber (de gauche à droite) garderont un souvenir impérissable de la réception historique d'hier. PHOTO ODIET

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelay à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeberger, 487 42 80, jusqu'au 15 juin. La Neuveville, pharmacie du Landeron, 752 35 34.
- Planning familial: tél. 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villeret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courtelay: lu/me 9h30-10h30, ma

- 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- Mémoire d'Ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

- Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

- Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

PISCINES

- Saint-Imier: bassin de natation: lu/ma/je 18-21h, me 16h30-19h15, sa 9-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Parioise Assemblée de la paroisse catholique de Tramelan, salle du Foyer, 20h.

Filon littéraire à exploiter

Colloque ■ *Les riches débats tenus à Porrentruy autour des documents du Fonds Viatte obligeront l'Etat à le mettre en valeur sans lésiner sur les moyens*

Par
Victor Giordano

Réunissant une trentaine de spécialistes et une poignée de Jurassiens intéressés, le colloque, tenu vendredi et samedi, à Porrentruy, a donné lieu à des exposés pleins de richesses. Il a mis en lumière l'ampleur des travaux que la montagne de documents du Fonds Viatte exigera, afin d'attirer les chercheurs.

Cette évidence a été imposée, dès les premières minutes du colloque, par le professeur québécois Yvan Lamonde. Il a souhaité la mise sur internet de la bibliographie, d'une liste des ouvrages des bibliothèques de l'homme de lettres, de certains articles, de cours, de parties de son journal, etc.

Il serait illusoire de croire que des chercheurs intéressés se résoudront à traverser l'Atlantique pour venir consulter ces documents auxquels ils doivent avoir en partie accès par le réseau électronique. Numériser une partie des documents participe donc d'une exigence qui, pour être minimale, n'en apparaît pas moins coûteuse dès l'abord. Songeons que l'évangéliste de Saint-Ursanne, ouvrage rarissime, n'a pas encore été microfilmé...

Efforts à poursuivre

Depuis la donation du Fonds Viatte, les services culturels du Jura n'ont pas chômé et ont accompli un labeur considérable. Prolonger ces efforts n'en apparaît que plus nécessaire et l'autorité politique devra décider d'y consacrer des moyens humains et financiers importants.

Ces exigences découlent des constats réaffirmés durant le colloque: Viatte a été un médiateur entre les littératures en français actives dans de nombreux pays. Il a joué un rôle de premier plan dans le sursaut français après le débâcle de 1940 contre l'envahisseur nazi. Il s'est taillé une solide réputation par ses cours, ses conférences, ses articles. Il s'est retrouvé en 1932, comme tant d'autres Jurassiens après lui, aux prises avec le despotisme bernois qui l'a écarté d'un poste universitaire à Berne, ce qui fut en fin de compte... la chance de sa vie et le poussa à émigrer au Québec!

De plus, l'ampleur des lettres échangées avec ses mère et belle-mère - 1700 missives en 30 ans - constitue une mine d'informations politico-litté-

raires qui mérite d'être exploitée aussi. Sous l'angle littéraire francophone, du catholicisme social, de l'enseignement universitaire, le fonds se prête à de multiples études qui devraient amener des étudiants à s'y atteler.

Un monde imaginaire

Le fonds contient encore tout un univers étonnant, moins sérieux, plus anecdotique, mais qui soulève tout autant d'admiration. C'est celui de l'empire cerféen que Viatte a créé de toutes pièces, par jeu personnel, pour entraîner sa phénoménale mémoire. Il crée des Etats imaginaires, leur invente des conflits, constitue une assemblée internationale qui fait office de parlement d'un empire et dresse la biographie imaginaire de tous les membres qu'il choisit dans le monde bien réel. Ce sont des pages de cahiers noircies de textes fictifs, ensuite appris par cœur, pour le seul plaisir de présider soi-même à l'avenir de ce monde, à côté du monde réel. La fille d'Auguste Viatte a expliqué vendredi le fonctionnement de ce jeu, sans doute unique au monde, et indiqué que le moindre événement, relaté dans la presse ou à la ra-



dio, fournissait le prétexte à l'entrée d'un nouveau membre admis dans cette assemblée après une élection dont les résultats sont aussi régulièrement notés par le meneur de jeu qui y jouait en core, ses 80 ans passés... Le colloque a mis en évidence des facettes étonnantes de ce personnage hors du commun que fut Auguste Viatte. Sans doute que le fonds contient d'autres richesses que l'on se doit désormais de ne pas laisser dormir dans les placards. /VIG

FISCALITÉ

Respecter les droits de l'homme

Le député Alain Schweingruber, PLR, dépose une initiative parlementaire et une motion interne en vue de la suppression de dispositions fiscales qu'il juge contraires à la Convention européenne des droits de l'homme. La motion interne demande que le canton du Jura use de son droit d'initiative fédérale. Si le Parlement l'accepte, elle sera transmise aux Chambres fédérales.

L'initiative se réfère à un arrêt de la Cour européenne, qui juge inacceptable que les autorités fiscales prononcent des amendes envers des personnes qui ne leur fournissent pas les documents ou les renseignements requis. Selon la cour, le droit de ne pas contribuer à sa propre incrimination présuppose que les autorités fondent leur argumentation sans recourir à des éléments de preuve obtenus par la contrainte ou les pressions. Cet arrêt obligera le Tribunal fédéral à modifier sa jurisprudence. Trois articles au moins de la loi d'impôt seraient non conformes à la Convention européenne, donc contraires à la Constitution fédérale. Ils doivent être abrogés ainsi que de tous autres articles du même acabit. /vig

MÉDICAMENTS

Acheter par correspondance?

Dans une question écrite, Carl Bader, PLR, relève que des caisses-maladie recommandent à leurs assurés d'acheter les médicaments par correspondance. Elles ont conclu des contrats avec certaines pharmacies qui octroient des rabais se montant à 20%. Or, le Parlement a adopté, en 1999, une motion interdisant l'envoi postal de médicaments. Mais elle ne semble pas applicable à une pharmacie sise hors du territoire cantonal.

C'est pourquoi le député demande au Gouvernement si les recommandations des assurances maladie constituent un bon moyen de freiner les coûts médicaux? Serait-il judicieux de revoir le contenu de la loi sur la vente de médicaments adoptée en décembre 1990? Enfin, vu l'évolution des coûts de la santé, quelle suite le Gouvernement entend-il donner à la motion précitée? /vig

GOUMOIS

Définir les responsabilités

Le récent sauvetage de spéléologues amateurs, dans une grotte de Goumois (France), suscite deux interventions parlementaires. Le groupe socialiste aimerait savoir si ces lieux naturels tels que grottes, trous ou falaises «propices à la grimpe» sont sécurisés et si la responsabilité pénale ou civile des communes peuvent être engagées en cas d'accident? Charles Juillard, PDC, relève lui que des élèves se sont naufragés dans cette grotte.

Quelles directives?

Il aimerait savoir si des directives sont émises afin que les activités hors-cadre se déroulent sans danger non évalué ou si le Gouvernement envisage d'en promulguer. Quelle serait la responsabilité de l'Etat en cas d'accident? Le Gouvernement est-il prêt à édicter une législation minimale en matière de sports comportant de hauts risques? /vig

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
- **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
- **Dépannages Centrale,** 955 14 12.
- **Taxis:** piquet de nuit 951 21 18.

CENTRE

- **DE LOISIRS**
- **Piscine:** lu 13h30-21h, ma ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 951 24 74.
- **AGENDA**
- **MARCHE**
- **Marche Pro Senectute** met sur pied une marche avec visite d'un sentier botanique. Départ à 13 heures, sur la place de la Poste à Delémont. Renseignements au 421 96 10.

Des scores nets

Votations ■ Deux non aux révisions de la loi militaire

Les citoyens jurassiens ne se sont pas déplacés en masse pour ces votations fédérales puisqu'on enregistre une participation moyenne de 30,6%, les Delémontains se montrant les plus civiques, avec 29,9%, contre 30,4% pour les Franches-Montagnards et 31,7% pour les Ajoulots. Comme Genève et le Valais, le Jura a refusé l'article sur l'armement des soldats suisses à l'étranger sans qu'on sache si les non proviennent des voix de l'UDC ou des rangs pacifistes. On sait que les socialistes jurassiens se distançaient sur ce thème de leurs camarades d'outre-Sarine en se rapprochant des mots d'ordre du GSSA. Le score est assez net (55,4% de refus) et le résultat le plus clair vient des Franches-Montagnes (56,4%). Sur le Haut-Plateau justement, les refus les plus élevés se dénichent aux Enfers (79,3%), à Montfaucon (74,5%) et à Saint-Brais (70,5%). Il n'y a que trois com-

munes à accepter cet objet: La Chaux-des-Breuleux (56,7%), Saignelégier (52,8%) et les Breuleux (50,7%). Dans la vallée de Delémont, cinq communes acceptent cet objet (Bourrignon, Châtillon, Develier, Saulcy et Vellerat). Les rejets les plus nets sont enregistrés à Courchapoix (75%), Ederswiler, Movelier et Soulce. En Ajoie, Asuel, Bure, Porrentruy, Réclère disent oui alors que les rejets les plus nets se trouvent à Ocourt (80,8%), Seleute et Bonfol. Pas de problème pour la votation sur les évêchés, acceptée à hauteur de 69,8 pour cent. Sur le Haut-Plateau, la surprise vient des Enfers, qui est la seule commune à refuser, avec 73% de non. Miécourt, Pleujouse, Seleute, Mervelier et Ederswiler ont également voté non. /MGO

CANTON DU JURA Votations fédérales	Armement		Coopération		Evêchés	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Franches-Montagnes						
Le Bémont	30	44	27	48	46	20
Les Bois	77	100	71	106	114	54
Les Breuleux	143	139	137	144	191	80
La Chaux-des-Breuleux	17	13	15	14	22	6
Les Enfers	6	23	7	23	7	19
Epauvillers	18	30	18	30	37	8
Epiquerez	19	20	20	19	30	5
Les Genevez	45	71	47	69	84	27
Goumois	8	10	7	11	14	3
Lajoux	42	101	36	106	96	36
Montfaucon	27	79	12	83	65	36
Montfauvergièr	7	8	7	7	7	4
Muriaux	40	66	41	64	63	34
Le Noirmont	161	177	152	162	218	75
Le Peuchapatte	10	11	5	16	13	8
Les Pommerats	14	29	17	26	27	15
Saignelégier	226	202	220	206	306	93
Saint-Brais	18	43	15	44	34	24
Soubey	16	30	15	31	23	22
Total	924	1196	869	1209	1397	569
Récapitulation par district						
Franches-Montagnes	924	1196	869	1229	1397	569
Delémont	3068	3702	3015	3704	4537	1873
Porrentruy	2410	3042	2406	3020	3566	1659
Total du canton	6402	7940	6290	7953	9500	4101

ENBREF

CHASSEURS ■ Quels accès dans les forêts? Le Gouvernement répond à Gérard Meyer, PDC, que les chasseurs ont accès en véhicule motorisé aux routes forestières les jours de chasse, comme les exploitants de biens-fonds agricoles. La surpopulation de sangliers a entraîné des tirs de régulation. Des autorisations spéciales ont été délivrées dans le val Terbi. Pour la chasse aux sangliers, le droit d'accès précité est limité au transport des bêtes abattues. Les dommages causés ce printemps

par des sangliers ont atteint 180.000 francs. /vig

RADIOLOGIE ■ Des contrôles périodiques. Dans une question écrite, Charles Juillard, PDC, demande au Gouvernement s'il fait procéder à des contrôles réguliers des installations de radiologie en activité dans le canton et quelles mesures sont prises en vue de mettre ces installations en conformité si elles sont défectueuses et quels délais sont accordés dans une telle hypothèse. Selon une enquête récente, nombre d'ins-

tallations de ce type en Suisse ne remplissent pas les normes de sécurité fixées. /vig

DÉBARDAGE ■ Cours de formation. Le cours préalable aux examens de formation d'ouvrier forestier ou de débardeur est grevé d'une taxe de 1500 francs et de 500 francs d'inscription à l'examen, selon un règlement récemment adopté. Dans une question écrite, Alexis Pelletier, PDC, demande au Gouvernement si ces frais élevés ne risquent pas d'inciter no-

tamment un agriculteur actif en forêt en hiver à se présenter à l'examen sans suivre le cours, alors que ce dernier serait utile notamment dans le domaine de la sécurité. /vig

LE PEUCHAPATTE ■ Comptes approuvés. Vendredi soir, l'assemblée communale du Peuchapatte, réunissant onze citoyens, a approuvé les comptes 2000 qui présentent un excédent de recettes de 11.000 francs. Aucune question n'a été soulevée dans les divers. /vig

BMW Service Plus

Service gratuit jusqu'à 100 000 km ou 10 ans*
Garantie jusqu'à 100 000 km ou 3 ans*

*Seule la limite atteinte en premier sera prise en compte.



Le plaisir de conduire



Ici commence le pur plaisir de conduire: première de la nouvelle BMW Série 3 compact, le week-end du 16 juin 2001.

Sensations de conduite typiquement BMW! La nouvelle Série 3 compact est la parfaite synthèse entre sportivité, tempérament et élégance. Du pur plaisir, à déguster sans modération. Nous nous réjouissons de votre visite.

Autoprestige Boudry SA
Boudry
Route Cantonale
Téléphone 032/842 50 10

Automobiles Transjurane SA
Courgenay
Rue Sédrac
Téléphone 032/4710101

A vendre Grand appartement

Rue des Crêts 107



Magnifique appartement de 5½ pièces, neuf, disposant d'un canal pour cheminée

Grande terrasse abritée

Il est composé de:
1 grand hall d'entrée, 1 grand séjour avec accès sur la terrasse, 4 chambres à coucher, 1 cuisine entièrement agencée semi-ouverte sur le coin à manger, 1 salle de bains, 1 salle douche, 1 grand réduit, 1 place de parc dans garage collectif

Excellente situation, quartier calme et ensoleillé.

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds 032 / 913 26 55

À VENDRE
À CHÉZARD
Dans une petite copropriété de 6 appartements. Proche de toutes les commodités tout en étant situé dans un endroit calme et ensoleillé

BEL APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES AVEC TERRASSE GARAGE ET PLACE DE PARC

Il se compose de:
hall d'entrée avec armoire - Salle de bains avec WC/douche et lavabo - 2 chambres à coucher, cuisine agencée ouverte sur le très grand salon/salle à manger - Cheminée.

Affaire à saisir, prix non spéculatif. Dossier et visite sur demande.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

À VENDRE
A La Chaux-de-Fonds
Temple-Allemand 93-95

GARAGE INDIVIDUEL

Pour tout renseignement, téléphonez-nous.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA

À LOUER à LA CHAUX-DE-FONDS

Bureau de 43m² env.

avec WC sur avenue Léopold-Robert. Loyer intéressant!

Contact: Mlle Sommer
Ligne directe: 032 / 729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

IMMOBILIER

Idéal pour le week-end!
Au «JEAN BRENNIN»
au-dessus de Corgémont
Devenez propriétaire de ce



joli chalet de 3 pièces avec 1350 m² de terrain (seul dans les prés!) Soigné et original!

Prix de vente: Fr. 145.000.-.

engelmänn ag
Nachfolger/Successor: Jean-Claude Fatio
Dufourstrasse 32 2502 Biel/Bienne
Tel. 032 341 08 85
www.engelmannimmo.ch engelmänn-ag@bluewin.ch

À VENDRE
A La Chaux-de-Fonds
IMMEUBLE POUR BUREAUX OU ATELIER

Cette construction de 4800m² construite sur un terrain de 1130 m² a été réalisée avec des matériaux de qualité. Elle est parfaitement entretenue et disponible tout de suite.

Composition:

23 bureaux et sanitaires en rapport. 14 garages assurés à eux seuls un revenu annuel net de Fr. 32.460.-. Prix à discuter: Fr. 1.150.000.-. Possibilité d'acquérir un terrain voisin de 500 m² affecté en parking. Excellente opportunité à saisir pour celui qui a besoin de surface bureau ou atelier car le revenu des garages assure déjà une couverture d'intérêts hypothécaires non négligeable.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerces, PME, PMI

Etudions toutes propositions

AC21: 032/724 24 25

Internet: www.mci.fr 18-743102/4x4

Vente et achat entre particuliers

A vendre
Appartement de 4½ pièces
Champs 5a, La Chaux-de-Fonds

- cheminée de salon
 - grande véranda
 - jouissance d'un jardin privatif
 - Orientation Sud-Ouest, situation calme et ensoleillée
 - 2 places de parc dans garage collectif
- Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous.
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds 032 / 913 26 55

A louer
Envers 64, Le Locle
3 - 3½ et 4 pièces

- 2 min. des écoles primaire secondaire et du CIFOM
 - Cuisines agencées
 - Salles de bains-WC
 - Buanderie • Caves
 - Libres de suite ou à convenir
- Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle UNPI
Groupe GECO SA
27, rue du Temple - 2400 Le Locle 032 931 28 83

CHAUX-DE-FONDS

Rue du Locle 38

4 pièces

- Fr. 980.- ch. incl.
- dès le 1.7.01
- cuisine semi agencée
- balcon
- à proximité des transports - publics et des commerces

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-526886

COUVET

à louer

Adresse	Pièces/ Etage	Loyer ch. incl.	Déla
Progrès 11, 13 et 15	2 pièces 1er et 2e étage	dès Fr. 415.-	de suite ou à convenir
Rue du Quarre 23	2 pièces 2e étage	Fr. 465.- ch. incl.	de suite ou à convenir

wincasa

Services Immobilier
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-526990

Emploi, immobilier, occasions, promotions et trouvailles... c'est toute une région qui parle affaires!

A 98 centimes par jour, ça vaut la peine de s'informer.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Je m'abonne: annuel Fr. 298.-
98 cts le numéro semestriel Fr. 158.-
 trimestriel Fr. 84.-

Prix spéciaux sur demande:

- étudiants vivant hors du domicile familial
- AVS au bénéfice d'une aide complémentaire.

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.
A retourner à: L'IMPARTIAL, service des abonnements, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

Dans le flou avec le temps

Santé ■ *Les difficultés de la vue augmentent avec l'âge.*

Jean-Jacques Tritten propose un tour d'horizon ce soir, au Club 44

Par
Sophie Bourquin

«**A** la naissance, chaque nerf optique possède un million deux cent mille fibres nerveuses. Nous en perdons cent mille tous les dix ans», explique Jean-Jacques Tritten, médecin-chef du service d'ophtalmologie à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. C'est pourquoi les problèmes de vue augmentent avec l'âge. Jean-Jacques Tritten donnera ce soir au Club 44 une conférence sur le sujet, en compagnie de Christine Noirjean, assistante sociale, et Olivier Blaser, ergothérapeute au Centre spécialisé pour handicapés de la vue de l'Association neuchâtoise pour le bien des aveugles (ANBA).

Maladies et traitements

Cataracte, glaucome, dégénérescence maculaire ou encore rétinopathie diabétique sont les maladies les plus fré-

quemment rencontrées chez les personnes âgées. «La dégénérescence maculaire entraîne la perte de la vision centrale et une déformation des images», déclare Jean-Jacques Tritten. Le quart de la population âgée de plus de 80 ans en souffre et c'est la première cause de cécité sociale, un seuil atteint lorsque l'acuité visuelle descend en dessous de 10%. Un nouveau traitement au laser se montre efficace seulement dans 25% des cas et ne permet que de stabiliser la progression du mal.

Le glaucome quant à lui touche le nerf optique. C'est une maladie à forte tendance héréditaire, qui cause la perte de la vision périphérique.

«Le malade voit comme à travers un tube. On peut avoir une vue de 100% mais ne pas trouver le trou de la serrure». Une maladie dont

les personnes à risques doivent commencer à se méfier dès 45 ans, en effectuant des contrôles. «Il faut mesurer la pression de l'œil, qui est un facteur de progression du glaucome».

Quant à la cataracte, elle est de plus en plus répandue, augmentant au fur et à mesure que la population prend de l'âge. En Suisse, on ne compte pas moins de 25.000 opérations par année, mille dans le canton. «On opère maintenant aux ultrasons, et on introduit une lentille pliable par une ouverture qui ne fait pas plus de trois millimètres», se réjouit Jean-Jacques Tritten. «Il n'y a plus besoin de fils et le patient se porte bien dès le lendemain».

La rétinopathie diabétique est la quatrième cause de baisse de la vue chez les personnes âgées. Elle se déclare chez les personnes diabétiques depuis longtemps. «Certains vaisseaux sanguins de l'œil se ferment, d'autres deviennent trop perméables et des œdèmes se forment, responsables de la baisse de vue». Il existe un traitement de surface au laser, qui permet d'éliminer les œdèmes, mais ne supprime pas le problème. L'opération du fond de l'œil, plus consé-

Engagement à l'étranger

Jean-Jacques Tritten s'est engagé dans des projets de formation d'ophtalmologues dans des pays en voie de développement, où les problèmes de baisse de vue dus à l'âge sont beaucoup plus importants qu'en Europe. Une quinzaine de séjours, durant lesquels il a enseigné les nouvelles techniques. «Des travaux engagés en Erythrée et au Yémen ont montré que les gens ont des difficultés à accéder aux soins. Souvent, ils doivent se déplacer et le prix des transports dépasse celui des soins eux-mêmes». En Inde, l'amélioration du niveau de vie a conduit à une brusque augmentation des problèmes de diabète. De plus, le pays compte environ 11.000 ophtalmologues qui ne soignent pas plus de 3000 cataractes par an. /SAB

quente, s'effectue en clinique universitaire.

Aînés plus actifs

«A cause du vieillissement de la population, ces maladies sont de plus en plus fréquentes», constate Jean-Jacques Tritten. De plus, contrairement aux générations précédentes, les personnes âgées tiennent à conserver leur indépendance le plus longtemps possible et ne se contentent pas de rester inactives. Gymnastique, engagements divers, les aînés acceptent mal de voir leur mobilité réduite à la suite d'une vue défaillante. Il y a pourtant des cas où il faut s'en accommoder, et apprendre à faire avec. L'ANBA apporte un soutien important à ces gens, en les aidant à organiser leur vie quotidienne en fonction de leur handicap. «Il est possible de faire beaucoup simplement en arrangeant les lumières dans une pièce». /SAB

La Chaux-de-Fonds, Club 44, lundi 11 juin, à 20h.

La prostate, un mal classique de l'homme

Urologie ■ *Un éventail de traitements est à disposition*

Elle a touché le président Reagan et Pablo Picasso. L'hypertrophie de la prostate représente l'un des plus importants problèmes de l'homme vieillissant: à partir de l'âge de 50 ans, ils sont plus de 23 millions dans le monde à en souffrir. Le taux de victimes atteint 90% chez les plus de 85 ans.

Les hommes souffrant d'hypertrophie de la prostate éprouvent des pressions sur la vessie, un besoin fréquent d'uriner et des brûlures à la miction. Actuellement, plusieurs possibilités de traitement sont à disposition pour leur venir en aide. Du traitement chirurgical avec hospitalisation, aux thérapies médicamenteuses. Mais il existe également de nouveaux procédés appelés thermo-thé-

rapies, qui recourent à la chaleur ou au froid pour détruire le tissu prostatique et éliminer la compression de l'urètre. Des alternatives indiquées au stade léger et modéré de la maladie. Le traitement par micro-ondes consiste en l'envoi d'énergie générée par micro-ondes à travers un cathéter inséré dans l'urètre du patient. Une thérapie utilisée à l'heure actuelle par un nombre croissant d'urologues est la méthode appelée thermothérapie induite par l'eau. Il s'agit d'un traitement alternatif sûr, efficace et peu coûteux, qui entraîne la destruction du tissu indésirable par l'application d'énergie thermique à l'intérieur de la prostate. /sp-sog

Informations: www.urologie.de

AU QUOTIDIEN

DENTS DE LAIT ■ Une brosse exprès. Parce que leur émail est plus mou que celui des dents définitives, les dents de lait requièrent des soins spécifiques. Spécialiste des soins bucco-dentaires, Gaba a donc conçu la brosse à dents pour débutants Elmex. Outre un manche parfaitement adapté aux menottes des bambins, elle se caractérise par une petite tête munie de soies douces et arrondies. Des motifs d'ours et de dinosaures ont pour mission de joindre l'utile à l'agréable. /sp-réd.

CUISINE ■ Une vraie crème. On connaissait la margarine, voici Rama Culinesse, une nouvelle crème végétale qui supporte la température sans risque de surchauffe. Riche en acides gras combinés selon les dernières connaissances en matière de nutrition, cette graisse est idéale pour étuver les légumes, rôtir les viandes, dorer le poisson ou réussir les pâtisseries. Sucré ou salé, le goût des aliments qui pactisent avec Rama est haussé! /sp-réd.

LUNETTES ■ Protégez vos yeux! Le soleil se fait rare, mais ses rayons ultraviolets restent nocifs. Pour la peau comme pour les yeux. Après les médecins, les ophtalmologues tirent eux aussi la sonnette d'alarme: ils recommandent chaudement de porter des lunettes de soleil absorbant les UV. Un conseil qui s'adresse tout particulièrement aux enfants et aux adolescents, qui trouveront certainement leur bonheur parmi la gamme Polaroid Eyewear: classique, sportif ou tendance, il y a en a pour tous les styles! /sp-réd



LATV DU JOUR «Armageddon», lundi 11 juin, 20h05 TSR1

Festival d'effets spéciaux

Box office ■ *Un astéroïde menace de pulvériser la Terre. Bruce Willis sauve le monde*

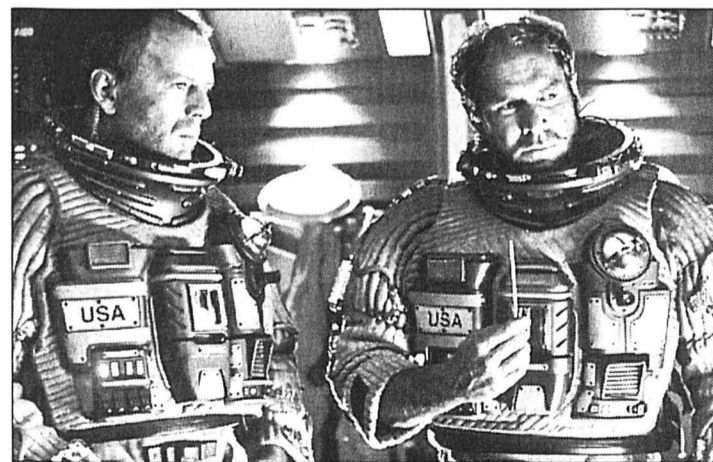
Par
Viviane Cretton

La navette Atlantis explose dans l'espace à 3h47. Des objets non identifiés inondent les rues de New York et causent de nombreux dégâts. La NASA est sur pied de guerre. Ses plus gros cerveaux confient qu'il s'agit d'un astéroïde gros comme le Texas, en train de foncer sur la Terre. L'unique solution pour éviter la catastrophe consiste à faire exploser le bolide de l'intérieur. Il faut envoyer une équipe au cœur de la météorite pour y placer une bombe nucléaire. Harry Stamper (Bruce Willis), le meilleur spécialiste

du pays en matière de forage pétrolier, est requis par la NASA pour cette mission: sauver le monde. Accompagné de sa fille Grace, Harry Stamper accepte, à la seule condition de pouvoir travailler avec sa propre équipe. En échange de cette mission extraordinaire, les foreurs réclament d'être exonérés d'impôts à vie. La NASA et le président des Etats-Unis n'ont pas d'autre choix que de s'incliner devant les 14 têtes dures. En quelques jours, les solides gaillards subissent un entraînement intensif, histoire d'être aptes à flotter dans l'espace. Les navettes Indépendance et Liberté sont finalement lan-

cées. Il n'en reste déjà qu'une seule. Un malheur n'arrive jamais seul et les avaries se succèdent dans une atmosphère apocalyptique. Le compte à rebours est retardé. Pour accomplir la mission, l'un d'entre eux va devoir se sacrifier et sauter avec la bombe. Ils tirent à la courte paille... Les rescapés reviennent sur terre en héros. Ils ont sauvé le monde.

Le film de Michael Bay est un divertissement qui mêle fiction, action, romance et humour dans un enchaînement pétaradant d'effets spéciaux. On pourrait presque dire qu'«Armageddon» est un effet spécial à lui tout seul, avec Bruce Willis dans le rôle du héros américain



Bruce Willis et Will Patton.

PHOTO TSR

qui se sacrifie pour sauver la planète. Le mythe de l'apocalypse revisité réunit la NASA, le pétrole et un astronaute russe qui flotte depuis 18 mois dans l'espace, dans la station MIR. Les clichés sont comiques et gros comme des maisons. Selon la Bible, Armageddon signifie la fin de toute vie. Michael Bay s'en inspire pour mettre en scène la phobie du chaos total maîtrisée par la NASA - pour ne pas dire l'Amérique. C'est vrai,

tout le monde se demande à quoi sert la NASA. «On va enfin pouvoir leur répondre», lâche justement Dan Truman, avant d'envoyer sa nouvelle équipe dans l'espace.

Les femmes attendent le retour de leur héros en pleurant. Pour nuancer le cliché, Michael Bay a placé une astronaute au sein de l'équipe spatiale, un vrai mec. Les amateurs apprécieront. Les autres un peu moins. /VCR-Le Nouvelliste

ZAPPING

CINÉMA ■ En plein désert. Dans l'Amérique embourbée dans la guerre du Vietnam, une poignée de jeunes gens sont accusés de «comploter contre la sécurité de l'Etat» et doivent choisir entre vingt ans de prison ou trois jours au Punishment Park... Tourné en août 1970 dans le désert de San Bernardino, «Punishment Park», de Peter Watkins fut interdit dès sa sortie aux Etats-Unis. A voir sur Arte, à 22h40. /vcr

POLAR ■ Guerre des gangs. Bob Hodges et Danny McGavin font partie du CRASH, une unité de police, spécialisée dans la lutte contre les gangs. Deux bandes, qui survivent grâce au trafic de drogue, sont prêtes à tout pour défendre leur territoire. Dans «Colors», à 22h30 sur RTL9, Denis Hooper met en scène une guerre des gangs à outrance avec Sean Penn et Robert Duvall dans le rôle des policiers. /vcr

«Un écrivain doit montrer l'espérance»

Distinction ■ *Auteur du Jura bernois, Françoise Matthey remporte le Prix Schiller pour son dernier poème à la mémoire d'une amie tragiquement disparue*



Françoise Matthey a reçu le prix Schiller pour son dernier ouvrage.

PHOTO HUGUELET

Par
Micheline Huguelet

«Un écrivain n'a pas le droit de publier son mouchoir, il doit montrer l'espérance, la lumière». Si elle voit dans l'écriture une grâce qui lui est donnée, Françoise Matthey n'en fournit pas moins un immense travail sur ses textes. Ainsi de «Comme Ophélie prenait dans l'eau sa force», magnifique poème publié aux Éditions Empreintes et pour lequel l'écrivain, qui vit à Vuffelin dans le Jura bernois, vient de voir remettre un prix de la Fondation Schiller suisse. A l'origine du livre, la mort d'une amie, qui laissera l'auteur durant des semaines dans un état de choc très grand. L'acceptation, la possibilité de pleurer, ne viendront que plus tard. Et avec elles, une immense souffrance. «Les mots

avaient disparu. Une voix intérieure m'a soufflé de faire quelque chose de cette histoire. J'ai essayé, avec beaucoup de pudeur, et une lucidité aveugle». Et en l'espace de trois semaines, le poème est écrit. Mais de ce premier jet à la publication, il y a tout le travail de l'écrivain: il faut prendre de la distance, et être critique avec soi-même, dit encore Françoise Matthey, qui avoue: «J'écris beaucoup plus avec une gomme qu'avec un crayon». En signant cet ouvrage, Françoise Matthey entre de plain-pied dans le monde des grands poètes. Hughes Richard l'avait bien compris, lui qui le premier fit publier un de ses textes dans la revue «Intervalles», il y a de cela une dizaine d'années. En 1995, le canton de Berne reconnaissait également son talent en lui décernant un prix d'encouragement pour son récit «Le vivant, jusqu'à la pierre». Mais

pour l'écrivain, la plus grande marque de reconnaissance vient de sa rencontre avec Henri Bauchau, qui signe la préface de son dernier poème. «Je lui ai envoyé mon manuscrit et il a immédiatement répondu positivement. La rencontre avec cet écrivain que j'admire beaucoup fut un grand bonheur», confie Françoise Matthey. Pour le lecteur, le bonheur, c'est de se plonger sans retard dans ce livre, de se laisser emporter par les mots à la rencontre de la lumière. Car par le pouvoir de la poésie, le drame est transcendé, le malheur dépassé pour ouvrir à la sérénité, à l'espoir: «Sur la berge du fleuve / elle passe de son pas qui n'est déjà plus d'elle / le cœur brûlant au chant de ce qui va s'ouvrir». /mhu

«Comme Ophélie prenait dans l'eau sa force», Françoise Matthey, éd. Empreintes.

Magique, «Le violon d'Henri»

Premier roman ■ *Françoise Buffat part de l'histoire familiale pour emmener ses lecteurs dans une singulière quête d'identité. Bien ficelé et d'une brûlante actualité*

Par
Sonia Graf

«On nous avait inscrits à l'école primaire (...) A notre arrivée, la maîtresse nous avait relégués tout au fond de la classe (...) - Pourquoi au fond de la classe? - Vous êtes juifs!» Partir à la recherche de soi-même, voilà une préoccupation dont l'urgence s'accroît à mesure que la fuite du temps s'emballa. Lorsque le professeur Philippe Dufloy, né Dreyfus, juif parfaitement intégré que son origine n'a pas préoccupé depuis que la tragédie de la Shoah lui a appris à n'en point faire état s'intéresse au violon de son oncle Henri, disparu à Auschwitz avec son épouse, leur bébé et le grand-père, et qu'en

même temps la Suisse est secouée par l'affaire des fonds en déshérence, cette quête prend une dimension supplémentaire évidente. Une dimension essentielle, émouvante, que l'auteur a nourrie de sa propre histoire et de fiction. Non pratiquant, mais sachant réciter le kaddish, Philippe Dufloy, le héros de ce roman que l'on savoure au premier degré et auquel on trouve rapidement un fond beaucoup plus profond, vit à Lausanne une existence tranquille et bourgeoise, partagée entre les plaisirs intellectuels d'un universitaire et ceux de la chair avec sa compagne. Une protestante bien née, comme feu son épouse. Quand il apprend que le violon de son oncle Henri revit et chante à nouveau, de concert

en concert, entre les mains d'une jeune violoniste israélienne, sa vie bascule. Un violon a une âme, nul ne l'ignore. C'est aussi l'instrument archétypique du juif errant, le confident, le compagnon des joies et des peines, celui qui tournoie dans les œuvres de Marc Chagall. Un concours de circonstances suffisant pour lancer ce séduisant veuf sur les chemins du monde, à la recherche du violon et de soi-même. Fort bien écrit, rythmé en deux temps, le présent et les flashbacks d'un passé qui remonte au jour parce que le temps est venu, parfaitement documenté, des descriptions des Alpes suisses à celles de Jérusalem, ce livre où la musique – celle de la vie aussi – occupe une large place, se dévore et

s'apprécie du début à la fin. Parce que, sans pathos, il entraîne aux marges tragiques de la Deuxième Guerre mondiale, tout en clarifiant certaines notions floues qui ne cessent de faire le lit d'un antisémitisme primaire et hélas récurrent. «Ce qui est vrai, dans ce roman, ce sont les morts en déportation ainsi que les lettres de Drancy», précise Françoise Buffat. L'histoire du violon? «Une tante – mais elle ne s'appelle pas Bluette comme dans le livre – l'a racontée lors d'une fête de Hanoukah réunissant les survivants de la famille à Strasbourg. Profondément émue, je me suis dit qu'il fallait l'écrire. Même si je n'ai jamais vu Auschwitz, j'avais un devoir de mémoire. C'était comme si le violon ou mon oncle me l'avait dicté. Maintenant, je me sens en paix.» L'auteur a bien sûr in-

venté le personnage de Philippe Dufloy, «qui a évidemment quelques liens avec moi, née Dreyfus, mariée protestante, et arrivée à Genève en été 1942, juste avant la fermeture des frontières. Comme chez nombre d'interlocuteurs rencontrés lorsque j'ai écrit «Suisses et juifs, portraits et témoignages» (éd. Favre, 1998), l'affaire des fonds en déshérence a réveillé chez moi une judaïté oubliée. Je me suis sentie interpellée à un moment où les juifs, à nouveau visés, rasaient les murs. Cette période a été difficile à vivre. Car, je tiens à le souligner, je garde une énorme reconnaissance envers la Suisse qui a accueilli ma famille. Beaucoup n'ont pas eu cette chance». La question israélo-palestinienne, dont le livre se fait l'écho? «On ne peut pas ignorer ce qui se passe là-bas. Si Israël venait à disparaître, les juifs du monde rede-



viendraient des parias». Deux Etats? «Il y a tant de haine d'un côté, tant de peur de l'autre...» Née à Strasbourg, berceau de sa famille, Françoise Buffat connaît bien La Chaux-de-Fonds, du Club 44 à certains citoyens, parents proches. «Le violon d'Henri» est son premier roman. Le deuxième, «Justine au miroir violet», est à la recherche d'un éditeur. Journaliste, elle a été responsable du service politique du «Journal de Genève», avant de rejoindre «La Tribune» de Genève. /SOG

«Le violon d'Henri», Françoise Buffat, éd. L'Harmattan, 2001.

PROJECTIONS

Témoignage sur l'Ouganda

L'Ouganda dispose d'un potentiel économique et touristique de premier ordre, que les organisations d'entraide s'attachent à développer. C'est ainsi que Nouvelle Planète envoie de jeunes Suisses sur place, pour collaborer avec une jeunesse locale enthousiaste et dynamique. Directeur de l'organisation, Willy Randin témoigne des efforts entrepris dans un documentaire, «Ouganda, une jeunesse en marche». Il accompagnera son film cette semaine dans le canton de Neuchâtel, où deux projections seront données au bénéfice d'un projet du Centre écologique Albert Schweizer. /sp-dbo

La Chaux-de-Fonds, ABC, ma 12 juin, 18h30, Neuchâtel, Musée d'histoire naturelle, je 14 juin, 18h30 et 20h15.

Écriture mise à nu

Neuchâtel ■ Une lecture pour (re)découvrir Horowitz

Mercredi, la Maison du concert, à Neuchâtel, accueille «Une question de classe», une lecture-spectacle proposée par le Théâtre du Souffle. Entre la compagnie genevoise et l'auteur de la pièce, le dramaturge new-yorkais Israel Horowitz, le compagnonnage ne date pas d'hier. C'est à fin 2000, en effet, qu'Ann-Kathrin Graf, metteur en scène, a entamé avec ses comédiens un cycle de lectures de trois pièces, une démarche que l'auteur a lui-même contribué à relancer. En reprise, «Une question de classe» («Park your Car in Harvard Yard») poursuit le même objectif que le cycle entier: faire connaître l'écriture

d'Horowitz. D'où le choix de la lecture, forme la mieux à même, selon la compagnie, de mettre cette écriture en valeur. En découle un décor réduit à l'essentiel, dans lequel évoluent Irma Riser, Alexandre Diakoff et Patrice de Montmollin, interprètes de cette pièce qui s'appuie largement sur le comique de situation et des personnages. Atteint de surdité, un prof de musicologie à la retraite engage une gouvernante. Or il se révèle qu'elle fut autrefois son élève, et qu'elle rêve de venger quelques humiliations subies par le passé... /DBO

Neuchâtel, Maison du concert, me 13 juin, 20h30.

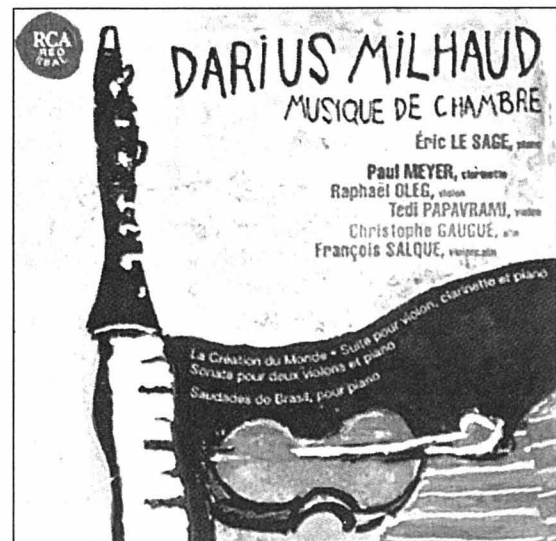
EN BREF

MILHAUD ■ Sédusant. Six interprètes de premier plan, dont Raphaël Oleg, violon, Paul Meyer, clarinette, et Eric Le Sage, piano, ont mis leurs talents au service de la musique de chambre de Darius Milhaud. De ce «Français de Provence et de religion israélienne», comme il se définissait lui-même, ils offrent des pages tantôt méconnues, tantôt célèbres, soit la Sonate pour deux violons et piano op. 15, œuvre de jeunesse bien réussie malgré son style encore hétéroclite, la Suite pour piano, violon et clarinette op. 157 b, remaniement d'une musique de scène destinée à une pièce d'Anouilh, la célèbre «Création du monde» dans la version pour piano et quatuor à cordes, en-

fin les «Saudades du Brésil» pour piano seul. Un programme assez peu banal et admirablement mis en valeur. /JCB

RCA Red Seal, 1999.

MARTINU ■ Inimitable. Sous la direction de Mark Foster, un groupe d'excellents solistes de



l'Orchestre philharmonique du Luxembourg, François Kerdoncuff, piano, et Jacques Tchamkerten, ondes Martenot, ont choisi, dans la très abondante production du compositeur, quelques œuvres écrites pour des formations de six à neuf instruments. A l'exception du «Nonette», la «Musique de chambre No 1», «Les rondes» et la «Fantaisie» attendaient depuis trop longtemps un enregistrement. Qu'elles portent les caractéristiques de la musique française ou qu'elles marquent un retour aux sources tchèques, ces partitions portent la signature d'un maître du XXe siècle qui a tracé un magnifique sillon, identifiable en quelques mesures. /JCB

Timpani, 2000.

Servette sans trembler

Football ■ *Comme prévu, les Genevois ont succédé à Zurich au palmarès de la Coupe de Suisse. Au terme d'un match sans relief, qu'ils ont conduit à leur guise*

Bâle
Jean-François Berdat

Avec toute la modestie et l'humilité qui caractérisent les gens de là-bas, un Genevois s'interrogeait. Une bonne demi-heure avant le coup d'envoi, le brave se triturait l'esprit. «Par deux fois, rappelait-il, une équipe a conquis la Coupe de Suisse sur la marque de 10-0. Je me demande bien si nous allons égaler ce record...» Si les gens de Lucien Favre sont restés très loin mathématiquement parlant de Lausanne et de Grasshopper – qui avaient effectivement atteint la dizaine, mais c'était en 1935 et 1937 – ils n'en ont pas moins remporté cette finale sans trembler. Ils n'ont ainsi jamais paru en danger face à un Yverdon qui a de plus entamé le match avec le frein à main bien serré. L'absence de Delay n'y est sans doute pas étrangère. Pour son baptême du feu, le Jurassien Minder – sa responsabilité est engagée sur la réussite de Petrov – n'a en effet guère rassuré une défense qui s'est souvent retrouvée dans le rouge. «Les absents ont toujours tort, dira Philippe Perret. Servette a été meilleur, avec ou sans notre gardien titulaire, c'est tout...»

Le complexe de la Coupe

Supérieurs dans tous les domaines, les Genevois ont rapidement tiré parti de la retenue yverdonnoise. «Mes joueurs n'ont pas nourri de complexe Servette, reprenait «Petchon». Ils ont cédé au complexe de la Coupe. Lors de la finale disputée avec Neuchâtel Xamax, je n'étais pas parvenu à me libérer. Ils ont été vic-



Aleksandar Bratic envoie Gil à terre: Servette était trop fort pour Yverdon.

PHOTO KEYSTONE

times du même syndrome aujourd'hui. Quand bien même je les félicite tous, je regrette qu'ils ne soient pas parvenus à lâcher les chevaux.»

En la matière, Servette a réussi le match quasi parfait. Dès les premiers instants, on a ainsi compris dans quel sens le vent allait souffler. Une superbe volée de Londono donnait le ton d'entrée de cause. Tant et si bien que c'est en toute logique que Lonfat a concrétisé

cette domination sans partage. Yverdon a certes tenté de réagir. Et les Vaudois sont même parvenus à égaliser, mais l'arbitre leur a refusé pour un hors-jeu préalable, une réussite sur laquelle les deux entraîneurs n'ont pas daigné se prononcer. «Tout ce qui je dirai, c'est que Servette n'avait pas besoin de l'arbitre pour gagner cette finale» lâchait tout de même Philippe Perret. Le Sagnard faisait allusion à cette réussite de Favre – le fils... –, mais aussi à celle de Petrov entachée à ses yeux d'un hors-jeu, voire d'une faute de main. «En seconde période, il y a aussi eu cette action litigieuse qui avait le poids d'un penalty» insistait l'ex-Xamaxien à l'adresse de M. Nobs. Vous l'aurez sans doute compris, Yverdon aurait bien mérité d'inscrire ce but dit de l'honneur, qui n'aurait toutefois rien remis en cause. En effet, dès lors que Frei a inscrit «son» but, cette finale était pliée. Ce

qui, soit dit au passage, n'a pas empêché Fournier de «brailler» et de vociférer à l'encontre de ses camarades jusqu'à l'ultime seconde. Une question d'état d'esprit sans doute.

Des moments rares

«Je crois que mes joueurs ont pris conscience de l'importance du rendez-vous, commentait Lucien Favre. A mes yeux, cette victoire ne se discute pas et nous ferons tout pour représenter dignement le pays sur le front de l'Europe la saison prochaine.» Yverdon de son côté tentera de retrouver une place parmi l'élite helvétique. «Nous serons là à la reprise, vous pouvez compter sur nous, lançait Philippe Perret. Je le répète car ils ne seront sans doute pas beaucoup à le souligner, mes joueurs ont livré un très bon match aujourd'hui. Je souhaite qu'ils gardent tous un excellent souvenir de ce match, car ces moments-là sont rares dans la carrière d'un footballeur.»

Trop rares en effet pour ne pas les apprécier à leur juste valeur. Même dans la défaite... /JFB

Malaise?

Rélué en LNB, Yverdon a, aux yeux de Philippe Perret, tous les atouts pour rebondir rapidement. Cela étant, l'entourage du club nord-vaudois ne partage pas forcément cette opinion. «L'entraîneur et les joueurs ne sont pas en cause, soufflait un proche du club. Mais les dirigeants en revanche...» Déçus, les supporters ont ainsi replié leurs colifants sur lesquels on pouvait lire «A donner contre bons soins président incompetent» ou encore «Echange comité Expo.02 contre comité d'YS». Des messages qui traduisent bien un certain malaise. /JFB

SERVETTE - YVERDON

3-0 (2-0)
Saint-Jacques Park: 20.000 spectateurs.
Arbitre: M. Nobs.
Buts: 11e Lonfat 1-0, 29e Petrov 2-0, 55e Frei 3-0.
Servette: Pédat; Londono, Wolf (61e Miéville), Bratic, Lachor; Lonfat, Pizzinat, Fournier, Petrov (72e P. Diogo); Frei (82e Thurre), Obradovic.
Yverdon: Minder; Andreoli (46e Gohouri), Cavin, Juninho, Ro-

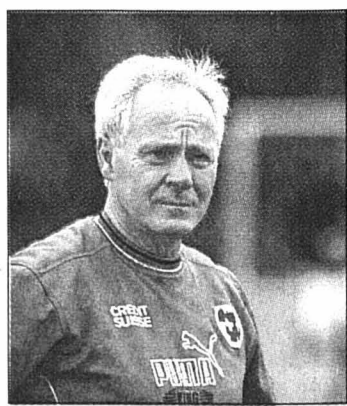
chat; Devolz (46e Bamba), Favre, Cavalo (72e Rénatus), Jenny; Kehrl, Gil.
Notes: après-midi frisquet, pluie fine d'où une pelouse grasse. Servette sans Ouadja, Jaquet (blessés) ni Oruma (suspendu), Yverdon sans Delay, V. Diogo (blessés) ni Peco (suspendu). Avertissements à Obradovic (31e, jeu dur) et Gil (83e, jeu dur). Le coup d'envoi est donné par Lilli, mascotte de l'Expo.02. Coups de coin: 6-2 (5-0).

Köbi Kuhn nouvel entraîneur

Nomination ■ *Le Zurichois succède à l'Argentin Enzo Trossero à la tête de l'équipe de Suisse*

Quarante-huit heures après le renoncement de l'Argentin Enzo Trossero, l'équipe nationale de Suisse a un nouvel entraîneur: le Zurichois Köbi Kuhn (58 ans) a en effet été choisi par l'Association suisse de football (ASF), qui en a fait l'annonce à l'occasion d'une conférence de presse tenue au stade Saint-Jacques de Bâle, avant la finale de la Coupe de Suisse. Ainsi, l'ASF a opté pour un technicien provenant du sérail. Elle avait écarté cette solution

il y a une année, lors de l'engagement d'Enzo Trossero comme successeur du coach intérimaire, Hans-Peter Zaugg. Le nouveau sélectionneur national a signé un contrat de deux ans et demi, portant jusqu'à fin 2004. «Ma première action sera de parler avec tous les joueurs» a notamment confié Köbi Kuhn. Dans l'optique du match amical agendé le 15 août à Vienne, contre l'Australie, le nouvel entraîneur national aimerait bien réunir ses sélectionnés pour un stage, en juillet. /si



Köbi Kuhn: un technicien provenant du sérail.

PHOTO KEYSTONE

Palmarès prestigieux

Portrait ■ *Köbi Kuhn mérite amplement son nouveau poste*

International à 20 ans après avoir débuté à 18 ans en LNA sous les couleurs de Zurich, Jakob «Köbi» Kuhn fut durant une quinzaine d'années, entre 1962 et 1977, l'un des joueurs les plus talentueux du championnat de Suisse. Ce virtuose du dribble compte à son palmarès six titres de champion et cinq victoires en Coupe de Suisse. Exemple de fidélité, il ne connut qu'un seul club, celui du Letzigrund, pour lequel il disputa 396 matches de championnat.

Il porta à 63 reprises le maillot de l'équipe nationale. En décembre 1995, Köbi Kuhn rejoignait le staff technique de l'ASF, prenant une place laissée vacante par le départ de Karl Engel. Dans un premier temps, il s'occupait des «moins de 17 ans». Cette saison, il a hissé «les moins de 21 ans» à la première place de leur groupe en éliminatoires du championnat d'Europe. Cette nomination au poste de sélectionneur de l'équipe nationale est la reconnaissance tardive de ses mérites. /si

JUDO

Cortailod promu

Samedi à Bienne, les Carcoies ont réussi un exploit historique en accédant à la LNA.
■ page 20

ATHLÉTISME

Record pour Locatelli

La Chaux-de-Fonnière a porté son record de Suisse du lancer du marteau à 54,46 m.
■ page 22

CYCLISME

Le rose de la confusion

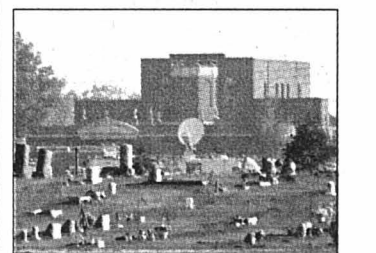


Vainqueur samedi en solitaire, Gilberto Simoni (photo Keystone) a remporté hier à Milan le 84e Giro. Dopage oblige, l'épreuve s'est terminée dans une certaine pagaille...
■ page 24

LA SUISSE ET LE MONDE

MCVEIGH

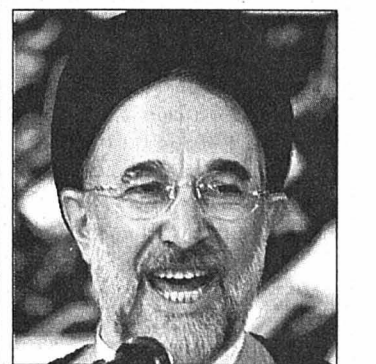
Exécution aujourd'hui



Timothy McVeigh a été transféré hier à l'aube dans l'antichambre du sas où il doit être exécuté aujourd'hui. L'auteur de l'attentat d'Oklahoma City recevra une injection létale. Il s'agira de la première exécution dans une prison fédérale depuis 1963.
■ page 26

IRAN

Triomphe sans triomphalisme



Réélu triomphalement à la présidence iranienne, le réformiste Mohammad Khatami est contraint à la prudence. Car le véritable pouvoir demeure aux mains des religieux conservateurs.
■ page 29

Cortaillod promu en ligue A

Judo ■ *Exploit historique des Neuchâtelois qui combattent la saison prochaine parmi l'élite. Un aboutissement bien mérité après une année exceptionnelle*

Par
Thomas Truong

Samedi 9 juin, 10 h 45: «Cortaillod! Cortaillod! Cortaillod!» Les supporters neuchâtelois donnent de la voix dans la halle du gymnase de Bienne. Ils ont bien raison, l'équipe de Stéphane Guye joue au TGV. Sa victoire 12-2 face à Liestal est sans bavure et la met sur les bons rails. 12 h: «On est en ligue A!» En cercle, les Carcoies chantent et s'avourent. Ils viennent de battre Romont sur les score de 35-25 aux points valeurs (7-7). Pour la première fois de leur histoire, les pensionnaires de la halle Cort'Agora auront l'occasion

de tirer contre les tous meilleurs du pays. 12 h 45: «Clic, clac, clic, clac!» Toute la formation pose pour les photos dans un des coins de la salle. Histoire de faire les choses à fond et comme il faut, les Neuchâtelois ont encore battu Delémont sur la marque de 8-6. Cortaillod fête sa promotion avec la manière.

«Pas tout nu»

Stéphane Guye avait de la peine à réaliser tout en sachant garder les pieds sur le tatami au moment de l'analyse: «C'est encore plus parfait, car nous avons réalisé un sans faute dans ce tour de promotion-rélegation. Il est vrai que le scénario était

idéal avec un groupe à quatre en évitant Saint-Gall et Wetzikon. Mais cette promotion en ligue A n'est pas le fruit du hasard, c'est le résultat d'un travail de longue haleine.»

En l'absence de leur «étranger» habituel, le Français Foued Redanouia, les Neuchâtelois ont eu la chance de pouvoir compter sur le Brésilien Anderson Silva. Les problèmes de communication laissent la place à une bonne philosophie. «Je ne parle pas le Portu-

gais, avouait Stéphane Guye. Cependant, le coaching idéal est souvent celui qui est muet. Le combattant doit trouver au fond de lui-même les «outils» afin de résoudre les problèmes que lui pose son adversaire.» A ce petit jeu, le Brésilien et les Carcoies se sont révélés être de sacrés «bricoleurs»!

La ligue A passant de l'objectif à la réalité, Stéphane Guye a déjà plus qu'une petite idée derrière la tête: «D'avance, nous ne voulions pas arriver dans

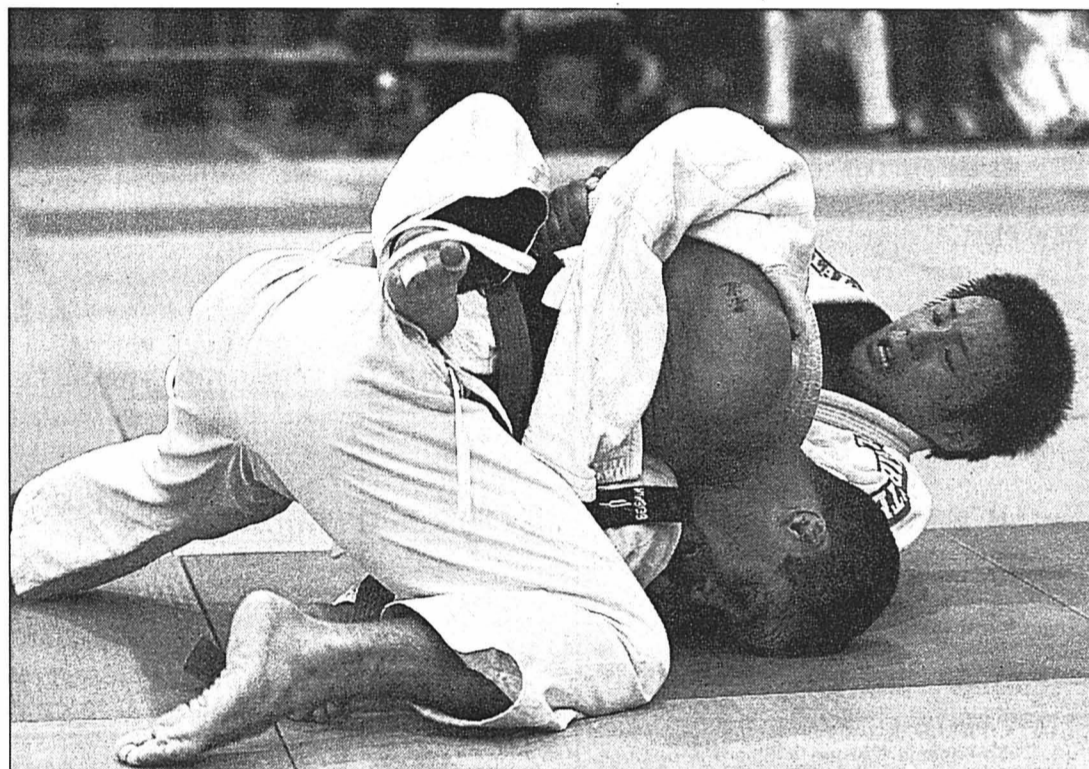
l'élite tout nu. L'effectif est riche et nous n'avons pas de points faibles. De plus, la LNA pourrait faire envie à quelques bons combattants de niveau national qui sont dans des petits clubs. La relève pointe aussi le bout de son nez, puisque Cortaillod est un club formateur. Au niveau sponsoring, nous avons déjà fait quelques démarches. Nous possédons aussi un public fidèle qui nous suit.» De bonnes bases pour un nouveau rôle qui n'est pas à prendre à la légère. /TTR

LES RÉSULTATS

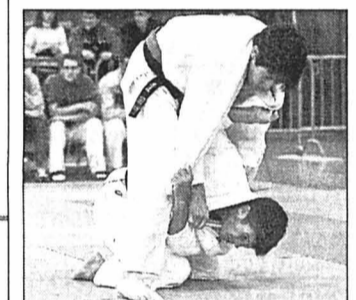
Cortaillod - Liestal 12-2
-60 kg: Anderson Silva bat Remo Niederer par ippon. -66 kg: Patrick Jullian bat Markus Wellenreiter par ippon. -73 kg: Xavier Jourdain bat Reto Durrenberger par ippon. -81 kg: Matthias Zimmermann bat Philippe Stähli par ippon. -90 kg: Pierre-Yves Baroni bat Joakim Svensson par ippon. -100 kg: Piras Musitelli perd contre Patrick Tanner par ippon. +100 kg: Patrick Duss bat David Richli par ippon.

Cortaillod - Romont 7-7 (35-25 aux points valeurs)
-60 kg: match nul entre Anderson Silva et Hirano Yoshiyati. -66 kg: Patrick Jullian perd contre Sébastien Pittet par yuko. -73 kg: Xavier Jourdain bat Emmanuel Bussard par ippon. -81 kg: Matthias Zimmermann perd contre Antonio Mayala par yuko. -90 kg: Pierre-Yves Baroni bat Pierre-Alain Delley par ippon. -100 kg: Piras Musitelli bat Benoît Schmutz par ippon. +100 kg: Patrick Duss perd contre Marcio Andrade par ippon. 66

Cortaillod - Delémont 8-6
-60 kg: Anderson Silva bat Bastien Milani par ippon. -66kg: Patrick Jullian perd contre Ludovic Maeder par ippon. -73 kg: Xavier Jourdain bat Pascal Domont par ippon. -81 kg: Matthias Zimmermann bat Olivier Frechter par ippon. -90 kg: Pierre-Yves Baroni bat David Heizman par ippon. -100 kg: Piras Musitelli perd contre Michael Lechot par ippon. +100 kg: Patrick Duss perd contre Jean Enzinga par ippon.



Cortaillod affronte Romont: un Brésilien est aux prises avec un Japonais! PHOTO GALLEY



Patrick Jullian (debout) face à Sébastien Pittet: Cortaillod s'est montré intraitable PHOTO GALLEY

Contre les meilleurs

Durant la saison 1997-98, Xavier Jourdain avait combattu dans les rangs de Romont en LNA. Le Neuchâtelois sait donc un peu ce qui attend Cortaillod après cette promotion qu'il qualifie de «dessert» au terme d'une saison exemplaire. «En ligue A, nous affronterons tous les numéros du pays, prévient-il. En équipe, il s'agira d'adopter la bonne tactique collective, gérer les combats et savoir parfois s'économiser pour les échéances suivantes. Le championnat est long

et les blessures peuvent coûter très cher.» Comme son entraîneur, il voit déjà un but clair en LNA: «Nous essayerons de terminer à la cinquième place synonyme de tour final et éviter ainsi le tour contre la relégation. Cela signifiera encore plus d'entraînements que cette année où nous étions déjà à quatre séances hebdomadaires. Nous avons effectué un gros travail physique.» Des sacrifices énormes qui vont encore croître, mais le jeu en vaut la chandelle! /TTR

Deportivo réussit un carton

Football ■ *Les Chaux-de-Fonniers s'imposent de manière probante, le maintien reste possible*

Deportivo se devait de réaliser un bon résultat de son déplacement à Genève s'il voulait maintenir son destin entre ses mains. Il y eut peu d'occasions de but, malgré la légère domination de Deportivo. Quaranta réalisa un bel arrêt réflexe à la 28e sur une tête à bout portant d'un attaquant genevois, et une minute plus tard c'est Marchini qui, parti à la limite du hors-jeu, ouvrait le score.

A la pause, Fabrice Maranesi fit comprendre à ses joueurs qu'il y avait un bon coup à jouer et ses hommes l'ont parfaitement compris puisque après un quart d'heure de jeu en deuxième période, Deportivo menait par 0-5. Janko par deux fois, Dainotti et Marchini avaient frappé. Deportivo allait encore aggraver le score en fin de partie par Flavio Pellegrini, bien servi par Janko, et Brugger à la 90e qui inscrivait le septième sur une remise du talon de Couceiro. Le match décisif pour le maintien en deuxième

ligue interrégionale se jouera donc samedi à 17 h au stade de La Charrière contre Echallens II. /AFE

LE POINT

DEUXIÈME LIGUE INTER, GROUPE 2

APG Genève - Deportivo	1-7
Gland - Signal Bernex	3-5
Lancy-Sports - Baulmes	0-3
Echallens II - St. Payerne	2-0
Dardania LS - Marin	renvoyé
Renens - NE Xamax II	renvoyé

Classement

1. Baulmes	21	17	1	3	63-28	52
2. S. Bernex	21	16	2	3	55-30	50
3. Renens	20	15	1	4	66-24	46
4. APG Genève	21	11	2	8	63-59	35
5. NE Xamax II	20	9	6	5	43-30	33
6. St. Payerne	21	9	2	10	35-45	29
7. Lancy-Sports	21	8	3	10	46-45	27
8. Echallens II	21	7	2	12	36-38	23
9. Deportivo	21	6	4	11	31-40	22
10. Dardania LS	20	5	6	9	16-39	21
11. Gland	21	2	3	16	28-62	9
12. Marin	20	2	2	16	16-58	8

Matches en retard
Mardi 12 juin. 20 h: Renens - Neuchâtel Xamax II. Mercredi 13 juin. 20 h: Dardania LS - Marin.

Prochaine journée
Samedi 16 juin. 17 h: Deportivo - Echallens II. Stade Payerne - Dardania Lausanne. Marin - Lancy. Baulmes - Gland. Signal Bernex - Renens. Neuchâtel Xamax II - APG Genève. /si



Marco Dainotti: il a pris part à la fête en inscrivant le quatrième but. PHOTO GALLEY

EN BREF

TENNIS ■ **Patty Schnyder renonce.** Après Martina Hingis, la Bâloise (WTA 34) a renoncé au déplacement sur le gazon australien, les 21 et 22 juillet prochains, à l'occasion de la FedCup. Elle a déclaré préférer se consacrer à sa carrière. Une semaine après ce week-end, Schnyder sera engagée dans le premier tournoi WTA de Bâle (terre battue). /si

BEACHVOLLEY ■ **Victoire pour les frères Laciga.** Paul et Martin Laciga, cinquièmes des Jeux olympiques de Sydney, ont remporté la première épreuve du Swiss Beach Tour à Zurich. En finale, les Fribourgeois ont battu les Brésiliens Paulo-Bella 15-21 21-16 15-1. Les Suisses avaient déjà remporté une victoire en trois sets (21-17 21-23 15-8) face à la paire sud-américaine lors du deuxième tour. /si

VOLLEYBALL ■ **Forfaits sans conséquences.** L'équipe de Suisse féminine a perdu par forfait (3-0) les trois rencontres

qu'elle avait disputées en Belgique, la semaine dernière, dans le cadre des qualifications pour l'Euro 2001 de Sofia. Pour sept des joueuses alignées, la Fédération suisse n'avait pas effectué à temps la demande de licence auprès de la Confédération européenne! Ces forfaits n'ont pas d'incidence sur le classement de cette poule, les Suissesses ayant été battues 3-0 par les Hongroises, les Belges et les Portugaises... /si

HANDBALL ■ **La Suisse qualifiée.** La Suisse s'est qualifiée pour la première fois de son histoire pour la phase finale d'un championnat d'Europe, en éliminant la Hongrie après un barrage disputé en matches aller-retour. Vainqueurs 22-21 à l'aller en Suisse, les hommes d'Arno Ehret ont été battus 25-24 (13-10) en Hongrie, obtenant leur ticket pour l'Euro suédois de 2002 grâce au plus grand nombre de buts inscrits à l'extérieur. /si



Martin (à gauche) et Paul Laciga: deux frères qui gagnent! PHOTO KEYSTONE

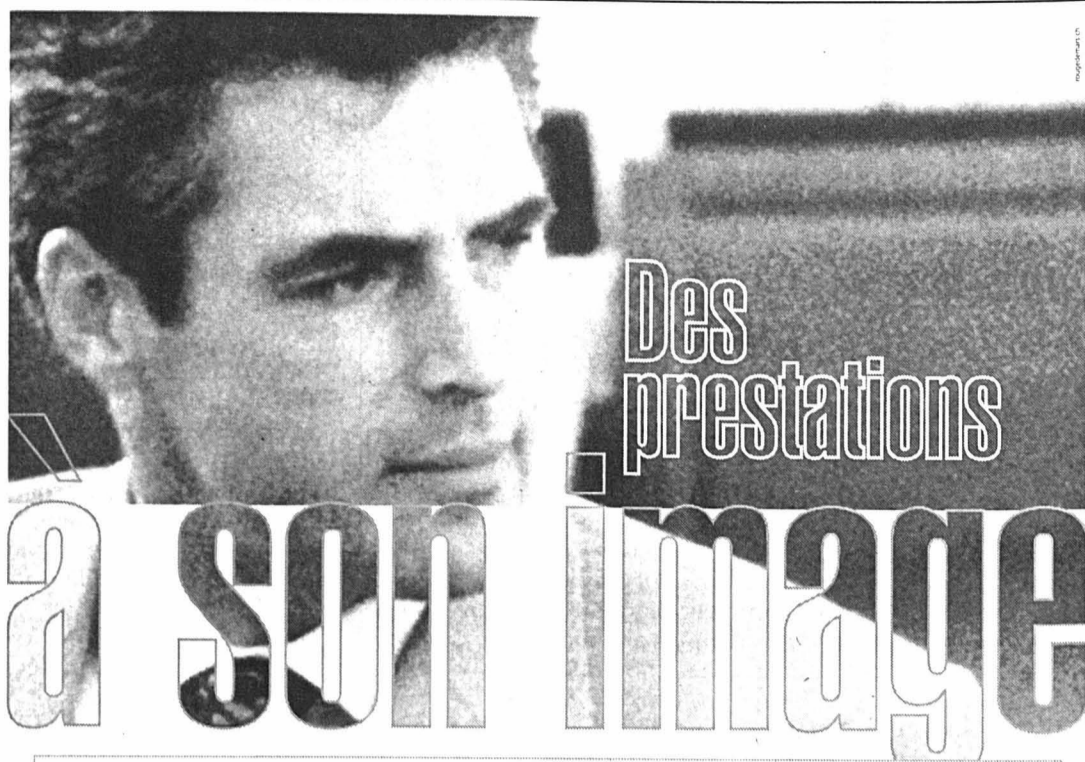
FOOTBALL Vaduz en LNB

Malgré sa défaite (1-0) concédée sur le terrain de Concordia Bâle lors de la deuxième rencontre de la deuxième phase du tour de promotion, Vaduz est assuré d'évoluer en LNB la saison prochaine pour la première fois de son histoire. Victorieux 3-1 de Serrières dans la première rencontre, les Liechtensteinois ne peuvent plus terminer à la troisième et dernière place de cette poule, dont les deux premiers seront promus. Pour accompagner Vaduz en LNB, Concordia ne devra pas perdre avec plus d'un but d'écart face à Serrières mercredi. Vaduz, qui en est à sa quatrième participation aux finales de promotion en LNB, permettra au Liechtenstein de compter pour la première fois de l'histoire un représentant en Ligue nationale. /si

LE POINT

Finales de promotion en LNB. Deuxième phase: 1. Concordia Bâle 1-3 (1-0). 2. Vaduz 2-3 (3-2). 3. Serrières 1-0 (1-3). Vaduz est promu en LNB.

Prochaine journée
Mercredi 13 juin. 19 h 30 (Saint-Jacques Park de Bâle): Concordia-Serrières.



Des prestations à son image

"Ecoute attentive, services appropriés au traitement de mes affaires: voilà ce que j'attends de ma banque."

La BCN propose des conseils personnalisés, une gamme de prestations simples, rapides et modernes.

- Paiements et consultation des comptes via Internet
- Plans d'épargne
- Obligations de caisse
- Fonds de placement
- Hypothèques
- Prêts personnels

Pour tout renseignement et conseil:
www.bcn.ch, e-mail: info@bcn.ch, Tél. 032/723 61 11
ou l'un de nos 22 points de vente.

BCN
Banque Cantonale Neuchâteloise

une banque à votre image

www.bcn.ch

028-306244/020



CLINIQUE
Souris à des tests d'allergie. 100% sans parfum. Gamme de parfums exceptionnelles.

Top Notch. Une surprise vous attend.

Votre set Clinique Top Notch contient les produits suivants dans un très pratique nécessaire de voyage:

- Mousse Hydro Démaquillante
- Emulsion Hydratante Tellement Différente
- Crème Rénovatrice
- Stop Signs Action Anti-Age Visible
- Maxi-Crayon Duo - Vanilla Brownie/Nude Ice
- Rouge à Lèvres Longue Durée Légèrement Brillant - Creamy Nude Soft Shine

A l'achat de produits Clinique d'un montant supérieur à frs. 60.-, un cadeau vous sera remis lors des journées conseil-beauté, qui auront lieu **du 11 au 23 juin 2001**.

Nous nous réjouissons de votre visite!

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 73 37
Fax 032/913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Un cadeau par cliente, jusqu'à épuisement du stock.

Faites vos achats directement chez un dépositaire autorisé, cela en vaut la peine!

Vos avantages: vous disposez de

- tout l'assortiment Clinique
- toutes les nouveautés
- conseils professionnels

132-095578

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

NOUVEAU MAZDA TRIBUTE

Il vient d'arriver!

2.0-16V (91 kW/124 ch) 4X4, Fr. 29'940.-
3.0 V6-24V (145 kW/197 ch) 4X4, Fr. 40'940.-

Nouveau Mazda Tribute. Venez le mettre à l'épreuve!

132-095987

Garage de l'Avenir SA
Rue du Progrès 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 10 77

mazda

à bout de souffle. dépendants d'oxygène ont besoin de votre aide. faites un don c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE

Solution du mot mystère: NARCISSE

MAIGRIR EN DORMANT

Une émission présentée à la télévision allemande (ARD) ainsi qu'à la télévision autrichienne. Cette émission « WIR », ainsi que l'émission « FLIEGE » ont été approuvées par des médecins et des experts sous serment. Ils affirment : l'agent principal de la cure d'amaigrissement de Neuner fonctionne.

Il y a encore quelques années, des hommes d'Etats du monde entier, de simples paysans, des artistes, des ménagères se retrouvaient au village tyrolien de Kirchbich. Des milliers de patients ont été soignés, grâce aux préparations de la médecine naturelle d'Hans Neuner. Son art de diagnostiquer les problèmes urinaires a dépassé les frontières. Cette vieille thérapeutique naturelle réunie avec la médecine alternative, vient de son grand-père, le légendaire docteur de campagne du Val de Zill (Autriche). Il reçut pour son travail et son succès, des décorations de l'Etat autrichien ainsi qu'une du Pape. Depuis cinq années sont annoncées d'étonnantes réussites concernant l'élimination de scorie qui doit désintoxiquer le corps. Le naturopathe Hans Neuner constata qu'après cette cure, les formes de corps retrouvaient des proportions normales. Le principe est à la fois simple et génial : des agents naturels permettent de déloger la scorie à l'intérieur des tissus graisseux ainsi, les cellules graisseuses se réduisent à des proportions plus saines. Aujourd'hui, de nombreuses personnes ont essayé avec succès cette cure naturelle que Hans Neuner a légué au monde. Un moyen génial de détruire un nombre considérable de tissus graisseux afin que le corps retrouve ses formes et proportions naturelles. Des médecins, alors sceptiques, sont aujourd'hui résolument convaincus. La cure de Neuner stimule le corps à diminuer les tissus graisseux, ce qui permet de réduire les kilos en trop mais aussi à nettoyer la vessie et ses conduits.

Silke S. entrepreneuse dans le Tyrol a pu redonner à son corps une forme TOP

Vous obtiendrez de plus amples informations du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 en appelant le numéro 0848-845 555.

plus de problèmes, ni avec le foie, ni avec les reins.

Christian S. Wörgl

- En deux semaines, mes tissus graisseux ont diminué de 17 kilos. Je n'ai plus les pieds gonflés, surtout grâce à la cure Neuner, ma dépression a disparu. Je me sens comme un être nouveau.

Josephine W. Villach

- Après avoir perdu 12 kilos, j'ai arrêté la cure. Je ne voulais pas devenir plus mince

Josef. B. St. Anton

Tél. : 0848-845 555

MEDECINS ET CHERCHEURS

- Dr. C. Dormann : Mes patients qui se sont soumis à cette cure ont perdu, en trois mois, 15% de leurs graisses.
- Prof. Hans Fischer : Plus le produit est utilisé, meilleurs et plus rapides sont les effets.
- Prof. Friedlander : Si l'on soupe deux heures avant le coucher, le produit permet dans les 90 premières minutes du sommeil de brûler de la graisse (calories). Mangez deux heures au moins avant de vous coucher, ne prenez après plus aucune denrée alimentaire. Ainsi vous aiderez votre hypophyse et ceci avec la cure à vous aider à suivre ce « régime ».

MAIGRIR EN DORMANT

une semaine et ceci sans suivre un régime sévère. Maintenant, je veux aussi faire cette cure.

Christa M. Pfunds

- 52 kilos perdus grâce à la cure Neuner.

Franz B. Eibiswald

- Grâce à la cure Neuner, j'ai perdu 22 kilos.

Prêtre K. Tirol

- J'ai perdu déjà 14 kilos et je me sens dans une excellente forme.

Martha M. Hall

- 16 kilos ont disparu, je n'ai

20 kilos et ma fille 4 kilos en

Pour 12 centimètres de plus

Athlétisme ■ Laurence Locatelli a battu son record de Suisse du lancer du marteau.
La Chaux-de-Fonnière se rapproche un peu plus des Jeux de la Francophonie

Samedi à Macolin, dans le cadre du match international des lancers, la Chaux-de-Fonnière de l'Olympic Laurence Locatelli a battu son record suisse (54,34 m) du lancer du marteau avec 54,46 m à son premier essai. «Je ne tournais pourtant pas très vite, mais j'étais bien placée sur mes appuis et j'ai trouvé la puissance nécessaire dans le geste final» déclarait la championne suisse de la spécialité au chef technique de l'Olympic. Dans cette même communication, la résidente des Planchettes reconnaissait qu'elle doit profiter de son jeune âge pour réaliser d'importants progrès et que ses prochaines sorties seront décisives pour disputer les Jeux de la Francophonie à Ottawa. Elle est seulement à 54 centimètres de la qualification fixée à 55 m. A Macolin, la lanceuse de l'Olympic a également gagné sa sélection pour la Coupe

d'Europe avec l'équipe suisse en se classant deuxième du concours, derrière une Suédoise et devant ses rivaux helvétiques qui n'ont pas été en mesure de dépasser les 50 m. Mise en confiance par son record, Laurence Locatelli a encore été la meilleure Suisseuse au lancer du disque où elle se disait peu satisfaite de sa performance de 42 m, gardant la conviction qu'elle a, dans ce domaine également, une marge de progression à réaliser. L'été s'annonce passionnant pour cette jeune athlète qui prolonge la longue tradition des meilleurs lanceurs de l'Olympic en équipe nationale.

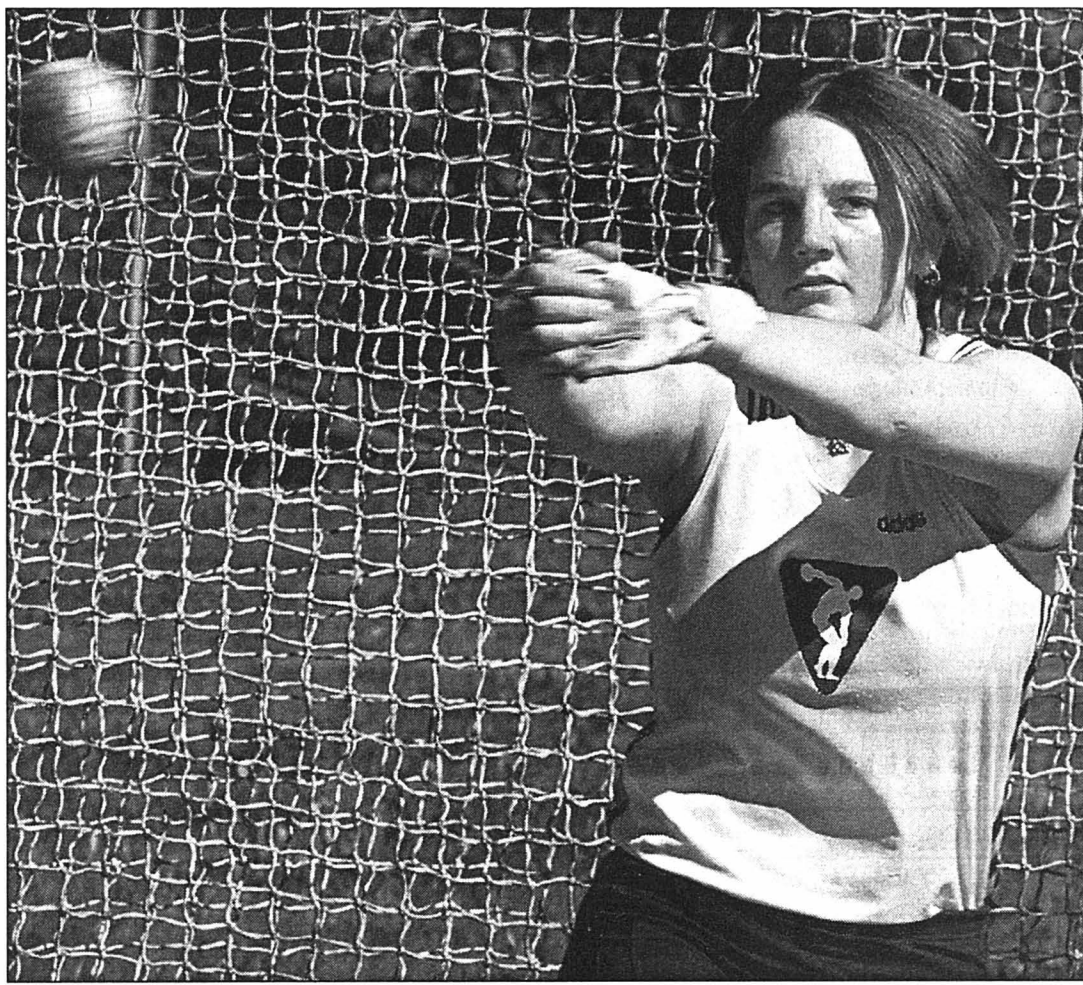
Fivaz se rebiffe

Des athlètes neuchâtelois engagé au Swiss Meeting international de Genève, c'est le sauteur en longueur de l'Olympic Julien Fivaz qui a laissé la meilleure impression en terminant troisième

avec 7,23 m à son ultime essai. Si le Chaux-de-Fonnier a sauvé la face derrière un Tchèque et un Français, il devançait tout de même le champion de Suisse en salle André Plattner. «C'est ma seule satisfaction d'un médiocre concours où je n'ai jamais éprouvé de bonnes sensations, déclarait Fivaz, lucide. Dans quelques semaines au championnat de Suisse, sur ce même sautoir, Plattner sera redoutable.» Chez les féminines, Dejana Cachot (CEP Cortaillod) a

remporté le triple saut avec 12,72 m, alors que la cadette Stéphanie Vaucher se contentait de 11,25 m. Après avoir remporté sa série du 100 m en 11"94, la Cépiste Carine Nkoué a terminé sixième de la finale en 11"98, derrière la sociétaire du CA Courtelary Noémie Sauvage (11"97). Satisfactions neuchâteloises pour trois jeunes athlètes dans des registres différents. L'excellente prestation de Chrystel Matthey (CEP Cor-

taillod) sur 800 m avec un nouveau record personnel à 2'17"91. Son camarade de club Yannick Matthey, encore junior, a terminé son 400 m haies en 58"81. A relever encore la victoire au saut en hauteur, assortie d'un nouveau record personnel, de Stéphanie Vaucher (Olympic) avec 1,65 m. Quant à Nader El Faleh, il s'est contenté de franchir 1,95 m, se disant incommodé par la piste glissante au blocage. /RJA



Laurence Locatelli: un nouveau record de Suisse (54,46 m) qui lui permet de rêver à un voyage à Ottawa. PHOTO MARCHON

Un pied à Edmonton

Huit meilleures performances suisses de la saison ont été établies au Swiss Meeting Athlétique à Genève, quelque peu perturbé par la pluie: Cédric Grand sur 100 m (10"52), Patrick Clerc sur 200 m (21"13), Alain Rohr sur 400 m haies (49"87), Frédéric Schinz à la hauteur (2,15 m), Mireille Donders sur 200 m (23"56), Monica Pellegrinelli sur 100 m haies (13"60), Nathalie Zamboni sur 400 m haies (58"88) et le

relais masculin du 4 x 100 m (39"64). Rohr s'est approché de 37 centièmes du minima exigé pour les Mondiaux d'Edmonton, devenant le quatrième meilleur performeur suisse de l'histoire sur la distance. «Je suis surpris de ce chrono compte tenu des conditions atmosphériques. J'espère bien réussir la limite pour Edmonton la semaine prochaine à Meilen, avec l'aide de Marcel Schelbert» se réjouissait le champion de Suisse en salle du 400 m plat. /si

TOUS AZIMUTS

Victoires des favoris. Avec le Bernois Andreas Bringold (7 h 12'48") et l'Argovienne Karin Stump (8 h 12'22"5), les 100 km de Bienne ont donné lieu à des victoires de favoris. Troisième l'an dernier, Bringold s'est imposé en améliorant nettement son meilleur temps personnel tandis que le tenant du titre, le Canadien Victor Wayne Hickey devait se contenter du cinquième rang (7 h 36'35"6). /si

Nouveau record de participation. Les 20 km de Lau-

sanne, avec un record de 13.111 participants pour leur 20e édition, se sont imposés comme la troisième plus importante course populaire de Suisse, après la course de l'Escalade et le Grand Prix de Berne. Le Kenyan David Kipruto (56'05") et l'Ethiopienne Getenesh Tamrat (1 h 06'57") se sont imposés sur un parcours modifié pour l'occasion. Récents vainqueurs du Tour du canton, Fabiola Rueda-Oppliger (Corsier) s'est classée deuxième (à 25") et Moha-

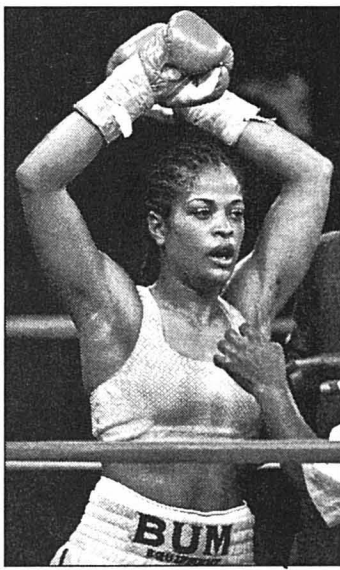
med Boudifa (Lausanne) cinquième (à 1'34"). /si

Record du monde pour Stacy Dragila. L'Américaine a pulvérisé de 11 centimètres (4,81 m contre 4,70 m) son record du monde du saut à la perche à l'occasion de la réunion du Grand Prix I de Palo Alto, en Californie. Trois jours après avoir annoncé son divorce d'avec son mari C.J. Hunter, Marion Jones a remporté le 200 m dans un temps assez moyen pour elle de 22"70. /si

EN BREF

BASKETBALL ■ Exploit suisse en Finlande. La Suisse a réalisé un exploit en s'imposant 73-60 en Finlande lors de la troisième journée du groupe D du tour qualificatif des éliminatoires de l'Euro 2003. Les hommes de Renato Caretoni ont décroché leur troisième victoire en trois matches, ce qui les place dans une situation très favorable dans l'optique d'une participation aux éliminatoires. Groupe D. Le point: Finlande - Suisse 60-73. Eire - Islande 70-59. Classement: 1. Suisse 3-6. 2.

Eire 3-5. 3. Finlande 2-2 (-15). 4. Islande 2-2 (-20). Les deux premiers seront qualifiés. /si
Les Lakers égalisent. Les Los Angeles Lakers, dominés après prolongation lors du premier match mercredi dernier, ont égalisé dans la finale au meilleur de sept matches du championnat de la NBA. Sur leur parquet, ils ont battu les Philadelphia 76ers par 98-89 et sont ainsi revenus à la hauteur de leurs rivaux, les deux équipes comptant désormais chacune une victoire. /si



Laila Ali: une vraie fille de son père! PHOTO KEYSTONE

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS
Demain à Auteuil Prix Chincou (steeple-chase, Réunion 1, course 4, 4300 mètres, départ à 15 h 50) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Paladin	72	C. Pieux	J. Ortet	21/1	2oTo1o	6 - Sur la route du succès.	Notre jeu 6*
	2 Master-Finch	71	A. Louveau	R. De Vink	22/1	6o6o3o	1 - Sa charge ne le dérange pas.	1*
	3 Héroïne-De-Sienne	70	B. Thélier	T. Civel	9/1	7oAo2o	17 - Engagé rêvé à ce poids.	5
	4 High-Moon	70	A. Kondrat	J. Ortet	25/1	ToToTo	5 - Du solide et du fiable.	2
	5 Dom-Halma-De-Valta	69	C. Provot	M. Boudot	6/1	4o1o3o	2 - L'étoffe d'un tel handicap.	18
	6 Choum	68,5	B. Gicquel	G. Macaire	5/1	3o2o1o	18 - Magnifique de courage.	11
	7 Haribeau	68	P. Chevalier	M. Rolland	12/1	2o0o0o	11 - Une victoire lui irait bien.	7
	8 Ultimo-Du-Pontet	68	Y. Fouchard	H. Hayers	14/1	3o6o5o	7 - Un net retour en forme.	*Bases
	9 Djakarof	67	Chevrollier	G. Denuault	15/1	2o2o6o	LES REPLAÇANTS:	Coup de poker 11
	10 Gamin-Du-Mou	67	M. Maussion	J. Chapdelaine	20/1	0o1o3o	16 - Il faut le prendre au sérieux.	Au 2/4 6-1
	11 Hidalgo-Royal	67	P. Marsac	E. Chevalier	15/1	5o9o1o	9 - Ce ne serait pas une surprise.	Au tiercé pour 16 fr 6-X-1
	12 Malicieux	67	T. Doumen	F. Doumen	20/1	9o0o7o		Le gros lot 6
	13 Tinobruno	67	J. Thébaud	T. Civel	17/1	5o1o4o		1
	14 Yzav	67	S. Bardet	C. Lerner	20/1	1o3o3o		16
	15 Jump	66,5	T. Majorcnyk	J.-P. Gallorini	6/1	3o7o1o		9
	16 Le Ferme	66	D. Bressou	J. De Balanda	12/1	4o3o8o		11
	17 Ireland	65	J.-M. Peccot	E. Leenders	17/1	3o1o6o		7
	18 Puntal	65	L. Métais	F. Belmont	11/1	4o2o2o		17

Quarté+: 7 - 8 - 12 - 15.
Quinté+: 7 - 8 - 12 - 15 - 14.
Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 82.-
Dans un ordre différent: 16,40 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 2470,40 fr.
Dans un ordre différent: 308,80 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 6.-
Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 31.370.-
Dans un ordre différent: 627,40 fr.
Bonus 4: 134.-
Bonus 3: 4,80 fr.
Rapports pour 5 francs
2sur4: 24.-
Course suisse Hier à Avenches
Tiercé: 16 - 4 - 13.
Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 1722,30 fr.
Dans un ordre différent: 74,80 fr.

EN BREF

CYCLISME ■ George Hincapie prolonge. L'Américain, l'un des principaux lieutenants du double vainqueur du Tour de France Lance Armstrong, a prolongé son contrat jusqu'à la fin de la saison 2004 avec l'US Postal. /si

Iban Mayo sur sa lancée. L'Espagnol de l'équipe Euskaltel-Euskadi (photo Keystone) a remporté la 11e Classique des Alpes, disputée entre Aix-les-Bains et Chambéry (175 km), deux semaines après s'être révélé en s'adjugeant le Grand Prix du Midi-Libre. Le Basque a résisté au retour de l'Américain Lance Armstrong (deuxième à l'12"), qui a réglé au sprint le Russe Pavel Tonkov. L'Uranais Beat Zberg a pris la septième place à 4'12" du vainqueur. /si



Didier Rous prend position. Le Français a remporté le prologue du Critérium du Dauphiné Libéré, disputé sur 4 km à Morzine. Cette entrée en matière courue sous une pluie battante a permis au coureur de la formation Bonjour de confirmer son excellente condition depuis le début de saison, qui l'a vu triompher dans le Tour de Vendée, le Trophée des Grimpeurs et les Quatre Jours de Dunkerque. Rous a signé son sixième succès en 2001. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ D'un lion à l'autre. Pat Lebeau (31 ans) évoluera la saison prochaine dans le championnat allemand (DEL), une ligue qu'il connaît déjà pour avoir porté le maillot de Düsseldorf en 95-96. Le Canadien, qui a obtenu ce printemps le titre de champion de Suisse avec les SZC Lions, a signé un contrat d'un an avec les Lions de Francfort. /si

Un trio de choc. Rolf Bachmann, Jörg Eberle et Georg Gasser ont été nommés, par le conseil d'administration de Davos, à la direction du comité d'organisation de la Coupe Spengler. Ils succèdent à l'ancien directeur du tournoi Fredi Pargäzti. /si

Double suspension. Goran Bezina, qui s'était battu avec l'Italien Mario Chitarroni à l'occasion du match Suisse-Italie lors des derniers Mondiaux à Hanovre, a été suspendu pour une rencontre d'un tournoi mondial, tout comme son adversaire. La Ligue internationale a suspendu pour les prochains Mondiaux l'Italien Anthony Job, lequel avait blessé le capitaine helvétique Jean-Jacques Aeschlimann d'un violent coup de coude. /si

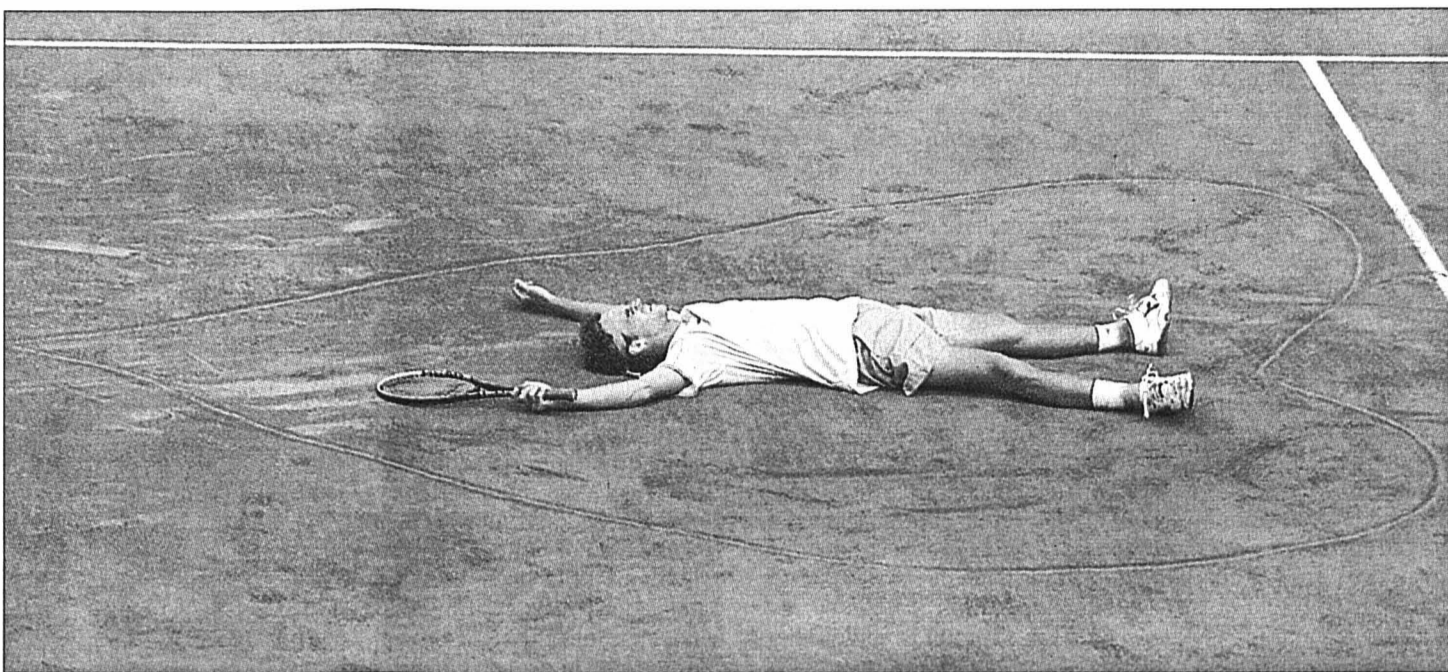
Paris danse encore la samba

Tennis ■ *Gustavo Kuerten gagne son troisième titre à Roland-Garros. En finale, le Brésilien bat l'Espagnol Alex Corretja et conclut avec un cinglant 6-0*

La samba est toujours la musique en vogue à Roland-Garros. En enlevant pour la troisième fois les Internationaux de France à la faveur d'un succès en quatre sets (6-7 7-5 6-2 6-0) devant l'Espagnol Alex Corretja (No 13), Gustavo Kuerten s'est hissé parmi les plus grands. Déjà battu au dernier stade il y a trois ans par Carlos Moya, le Catalan a acquis une certitude au terme des 3 h 12' de cette finale: il ne gagnera jamais à Paris si «Guga» évolue toujours dans ce registre. Les deux dernières manches ont ressemblé à une véritable exécution. Dans le quatrième set, Corretja n'a marqué que deux points lors des cinq premiers jeux. A 5-0 0-40 sur son service, il n'a dû qu'à une bourde de son adversaire de ne pas perdre sur la première balle de match. Toutefois, il n'a pu éviter l'affront d'un 6-0.

«Un autre Guga»

Roland-Garros a dû attendre vingt-cinq ans pour couronner à nouveau un joueur contraint d'écarter une balle de match au cours de la quinzaine. Comme Adriano Panatta en 1976, Gustavo Kuerten revient de nulle part. Il y a



Gustavo Kuerten couché dans le cœur qu'il vient de dessiner: tout un symbole de l'histoire d'amour qui lie le Brésilien au public de Roland-Garros. PHOTO KEYSTONE

une semaine, le Brésilien avait sauvé sa peau contre le 122e mondial, Michael Russell. L'Américain avait mené 6-3 6-4 5-3 avant de se procurer une balle de match.

Depuis cette rencontre, Gustavo Kuerten est devenu, de son propre aveu, «un autre Guga». En finale, Corretja lui a tenu tête deux sets avant de plonger. «Il était meilleur que moi dans la première manche,

avouait Kuerten. Après, j'ai eu la chance qu'il rate ce revers à 5-5 sur la balle de break. Il a eu comme une sorte de «trou». J'en ai profité pour prendre la direction du match».

Les finales

Paris. Internationaux de France. (73.317.150 de francs français). Simple messieurs: Kuerten (Bré-1) bat Corretja (Esp-13) 6-7 (3-7) 7-5 6-2 6-0.

Simple dames: Capriati (EU-4) bat Clijsters (Be-12) 1-6 6-4 12-10.
Double messieurs: Bhupathi-Paes (Inde-1) battent Pala-Vizner (Tch-13) 7-6 (7-5) 6-3.
Double dames: Ruano-Pascual-Suarez (Esp-Arg-2) battent Doki-Martinez (You-Esp-16) 6-2 6-1.
Double mixte: Virginia Ruano-Pascual-Tomas Carbonell (Esp) battent Paola Suarez-

Jaime Oncins (Arg-Bré) 7-5 6-3.
Juniors garçons: Cuadrado (Esp) bat Dabul (Arg) 6-1 6-0.
Juniors filles: Kanepi (Est) bat Kuznetsova (Rus) 6-3 1-6 6-2.
Double juniors garçons: Falla-Salamanca (Bol) battent Bayer-Petschner (All) 4-6 6-0 7-5.
Double juniors filles: Cetkovska-Voracova (Tch) battent Etienne-Kolbl (Haïti-All) 6-3 3-6 6-3. /si

Jennifer Capriati à l'usure

Dames ■ *L'Américaine s'adjuge le titre après 2 h 21' de jeu contre la Belge Kim Clijsters*

Le Grand Chelem est toujours possible chez les femmes en 2001. Cinquième joueuse à avoir réussi le doublé Melbourne-Paris, Jennifer Capriati peut entretenir les rêves les plus fous après son succès à l'arraché en finale des Internationaux de France. L'Américaine s'est imposée 1-6 6-4 12-10 en 2 h 21' devant la Belge Kim Clijsters. Jamais on n'avait été aussi loin dans un troisième set en finale du simple dames à Roland-Garros. A défaut de régaler les puristes, cette finale a surtout valu par son suspense. A deux points de la défaite sur ses jeux de service à 6-5 et à 8-7, Jennifer Capriati n'a pas témoigné de la même solidité nerveuse que quarante-huit

heures plus tôt lorsqu'elle avait ajusté Martina Hingis pour la troisième fois de l'année. Avant de conclure au vingt-deuxième jeu, elle avait déjà servi pour le gain de cette finale à 7-6 et à 10-9. Les deux fois, elle était trahie par son coup droit, un coup qu'elle, de l'aveu de Martina Hingis, maîtrise pourtant le mieux sur le Circuit.

Le cœur de Clijsters

Poussée par Lleyton Hewitt et par son père Leo, l'ancien défenseur des «Diable Rouge» qui avait préféré rester tapi dans l'ombre tout en haut de la tribune des joueurs, Kim Clijsters est tombée avec les honneurs. 53e finaliste d'un tournoi du Grand Chelem de l'ère

Open, la Belge joue avec le même cœur que son fiancé. Elle n'a rien à se reprocher si ce n'est ce jeu de service perdu à 2-2 au deuxième set. En le gagnant, elle aurait pu continuer à faire la course en tête et, peut-être, réussir le k.o. contre une Capriati qui a douté très longtemps. Avec 155 fautes directes commises par les deux joueurs sur un total de 257 points joués, cette finale fut bien loin d'être la plus belle sur le plan technique. En évoluant pratiquement dans le même registre, les deux joueuses ne pouvaient pas, il est vrai, offrir un spectacle extraordinaire. Son issue relance l'intérêt du prochain Wimbledon. Si elle s'imposait également sur le gazon londonien, où elle fut demi-finaliste il y a dix ans, Jennifer Capriati marcherait alors sur les traces des trois joueuses à avoir réussi le Grand Chelem: Maureen Connolly (1953), Margaret Court (1970) et Steffi Graf (1988).

Pour Corina Morariu

Mais pour l'Américaine, qui revient de si loin, Wimbledon n'est pas encore sa préoccupation première. Toutes ses pensées sont tournées depuis plusieurs jours vers son amie Corina Morariu. A 23 ans, Morariu, qui a remporté le double à Wimbledon en 1999, lutte contre une terrible leucémie. «Je lui dédie cette victoire. Elle doit guérir. Le reste n'a pas d'importance» lâchait Capriati après sa victoire. /si



Jennifer Capriati: après la gloire australienne, la joie parisienne. PHOTO KEYSTONE

La coupe au Colorado

Hockey sur glace ■ *Devils k.o., Avalanche champion*



L'Avalanche du Colorado fête son titre: le Fribourgeois David Aebischer (à gauche) était de la partie. PHOTO KEYSTONE

Il aura dû attendre 22 ans! Trois de ses coéquipiers l'ont réalisé à leur première saison en NHL. Le vétéran Ray Bourque était le plus heureux des hommes samedi soir à Denver. L'Avalanche du Colorado a fait plier les Devils du New Jersey et a remporté la Coupe Stanley. A la fin de sa 22e année passée dans la ligue nord-américaine, Bourque pouvait enfin brandir ce trophée qu'il pensait ne jamais pouvoir gagner. Steven Reinprecht, Ville Nieminen et... David Aebischer, eux, ont pu goûter au calice dès leur première saison. Pour le gardien suisse, qui n'a joué que 32 secondes en play-off, ce ne peut être qu'une énorme satisfaction. Rappelons qu'il a disputé 26 rencontres en saison régulière. Au Pepsi Center, les choses n'ont guère traîné samedi. Après un peu plus de 26 mi-

nutes, la messe était dite. Deux buts d'Alex Tanguay et un de Joe Sakic ont assuré la victoire à l'Avalanche dans le dernier match de la série. L'unique réplique des Devils, signée Sykora, n'y a rien changé. Le gardien Patrick Roy s'est de nouveau montré intraitable. Il a stoppé 25 des 26 tirs adressés dans sa direction. Mieux! Il a été élu joueur le plus utile des play-off pour la troisième fois. Du jamais vu en NHL. De plus, le Québécois a remporté sa quatrième Coupe Stanley et ceci sur trois décennies. En 1986 et 1993 avec le Canadien de Montréal et en 1996 et 2001 avec Colorado. Notons au passage que l'Avalanche est une équipe très nord-américaine puisque l'effectif compte 15 Canadiens, quatre Américains, deux Tchèques, un Suédois, un Finlandais et... un Suisse. /DAD

MADONNA

Après 8 ans d'absence

Madonna a entamé ce week-end à Barcelone, avec deux concerts réunissant 36.000 personnes, sa première tournée mondiale depuis 8 ans. Optant notamment pour un look punk-rock complété d'un kilt, elle a surtout joué des chansons récentes. Accompagnée de dix danseuses et huit musiciens, la star de 42 ans, habillée en Jean-Paul Gaultier, a aligné samedi soir devant des fans ravivés les morceaux de ses deux derniers albums «Music» et «Ray of Light», dans un palais des sports Sant Jordi bondé. /ats-dap-afp



PHOTO KEYSTONE

Attentat d'Oklahoma City

Peine de mort ■ *Timothy McVeigh a été transféré dans l'antichambre du sas où il doit être exécuté aujourd'hui à 14h00*

Timothy McVeigh a été transféré hier à l'aube dans l'antichambre du sas où il doit être exécuté aujourd'hui. L'auteur de l'attentat d'Oklahoma City recevra une injection létale. «McVeigh

a été transféré à 04h27 locales (11h27 suisses) dans le bâtiment où il doit être exécuté», aujourd'hui à 7h00 locales (14h00 suisses), a indiqué un porte-parole du Bureau fédéral des prisons à Terre Haute (Indiana). Il ne reste désormais que 24 heures à vivre à McVeigh, responsable de la mort de 168 personnes en 1995 à Oklahoma City. Il s'agissait du pire attentat terroriste jamais commis aux Etats-Unis.

Les trois juges de la cour d'appel fédérale ont estimé jeudi que les avocats du condamné n'avaient «pas réussi à apporter des éléments substantiels» en faveur du report de l'exécution de leur client. Mercredi, le juge fédéral Richard Matsch avait refusé de surseoir à l'exécution, tout en jugeant «choquant» que le FBI n'ait fait parvenir que le mois dernier à ses avocats des milliers de pages du dossier qui auraient dû être transmises avant le procès. Il avait néanmoins estimé que ces pièces n'infirmèrent rien la culpabilité du condamné. Timothy McVeigh aurait dû initialement être exécuté le 16 mai.

Une mort filmée?

Enfin la question de savoir si l'exécution doit être filmée

En Russie

Le prix Nobel de littérature Alexandre Soljenitsyne s'est prononcé une nouvelle fois en faveur de l'application de la peine de mort en Russie. Le châtiment capital doit en particulier être appliqué aux terroristes, a-t-il estimé. Ces déclarations samedi sur la chaîne de télévision publique RTR interviennent alors que deux députés russes viennent de déposer un projet de loi pour l'application de la peine de mort. L'ancien dissident a estimé que cette punition est essentielle pour la préservation de la société et de l'Etat russe. La peine de mort n'a pas été abolie formellement par la Russie mais elle y fait l'objet d'un moratoire depuis 1996, à la suite de l'adhésion de Moscou au Conseil de l'Europe. /ats-afp



Moment de recueillement sur le mémorial dédié aux victimes de l'attentat d'Oklahoma City. PHOTO KEYSTONE

n'est pas tranchée. Normalement, cela est exclu mais des recours sont pendants devant la justice américaine. Des avocats opposés à la peine capitale ont en effet demandé que l'exécution soit enregistrée en vidéo afin de démontrer que la peine de mort viole le 8e

amendement de la Constitution américaine interdisant les peines cruelles et extraordinaires. Que l'exécution soit filmée ou pas, les familles des victimes ou certains survivants, 300 personnes au total, ont l'intention de regarder l'exécution sur un écran géant dans un parc de stationnement situé près de l'aéroport d'Oklahoma City, retransmission qui leur sera exclusivement réservée. Il s'agira de la première exécution dans une prison fédérale depuis 1963. /ats-ap

LONDRES

Philip fête ses 80 ans

Le prince Philip, l'époux de la reine d'Angleterre Elizabeth II, a fêté hier ses 80 ans. L'anniversaire a été marqué par une réception «privée» au château de Windsor, où environ 500 personnes étaient invitées. Né à Corfou le 10 juin 1921, Philip a épousé Elizabeth le 20 novembre 1947. Son sens de l'humour particulier et sa maladresse lui valent d'être surnommé «le Hun» par sa belle-mère, la reine mère. /ats-afp



PHOTO KEYSTONE

CFF

Les nouveaux horaires

Le changement d'horaires des CFF s'est déroulé hier matin. Seule une coupure de ligne a perturbé le trafic entre Olten et Soleure de 08.00 à 09.35 heures, a annoncé le porte-parole des CFF Pio Marzolini. Cette année, c'est la Suisse romande qui bénéficie du plus de nouveautés. L'introduction généralisée de trains pendulaires sur la ligne du pied du Jura ainsi que la mise en service des nouvelles installations Rail 2000 récemment achevées entre Yverdon et Neuchâtel permettent notamment d'améliorer l'offre. L'introduction des trains à caisses inclinables ICN entre Genève et Saint-Gall par Neuchâtel et Bienne débouche sur la cadence à la demi-heure sur la liaison Genève-Lausanne-Zurich-Saint-Gall par trains directs grâce au gain de temps de 15 minutes réalisé sur la ligne du pied du Jura. De nombreuses liaisons tôt le matin et tard le soir dans toute la Suisse complètent l'offre. /ap

VALAIS

Trente millions pour Nendaz

Les terrains voisins de l'installation hydroélectrique de Cleuson-Dixence seront bientôt remis en état. La commune de Nendaz et les sociétés d'électricité EOS et Grande Dixence SA ont signé vendredi une convention. L'opération coûtera près de 30 millions de francs. «Une approche globale a été choisie» ont indiqué hier Energie ouest suisse (EOS) et Grand Dixence. La Suisse Assurance paiera 27 millions de francs pour les travaux de remise en état. EOS et Grande Dixence SA prendront pour leur part en charge les frais liés à des améliorations foncières estimés pour l'instant à 2,75 millions de francs. Une conduite forcée de l'installation hydroélectrique Cleuson-Dixence s'était rompue le 12 décembre 2000. Trois personnes avaient perdu la vie et plusieurs logements avaient été emportés par une coulée de boue. L'enquête pénale qui déterminera les causes et les responsabilités de l'accident n'est pas terminée. /ats

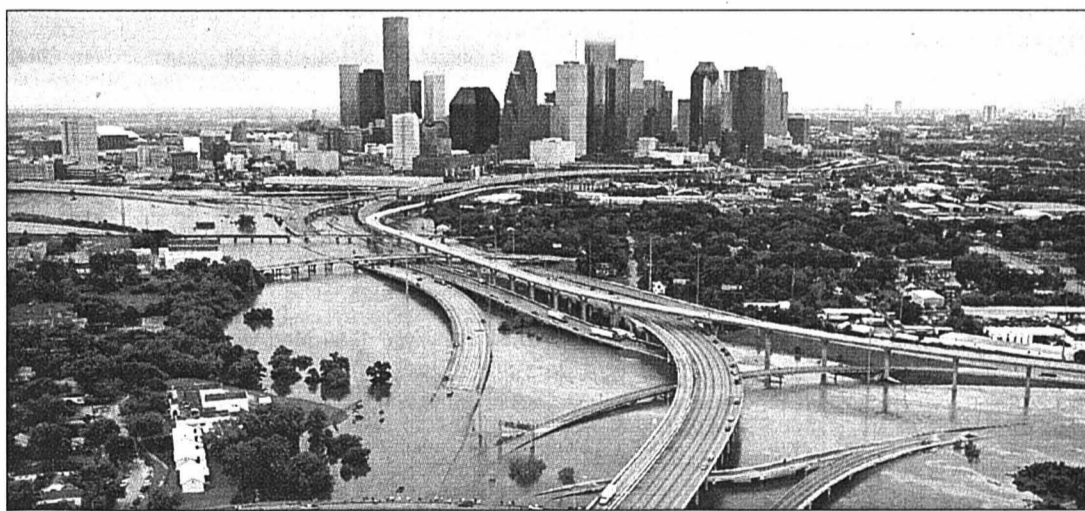
Ouragan et inondations au Texas et en Louisiane

Tempête tropicale ■ *Des pluies torrentielles font des morts et des milliers de sans-abri*

Des milliers de Texans ont été forcés d'abandonner leurs maisons ou ont été bloqués sur des autoroutes inondées ce week-end. Des pluies torrentielles causées par la tempête tropicale Allison ont submergé Houston et le sud-est de l'Etat

du Texas et même poussé des alligators à s'aventurer dans les villes de la Louisiane. Onze personnes ont été tuées à la suite de cette tempête et des inondations qui ont transformé des autoroutes du Texas en lacs et rivières. Les hélicoptères des garde-côtes

ont dû aller chercher des victimes des orages sur les toits de leurs maisons encerclées par l'eau. Le président George W. Bush, qui se trouvait dans son ranch texan a proclamé l'état de catastrophe naturelle dans 28 comtés du Texas. /ats-ap



Houston, en partie, submergée par d'importantes pluies. PHOTO KEYSTONE

EN BREF

LAUSANNE ■ Ados en cavale. Sept adolescents albanais, gardés à disposition du Tribunal des mineurs pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, se sont évadés samedi du Centre de Valmont à Lausanne. Ils se sont enfuis après avoir neutralisé un éducateur. Quatre des sept fuyards, âgés de 15 à 17 ans, ont pu être repris au Mont-sur-Lausanne. Les trois autres étaient toujours recherchés samedi soir. /ap

RABBIN TUÉ ■ Suspect arrêté. Un homme a été arrêté par la police pour être interrogé au sujet du rabbin israélien abattu à Zurich. Il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit du coupable. L'homme n'a pas été placé en détention préventive. Le lieu de son arrestation et son signalement n'ont pas été dévoilés. Le rabbin de 70 ans avait été abattu jeudi soir en pleine rue à Zurich pour des raisons toujours inconnues. /ats

JENNIFER LOPEZ ■ Nouveau mariage en vue. La chanteuse américaine et actrice de cinéma Jennifer Lopez va se marier avec le nouvel homme de sa vie, le danseur Chris Judd, a rapporté vendredi le «New York Post». Il y a quelques mois, elle s'était séparée du chanteur de rap Sean «P. Diddy» Combs. Jennifer Lopez s'est séparée le jour de la Saint Valentin du chanteur de rap noir. /ats

KOUROU ■ Envol d'Ariane. La fusée Ariane a décollé samedi du Centre spatial guyanais, à Kourou. La fusée transporte un satellite INTELSAT 901 pour le compte de l'organisation internationale INTELSAT. Le lanceur européen devait placer sur orbite le satellite de télécommunications et de télévision après une vingtaine de minutes de vol. Ce 141ème tir d'Ariane est le quatrième vol de l'année. /ats

CAMBODGE ■ Cannibale condamné à 18 ans de prison. La justice cambodgienne a condamné un ancien soldat khmer rouge à 18 ans de prison pour avoir tué un homme et mangé son foie. A l'issue d'une dispute bien arrosée, le cannibale a abattu son ami. Il a ensuite utilisé un couteau très tranchant pour découper le corps et en prélever le foie. Il l'a alors fait frire pour le déguster avec du vin. /ats

ENCRE INVISIBLE ■ La CIA garde le secret. Le gouvernement américain se refuse à dévoiler certains vieux secrets, notamment celui de l'encre invisible. C'est pourquoi, un groupe de pression a déposé jeudi une plainte pour obtenir l'accès au «Manuel Technique de l'encre invisible», datant d'août 1945. Elle entend sensibiliser l'opinion publique sur la pratique excessive du secret au niveau gouvernemental. /ats

Samuel Schmid, la victoire sereine

Votations ■ Le peuple a suivi le Conseil fédéral sur les trois objets. De justesse pour la loi militaire, largement pour l'abrogation de l'article sur les évêchés

De Berne
Stéphane Sieber

Après un suspense palpitant, le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova a pu annoncer les résultats des votations fédérales d'hier. Le peuple suisse a suivi le Conseil fédéral et le Parlement sur les trois objets: oui à 51,0% (moins de 40.000 voix d'écart sur deux millions de votants) pour le volet « armement » de la loi militaire, score presque identique, oui à 51,2%, pour son volet « coopération dans l'instruction », oui enfin à 64,2% à l'abrogation de l'article sur les évêchés.

Il s'est même trouvé une majorité de cantons (11 et 4/2 contre 9 et 2/2) pour rejeter la loi militaire, mais cela n'a pas oblitéré le résultat positif du peuple, puisqu'il s'agissait d'un référendum.

Pas de fossé de röstis

Deux cantons n'ont même pas donné 40% de oui à la révision de la loi militaire (volet «

Des exceptions

Des résultats aussi serrés que ceux concernant les objets sur l'armée de ce week-end sont rares en votation fédérale. Des 479 objets soumis au peuple depuis 1848, seuls 21 ont obtenu un pourcentage de oui entre 49 et 51%. /ats

armement « comme référence chiffrée »: le Tessin (record avec 37,1%) et Appenzell Rhodes-Intérieures. Les autres cantons rejetants sont entre 40 et 50% de oui, avec la Suisse primitive (Schwytz, Uri, Unterwald), des cantons de Suisse orientale (Schaffhouse, Thurgovie, Saint-Gall, Appenzell Rhodes-Extérieures, Glaris et Grisons) et trois cantons romands (Jura, Genève et Valais). Du côté des acceptants, on recense Lucerne et Zoug en Suisse centrale, les deux Bâle, Soleure et Argovie dans la Suisse du nord-ouest, les grands cantons de Berne (record suisse avec 57,7% de oui) et Zurich et, en Suisse romande, Neuchâtel, Vaud et Fribourg.

Aucun fossé de röstis n'est perceptible. Et le clivage ville-campagne n'est pas net partout. On peut se risquer à avancer que le refus l'a emporté là où les conservateurs sont particulièrement forts (en Suisse centrale et orientale, en Valais) et là où les pacifistes jouissent d'un important crédit (Genève et Jura avaient accepté l'initiative « pour une Suisse sans armée en 1989 »).

Pas un chèque en blanc

C'est avec une modération remarquable que Samuel Schmid, le ministre de la Défense, a accueilli ces résultats serrés. D'entrée de jeu, le conseiller fédéral a rappelé que la Suisse n'adhérerait pas à l'Otan, qu'elle n'abandonnerait pas sa neutralité et qu'elle ne s'engagerait à l'étranger qu'avec



Samuel Schmid souriant en commentant les résultats des votations sur l'armée.

PHOTO KEYSTONE

un mandat de l'ONU ou de l'OSCE. La politique de sécurité, a-t-il affirmé, continuera de se déployer sous la devise « neutralité, solidarité et disponibilité ». Mais en mettant un accent tout particulier sur la communication, a-t-il répété à plusieurs reprises: avec le Parlement et avec le peuple. Samuel Schmid s'est dit étonné du nombre d'erreurs de faits auxquelles il a été confronté pendant sa campagne.

Samuel Schmid n'a en rien voulu personnaliser le débat, se contentant de rappeler que les non provenaient de deux camps, celui des isolationnistes (qu'il évalue à deux

tiers du total) et celui de la gauche pacifiste. Manière de mettre en relief, mine de rien, l'échec de Christoph Blocher dans une constellation pourtant a priori très favorable.

L'ONU ? On verra

Les perspectives d'avenir ? Pour la Swisscoy (Kosovo), dont le mandat arrive à expiration à la fin de cette année, un nouvel engagement éventuel, avec des soldats armés, ne sera décidé, comme la loi l'exige, que si le Conseil fédéral le juge nécessaire, et en accord avec le Parlement. Mais le cas échéant, sa mission ne devrait pas beaucoup différer

de l'actuelle. Quant à la réforme Armée XXI, elle se poursuivra au rythme prévu (on en est actuellement à la procédure de consultation sur le plan directeur). L'adhésion à l'ONU, qui devrait être soumise au souverain l'an prochain ? Ce n'était pas le sujet du jour, a répondu Samuel Schmid.

Protestants plus réservés

Pour la suppression de l'article sur les évêchés, modification constitutionnelle requérant la double majorité, il n'y a pas eu de problème, puisque les cantons ont été unanimes. Le plus timide, Schaffhouse, a

dit oui à 52,5%. Trois autres cantons de tradition protestante ont voté oui à moins de 60%: Genève, Vaud et Glaris. A l'autre bout du classement, trois cantons de tradition catholique ont donné plus de 70% de oui: Soleure, Tessin et, record national, Fribourg (71,6%).

Le clivage confessionnel est donc apparent, mais on notera une progression globale de 10 points des oui par rapport au dernier scrutin portant sur une question religieuse analogue en Suisse (54,9% de oui en 1973, votation sur les jésuites et les couvents).

Les bras croisés

« Je suis très contente de ce très bon résultat », a commenté Ruth Metzler, cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP). La conseillère fédérale s'est félicitée de l'abrogation du dernier article discriminatoire dans la constitution moderne de la Suisse (abrogation que le Conseil fédéral n'avait pas voulu intégrer dans la révision totale de la constitution, de crainte de la saborder).

Pour la conseillère fédérale, il appartient maintenant aux cantons de régler les relations entre les églises et l'Etat. Un nouvel article sur les religions dans la constitution, comme souhaité par certains milieux protestants notamment ? Le Conseil fédéral ne prendra aucune initiative sur ce terrain. Il est vrai que pour l'article sur les évêchés, l'impulsion est partie du Parlement. /STS

Un résultat plutôt étriqué

Le Conseil fédéral et les partis gouvernementaux, à l'exception de l'UDC, ont salué hier le double oui à la révision de la loi sur l'armée. Le conseiller fédéral Samuel Schmid aurait toutefois préféré un résultat plus clair. De son côté, le président de l'Asin Christoph Blocher a annoncé qu'il veillerait à ce que le gouvernement tienne ses promesses et, pour ce faire, modifie la réforme Armée XXI. La vigilance est aussi de mise au GSSA.

Politique de sécurité

« J'aime Hitchcock mais j'espérais un résultat plus clair », a déclaré le conseiller fédéral Samuel Schmid à l'issue du résultat étriqué des votations. Selon lui, il s'agit d'une « victoire de la raison » et d'un appui à la politique de sécurité du Conseil fédéral. Pourtant, tous les problèmes du système de sécurité de la Suisse seront de toute manière rediscutés dans le cadre du projet Armée XXI. Le ministre de la défense a en outre promis qu'il respecterait la forte minorité qui a dit non. De son côté, le conseiller national UDC et président de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (Asin) Christoph Blocher a souligné que le résultat très serré du scrutin ne pouvait en aucun cas laisser le Conseil fédéral indifférent. Lors de la cam-

pagne, le gouvernement a promis beaucoup de choses, et notamment une non adhésion à l'Otan, le maintien de l'armée de milice et de la neutralité. Or, il ne pourra pas les tenir sans changement dans les projets de réforme de l'armée, selon Christoph Blocher. Le cas échéant, il a menacé de combattre une nouvelle fois la révision de la loi militaire qui sera nécessaire pour le projet Armée XXI.

Sur la scène internationale

Le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSSA) regrette pour sa part la décision du peuple. Il estime que si le gouvernement n'adapte pas son projet Armée XXI, il faudra que le peuple choisisse entre l'adhésion à l'Otan ou l'abolition de l'armée. Selon le Parti démocrate-chrétien, (PRD) l'acceptation de la modification de la loi sur l'armée est un signal en faveur de l'engagement de la Suisse sur la scène internationale. De plus, la collaboration avec des troupes étrangères ne menace en rien la neutralité. Grâce au vote de ce week-end, la Suisse pourra compléter judicieusement l'aide civile humanitaire. « Le peuple ne s'est pas laissé abusé par la campagne de désinformation des opposants », selon le PRD, qui s'est déclaré lui aussi satisfait. Il sera possible pour la Suisse de poursuivre

dans de meilleures conditions la collaboration instaurée depuis des années avec des pays amis. Le Parti socialiste s'est également réjoui du double oui, qui est « celui de la raison ». Toutefois, le Conseil fédéral n'a pas reçu de chèque en blanc et il doit se préparer à

revoir son projet d'Armée XXI. Par ailleurs, en ce qui concerne la campagne, le PS a relevé que l'ASIN et l'UDC n'avaient réussi qu'à « couper le peuple suisse en deux, en distillant une atmosphère détestable dans le débat politique ». /ap

CANTONS	Armement		Coopération		Evêchés	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Zurich.....	53,4	46,5	53,8	46,1	64,4	35,5
Berne.....	57,7	42,2	57,4	42,5	60,1	39,8
Lucerne.....	50,3	49,6	50,2	49,7	66,4	33,5
Uri.....	43,8	56,1	43,1	56,8	64,3	35,7
Schwytz.....	40,4	59,5	40,2	59,8	66,5	33,4
Obwald.....	47,2	52,8	45,6	54,3	65,4	34,5
Nidwald.....	46,9	53,0	46,8	53,2	67,8	32,1
Glaris.....	45,0	54,9	45,3	54,6	59,9	40,0
Zoug.....	54,1	45,8	53,9	46,0	68,0	31,9
Fribourg.....	52,1	47,8	53,0	46,9	71,6	28,4
Soleure.....	57,0	42,9	56,6	43,3	70,0	29,9
Bâle-Ville.....	53,0	46,9	51,9	48,0	67,1	32,9
Bâle-Campagne.....	54,5	45,5	53,5	46,4	66,9	33,0
Schaffhouse.....	44,1	55,8	44,0	55,9	52,5	47,4
Appenzell Rh. ext.....	45,5	54,4	46,0	53,9	65,9	34,0
Appenzell Rh. int.....	37,2	62,7	37,8	62,1	67,1	32,8
Saint-Gall.....	46,6	53,3	46,7	53,2	67,9	32,0
Grisons.....	45,0	54,9	45,0	54,9	63,8	36,1
Argovie.....	50,9	49,0	51,0	48,9	64,4	35,5
Thurgovie.....	46,2	53,7	46,4	53,6	65,4	34,5
Tessin.....	37,1	62,8	36,8	63,1	70,8	29,1
Vaud.....	51,4	48,5	53,7	46,2	57,8	42,1
Valais.....	45,7	54,2	45,6	54,3	69,1	30,8
Neuchâtel.....	50,4	49,5	51,8	48,1	61,5	38,4
Jura.....	44,6	55,3	44,1	55,8	69,8	30,1
Genève.....	45,5	52,4	46,0	53,9	54,1	45,8
SUISSE.....	51,0	49,0	51,2	48,8	64,2	35,8

Texte discriminatoire

En acceptant la suppression de l'article sur les évêchés, le peuple suisse a rayé de la constitution un texte de loi « dépassé », se sont réjouis hier les partisans de l'abrogation. Le oui, formulé par 64,2% des votants, n'est pas aussi net que prévu, tempèrent les opposants.

La Conférence des évêques suisses (CES) est satisfaite de la suppression d'une clause « discriminatoire et obsolète ». Le résultat de la votation ne va rien changer, l'article sur les évêchés n'ayant jamais été utilisé, mais c'était une question de principe, a déclaré son secrétaire général adjoint Marc Aellen.

Les craintes quant à la création de nouveaux diocèses sont infondées à moyen terme, selon M. Aellen. Et si un jour un nouveau diocèse devait être créé, « cette décision serait le fruit d'une large concertation avec la base et les autres Eglises ».

Egalité de traitement

De l'avis du comité interpartisan pour l'« abrogation de l'article sur les évêchés », la dernière disposition confessionnelle d'exception disparaît enfin de la constitution. Pour la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), l'abrogation de l'article ne résout pas tous les problèmes. La FEPS estime qu'il est maintenant prioritaire d'inscrire dans la Consti-

tution un article sur les religions. Le oui du peuple n'est pas net, estime le comité contre l'abrogation de l'article sur les évêchés. « Il reste beaucoup de personnes opposées à l'influence antidémocratique de Rome », a souligné le conseiller national Christian Waber (UDF/BE). Et vu sous cet angle, l'article sur les évêchés avait encore sa raison d'être, a-t-il indiqué. La Ligue suisse de femmes catholiques insiste elle aussi sur la proportion de non. La Ligue était opposée à la suppression de l'article.

Partis satisfaits

A l'inverse, les quatre partis gouvernementaux se montrent satisfaits. C'est une relique du Kulturkampf qui disparaît, a indiqué le conseiller national PDC Jean-Michel Cina. L'article sur les évêchés n'était plus du tout d'actualité, a précisé le porte-parole de l'UDC Yves Bichsel.

En suivant le Conseil fédéral et les Chambres, le peuple suisse a mis fin à un texte de loi démodé, a ajouté le porte-parole du PRD Barbara Perriard.

La ministre de la justice Ruth Metzler s'est pour sa part réjouie de la forte majorité en faveur de l'abrogation de l'article sur les évêchés. Les résultats du scrutin démontrent que la paix religieuse est bien réelle dans ce pays, a-t-elle déclaré. /ats

Fribourg privatise l'électricité

Votations cantonales ■ *Contrairement aux Fribourgeois, les Zurichois refusent de privatiser leurs entreprises électriques*

Les électeurs de quinze cantons se sont exprimés hier sur des objets cantonaux. Contrairement aux Fribourgeois, les Zurichois ont refusé de privatiser leurs entreprises électriques. Quant aux Vaudois, ils ont rejeté le taux d'imposition unique.

A Fribourg, les citoyens ont largement accepté la transformation des Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) en SA de droit privé. Elles pourront ouvrir ainsi leur capital à d'autres sociétés et ne plus être la propriété exclusive du canton. Une tendance qui n'a pas été suivie à Zurich. Craignant probablement un démantèlement du service public au détriment des ménages et des régions reculées, les votants ont refusé par 51,4% des voix de privatiser les EKZ, portant ainsi un coup à un vaste projet de privatisation du marché de l'électricité.

Avec 40% du capital, les EKZ auraient dû être l'actionnaire principal de la holding Axpo appelée à rassembler les entreprises électriques de sept cantons (ZH, AG, TG, SH, SG, AI, AR) et les Forces motrices du Nord-Est (NOK), devenant un géant énergétique en Suisse. Le refus des Zurichois prive au passage les caisses cantonales de 200 millions de francs.

Vaud: pas de taux d'imposition unique

Dans le canton de Vaud, les citoyens ont refusé à une majorité des deux tiers l'instaura-



A Chiasso, le dépouillement a été rapide. Pour protester contre le refus de Berne d'accorder une concession pour un casino, la municipalité avait appelé au boycottage des urnes.

PHOTO KEYSTONE

tion d'un taux d'imposition unique pour toutes les communes. Seules Lausanne et Yverdon ont accepté l'initiative du POP qui préconisait de fixer partout un taux de 92, qui correspond à la moyenne cantonale. Ce système aurait été une première en Suisse.

Les citoyens ont préféré laisser une chance à la réforme Eta-Com, introduite en 2000, de réduire les importantes disparités actuelles. Ils ont également accepté le regroupement de l'Ecole de pharmacie, un point important du «projet

triangulaire» entre l'Ecole polytechnique fédérale (EPFL) et les universités de Lausanne et Genève. A l'avenir, les futurs pharmaciens achèveront leurs études à Genève.

Réformes institutionnelles

Des réformes des institutions politiques étaient également à l'ordre du jour. A Obwald, les citoyens du demi-canton ont accepté une initiative de l'UDC visant à réduire de sept à cinq le nombre de membres du gouvernement dès 2006. D'accord sur le principe, gou-

vernement et Parlement voulaient se donner plus de temps. Les autorités de Zoug n'ont pas été plus suivies. Les citoyens y ont une nouvelle fois refusé d'abandonner le système proportionnel au bénéfice du scrutin majoritaire pour l'élection au Conseil d'Etat. Zoug reste ainsi le seul canton avec le Tessin à élire ses ministres à la proportionnelle.

Solidarité financière

Les Saint-Gallois ont pour leur part largement accordé une naturalisation facilitée aux

jeunes étrangers dans leur nouvelle Constitution qui entrera en vigueur en 2003 à l'occasion du 200e anniversaire du canton. En revanche, les Bâlois de la campagne ont refusé de réduire de moitié la taxe de naturalisation pour le 500e anniversaire de l'entrée de Bâle dans la Confédération.

D'autres questions de solidarité financière étaient soumises au vote. En Argovie, une nouvelle loi sur l'aide sociale permettra d'éviter que des personnes tombent dans l'indigence. Les Schwytzois ont revu leur péréquation financière qui profitera à 21 communes alors que quatre, parmi les riches côtières du lac de Zurich, passeront à la caisse.

Aux Grisons, les citoyens romanches, qui tenaient à recevoir leur documentation électorale cantonale en deux idiomes locaux, devront se résoudre à l'obtenir en rumanisch grischun, la langue unifiée.

Crédit routier

Différents crédits ont encore été acceptés. Les Fribourgeois ont ainsi massivement approuvé les 63,2 millions de francs destinés à la construction de la route d'évitement de Bulle, qui devrait être ouverte en 2009. Le crédit de 6,45 millions octroyé pour la rénovation du seul stand de tir de la ville de Bâle évitera aux Rhénans d'aller effectuer leurs tirs obligatoires dans d'autres cantons./ats

SWISSAIR GROUP

Un abandon qui pourrait coûter cher

L'abandon d'AOM/Air Liberté pourrait coûter plus cher que prévu à Swissair Group. En cas de faillite du pôle aérien français, il pourrait en coûter à ses actionnaires plus d'un milliard de FF (250 millions de francs suisses), affirmait hier la «SonntagsZeitung».

Alors que la faillite menace les deux compagnies françaises qui doivent trouver 16,24 millions de francs suisses d'ici à la fin du mois, celles-ci ne voient toujours pas d'argent frais affluer. Swissair Group ne va pas assumer seul les coûts, a averti Rainer Meier, le responsable de la communication du groupe interrogé par l'ATS. Tout dépendra en fait de la manière dont se déroulera le retrait de Swissair Group des compagnies françaises. Pour l'ensemble des mesures de désengagement, une provision de 2,2 milliards de francs a été passée, a ajouté Rainer Meier.

Fin de Qualiflyer

Et Moritz Suter, le président du conseil d'administration de Crossair, a esquissé samedi dans une interview accordée au quotidien «Le Temps» sa vision future de groupe. A ses yeux, l'alliance Qualiflyer n'a pas d'avenir et il n'en restera en fin de compte que Crossair et Swissair.

Swissair Group veut se «libérer de plusieurs membres de l'alliance Qualiflyer, notamment des compagnies françaises» AOM/Air Liberté. «Nous voulons aussi nous séparer de Sabena et de toutes les autres activités», a précisé celui qui a dirigé durant six semaines le secteur aérien de SAirGroup.

Le groupe zurichois, lourdement endetté, est en mauvaise posture alors que l'embellie conjoncturelle affiche des signes de fléchissement. Afin de redresser la barre, Swissair Group a annoncé mardi dernier qu'il entendait économiser au moins 500 millions par rapport au deuxième semestre 2000. A cet effet, le groupe va notamment renoncer aux sociétés de conseil. L'an passé, SAir-Group avait dépensé 140 millions de francs pour les honoraires des consultants. Swissair Group va aussi simplifier son organigramme ainsi que ses structures hiérarchiques et revoir son réseau de destinations.

Dans l'intervalle, une dispute a éclaté entre les deux actionnaires principaux des compagnies françaises, la société Marine-Wendel et Swissair Group.

Manifestation

Sur le terrain, les employés d'AOM/Air Liberté ont une nouvelle fois manifesté samedi à Paris contre le plan de restructuration qui prévoit notamment la suppression d'un quart des 5500 emplois. Ils ont défilé dans les rues de la capitale avec des salariés des entreprises Lu-Danone, Bull, Valéo, Marks et Spencer, également confrontés à des restructurations.

Les syndicats des compagnies françaises de Swissair Group ont encore invité les salariés à une grève à Orly mercredi prochain./ats

TGV FRANÇAIS L'ATÉ pour de meilleures liaisons

L'Association transports et environnement (ATE) exige la réalisation rapide des raccordements au TGV entre Genève et Bâle, ainsi qu'une cinquième traversée de la frontière dans le Jura. Réunis ce week-end à Delémont, les 80 délégués de l'ATE ont par ailleurs vivement critiqué le soutien du Parti radical à un deuxième tunnel routier au Gothard.

Les délégués demandent la réouverture de la ligne Delémont-Porrentruy-Belfort, afin de fournir une connexion avec le TGV Rhin-Rhône. «L'excellente fréquentation des TGV actuels démontre clairement qu'il existe encore un fort potentiel passagers dans ce domaine», argumentent-ils.

Par ailleurs, l'ATE s'est montrée préoccupée par le revirement politique du PRD, qui préconise un deuxième tunnel routier au Gothard. Ce dernier fera concurrence aux NLFA, entraînant des déficits financiers durables, et des bouchons sur les rampes d'accès au Tessin et à Uri. Cette optique met également en péril le transfert de la route au rail, estiment les délégués. Ceux-ci ont par ailleurs accepté le bilan et les comptes de l'association, qui ont été bouclés avec un chiffre d'affaires de 40 millions de francs et un bénéfice de 50.000 francs./ap

Emmen naturalise à tout-va

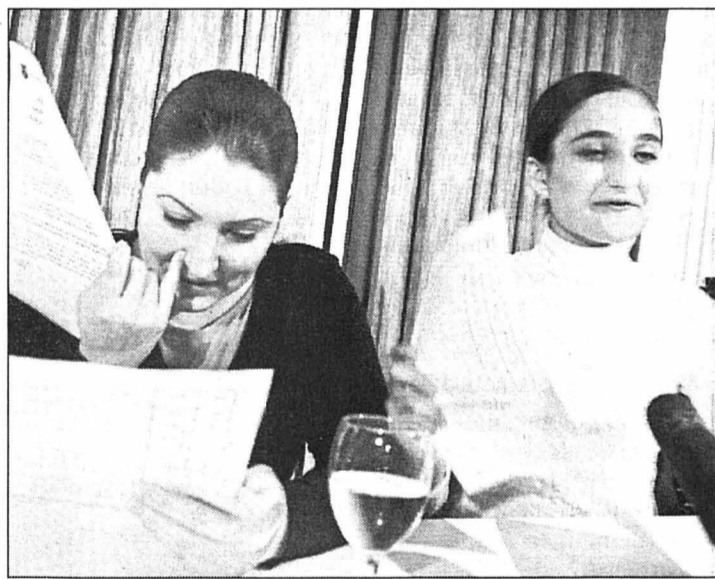
Votation communale ■ *Les citoyens de la localité lucernoise ont accepté toutes les demandes de naturalisation*

Les treize demandes de naturalisation, dont sept de ressortissants des Balkans et de Turquie, ont été acceptées par les votants de la commune lucernoise d'Emmen. La participation a été de 53%. Les candidats à la naturalisation venant des pays de l'Union européenne ont été mieux accueillis que les autres. Il s'agissait de la troisième votation organisée dans ce faubourg de Lucerne à propos de la naturalisation d'étrangers. En mars de l'an dernier, la commune avait fait les grands titres en refusant les 48 demandes de naturalisation présentées par des ressortissants de l'ex-Yougoslavie et de l'Europe de l'Est. Les demandes

émanant des Italiens et Espagnols avaient toutes été acceptées.

Cette année, les autorités communales ont tout fait pour éviter les reproches, notamment de racisme et d'arbitraire. De fait, les votants avaient exprimé leur mécontentement en matière d'asile.

La commune d'Emmen compte un pourcentage élevé d'étrangers, environ 27%. Les autorités, cette fois, ont tenu à montrer que la commune était progressiste en matière d'intégration. Les photos des demandeurs, entre autres, ont été prises par un photographe professionnel et les données sur leurs revenus ont été supprimées./ap



Deux nouvelles Suissesses, Ivana Milovanovic et Sanja Vuksanovic.

PHOTO KEYSTONE

EN BREF

MEYRIN ■ Ramseyer se défend. Le conseiller d'Etat genevois Gérard Ramseyer s'est défendu de couvrir la police dans l'affaire du bébé mort dans un appartement de Meyrin, lors de l'émission de la TSR «Mise au Point» hier soir. Il a accusé la presse d'avoir monté «une polémique» contre lui. Il a en outre récusé les allégations de l'Alliance de gauche concernant le financement de sa dernière campagne électorale./ats

HANOVRE ■ Pavillon suisse à vendre. La Confédération ne trouve pas d'acheteur pour le pavillon suisse de l'Expo 2000 de Hanovre, le «Corps Sonore Suisse» en bois de l'architecte Peter Zumthor évalué entre 14 et 16 millions de francs. Les négociations avec la ville de Zurich et le canton d'Obwald n'ont pas abouti. La Confédération avait l'espoir que l'ouvrage artistique soit conservé./ats

LA LEGA ■ Essence et cigarettes moins chères. La Lega a annoncé, hier, dans l'édition de son hebdomadaire «Il Mattino della domenica», le prochain lancement de nouvelles initiatives. La formation de Giuliano Bignasca demande que l'essence verte soit vendue à un prix moyen de 1,20 franc le litre et que le coût du paquet de cigarettes ne dépasse pas 3,70 francs. La récolte des signatures débutera le 2 septembre./ats

KOSOVO ■ Nouveaux cas de fièvre hémorragique. Trois nouveaux cas de fièvre hémorragique se sont déclarés ce week-end au Kosovo. La semaine dernière, quatre Albanais sont décédés. La Swisscoy a donné des consignes de précaution. Cette fièvre, connue sous le nom de Crimean Congo Haemorrhagic Fever (CCHF), est une «maladie très grave». Le taux de mortalité atteint jusqu'à 70%./ats

ROYAUME-UNI

Tony Blair face aux défis

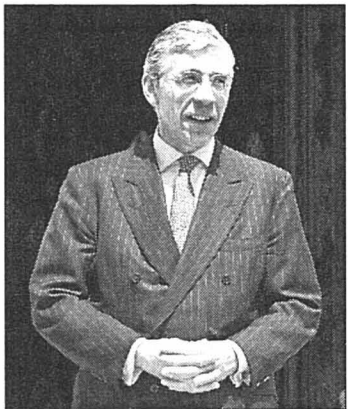
Dès l'annonce de sa victoire, Tony Blair a largement remanié son gouvernement mais est resté étonnamment grave, comme écrasé par les défis qui l'attendent. «*Quand il réfléchit à ce qui l'attend, M. Blair sait qu'il fait face à deux énormes défis*», résumait samedi le «Times». «*Le premier, c'est d'améliorer les services publics. Le second, c'est de résoudre la question de l'euro*».

Sur la monnaie unique européenne, qui pourrait faire l'objet d'un référendum à une date encore indéterminée, le premier ministre marche sur des œufs. Le pays est en effet ultra-sensible à la question européenne.

Sa décision de remplacer à la tête du Foreign Office un fervent partisan de l'euro, Robin Cook, par Jack Straw, un ministre réputé jusqu'ici plutôt réticent à l'adoption de la monnaie unique européenne, a troublé les commentateurs. La presse s'accordait en tout cas à considérer que le premier ministre allait faire face dès les jours prochains à de fortes pressions des partisans de l'euro.

Gouvernement féminisé

En remaniant son gouvernement, Tony Blair l'a aussi féminisé. Pour la première fois, sept femmes occupent désormais des postes ministériels importants. Quatre d'entre elles, qui ne détenaient jusque-là que des petits secrétariats d'Etat, ont été promues. C'est notamment le cas d'Estelle Morris, qui hérite du gros Ministère de l'Education, le plus grand chantier mis en avant par le Labour pendant la campagne. C'est aussi celui de Patricia Hewitt qui prend les rênes du Ministère du commerce et de l'industrie, ou encore de Tessa Jowell, qui obtient le Ministère de la culture, des médias et des sports. Une lourde responsabilité échoit également à Margaret Beckett, qui va diriger le nouveau Ministère des affaires rurales, de l'environnement et de l'alimentation. Ce dernier remplace le Ministère de l'agriculture. /afp-reuter



La nomination de Jack Straw au Foreign Office suscite des interrogations. PHOTO KEYSTONE

Berlusconi aux commandes

Rome ■ *Le chef de Forza Italia a formé son gouvernement dans lequel figurent Gianfranco Fini et Umberto Bossi*

Silvio Berlusconi a formé hier le 59e gouvernement italien de l'après-guerre. Le cabinet fait la part belle aux poids lourds de la droite avec notamment trois membres de la Ligue. Mais il compte aussi des personnalités d'ouverture comme l'ancien patron de l'Organisation mondiale du commerce Renato Ruggiero. Outre Silvio Berlusconi, le gouvernement compte 24 ministres dont deux femmes. Le chef du parti conservateur Alliance nationale (AN), Gianfranco Fini, devient le numéro deux du gouvernement avec le titre de vice-président du conseil. Ce gouvernement «*pourra maintenir les promesses faites à tous les Italiens et portera le pays sur la voie de la modernisation, garantira et amplifiera les libertés, le bien-être et la sécurité de tous les citoyens*», a affirmé Silvio Berlusconi.

Décentralisation

Silvio Berlusconi s'est entouré de certains de ses proches collaborateurs et fidèles comme le superministre de l'Economie et des Finances, Giulio Tremonti, qui était déjà son ministre de l'Economie en 1994. Si la nomination de Gianfranco Fini était attendue, la place accordée à Umberto Bossi consti-



Silvio Berlusconi annonçant la formation de son gouvernement à l'issue d'un entretien avec le président Carlo Azeglio Ciampi. PHOTO KEYSTONE

due en revanche une petite surprise. Umberto Bossi, qui avait contribué à la chute du premier gouvernement de Silvio Berlusconi, est chargé de la décentralisation régionale. Le numéro deux de la Ligue du

Nord, Roberto Maroni, devient ministre des Affaires sociales et supervisera le Travail et la Santé. Le ministère sensible de la Justice a également été confié à un représentant de la Ligue du Nord.

Sur le plan extérieur, le nouveau gouvernement italien apparaît comme plutôt atlantiste. Trois des nouveaux ministres, dont le ministre de la Défense Antonio Martino, ont assisté en janvier dernier à Washington à la cérémonie d'intronisation du président Georges Bush. Pour sa part, le ministre des Affaires européennes, le démocrate-chrétien Rocco Buttiglione, a exprimé ses craintes, voire son hostilité à un élargissement rapide de l'Union européenne.

L'ex-directeur de l'OMC aux Affaires étrangères

Le nouveau président du conseil a nommé Renato Ruggiero, ancien directeur général de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), au poste de ministre des Affaires étrangères. Cet ancien diplomate a, par le passé, occupé diverses fonctions de responsabilité dans le gouvernement et le monde des affaires. Silvio Berlusconi, à la tête de Forza Italia, devenue la première formation politique du pays, se donne cent jours pour relancer l'économie. Il remédiera aussi au conflit d'intérêts entre ses activités politiques et son empire médiatique. Le gouvernement doit prêter serment aujourd'hui. /afp-reuter

MACÉDOINE

La rébellion menace Skopje

Les affrontements en Macédoine se sont à nouveau durcis ce week-end. La guérilla albanaise a menacé de lancer ses hommes sur la capitale Skopje si l'armée ne cessait pas de bombarder les villages du nord du pays aujourd'hui. «*Nous lançons un ultimatum au premier ministre Ljubco Georgievski*», a déclaré hier Hoxha, un chef de l'Armée de libération nationale (UCK macédonienne). La guérilla a menacé de s'en prendre à l'aéroport, une raffinerie, des sites du gouvernement, des stations de police. «*Nous ne sommes pas de bons tireurs, ces tirs risquent de faire des victimes*», a averti le commandant Hoxha. Ses hommes contrôlent désormais Aracinovo, une localité de 10.000 habitants. La petite ville, distante de 2 km des premiers faubourgs de la capitale, a été bouclée par la police spéciale. Aracinovo échappe depuis toujours au contrôle macédonien, et aucune force de police n'y est stationnée de manière permanente. Cette localité est considérée par les autorités comme une plaque tournante de la contrebande et du trafic d'armes et de drogue. Le ministre de l'Intérieur, Ljube Boskovski, a estimé entre 700 et 800 le nombre de rebelles déployés dans la ville. /afp-reuter

Khatami réélu mais prudent

Iran ■ *L'hostilité des religieux, détenteurs du véritable pouvoir, contraint le président à une approche modérée*

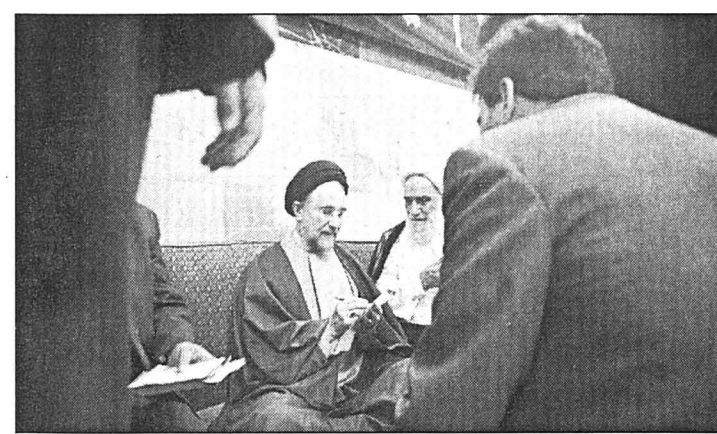
Réélu triomphalement à la tête de la présidence iranienne avec 77% des suffrages, le réformiste Mohammad Khatami, 57 ans, est déterminé à promouvoir la démocratie. Mais l'hostilité des religieux le contraint à une approche modérée et prudente. «*Aujourd'hui l'honorable nation iranienne (...) est décidée à obtenir la satisfaction de ses demandes et souhaite que le gouvernement prenne des mesures plus fortes pour y accéder*», a-t-il déclaré hier. «*La liberté d'expression et de critique, dans les limites de la loi, sont des préalables pour un succès plus rapide*», a-t-il ajouté.

Le président sortant, qui affrontait neuf candidats conservateurs, a nettement dépassé son résultat de 1997 lorsqu'il avait obtenu 70% des suffrages. Les résultats du scrutin doivent encore être validés, dans les jours à venir,

par le Conseil des gardiens, sorte de conseil constitutionnel. Le taux de participation a été de 67% contre 83% en 1997.

Calmé à Téhéran

Dans plusieurs villes iraniennes, des manifestations de joie ont éclaté pour fêter la victoire de Khatami. A Machhad, quelque 2000 manifestants sont descendus dans les rues, mais une trentaine de jeunes ont été interpellés par la police. Une manifestation similaire s'est déroulée à Qom, une autre ville sainte chiite. Téhéran, en revanche, est resté calme. Le Guide de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a félicité Mohammad Khatami et qualifié ce scrutin de «*clair exemple de la démocratie religieuse*». Le chef religieux, dont les pouvoirs sont plus importants que ceux



Mohammad Khatami signant des autographes. PHOTO KEYSTONE

du président, est la référence unique des conservateurs. A l'étranger, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le président français Jacques Chirac ont salué la victoire de M. Khatami. Au-delà du triomphe personnel de Mohammad Khatami, cette élection constitue le troisième raz-de-marée électo-

ral consécutif des réformateurs en quatre ans. Mais, même si les réformateurs contrôlent l'exécutif et le législatif, le véritable pouvoir demeure aux mains des conservateurs. Ceux-ci ont ralenti par tous les moyens les réformes de Mohammad Khatami pendant son premier mandat. /afp-reuter

PROCHE-ORIENT

Diplomatie fébrile

Américains et Européens ont mené ce week-end un intense ballet diplomatique pour renforcer la trêve entre Israéliens et Palestiniens. Mais le cessez-le-feu semble plus précaire que jamais après la mort de trois Palestiniennes, victimes de tirs israéliens. L'armée israélienne a déclaré que ses blindés avaient tiré en riposte à des attaques contre ses soldats. Parallèlement, Israéliens et Palestiniens ont tenu une brève réunion sécuritaire en présence du directeur de la CIA George Tenet à Ramallah. La télévision israélienne a affirmé que la délégation américaine, insatisfaite des réponses apportées par les Palestiniens à ses propositions, était repartie à Jérusalem. Les deux parties devaient donner au cours de cette réunion leur réponse à un document américain sur la consolidation de la trêve. Israéliens, Palestiniens et Américains devraient se réunir à nouveau aujourd'hui. /afp-reuter

EN BREF

BUSH EN EUROPE ■ Manifestations. Entre 3000 et 4000 personnes ont manifesté hier à Madrid contre le président américain George W. Bush qui entame demain en Espagne une tournée européenne. La manifestation était organisée par Izquierda Unida (proche des communistes) et d'autres organisations de gauche. Au Havre, en France, Greenpeace a mené une autre action de protestation. /afp-reuter

ESPAGNE ■ Voiture piégée. Une voiture piégée a explosé hier dans le centre de Logroño, dans le nord de l'Espagne, blessant sans gravité plusieurs habitants égratignés par des bris de verre. L'attentat s'est produit 45 minutes après que la police eut reçu le premier de quatre appels téléphoniques prévenant de l'explosion imminente d'une bombe. L'attentat aurait été commis par l'ETA. /ap

OMC ■ Accord sino-américain. Les Etats-Unis et la Chine ont conclu un accord sur l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce. Après quinze ans de négociations, Pékin et Washington ont ainsi relancé l'espoir de voir résoudre ce dossier dans l'année. Réagissant à l'accord, la Commission européenne a souligné qu'elle allait reprendre prochainement ses négociations. /reuter

TALIBANS ■ Reconquête. Les talibans ont annoncé hier avoir repris la ville de Yakawlang, au centre de l'Afghanistan. Cette reconquête a été effectuée après une journée de durs combats au cours desquels des avions et hélicoptères de combat ont été engagés. Des sources de l'opposition ont confirmé la nouvelle. Les talibans contrôlent plus des trois quarts du pays, à l'exception notable de la province du Badakshan (nord-est). /afp

SOUVERAINISTES ■ Pasqua plébiscité. Réconforter les troupes après la triple mise en examen de Charles Pasqua et fourbir les armes en vue de la présidentielle de 2002: le Rassemblement pour la France (RPF), réuni en congrès extraordinaire samedi à Versailles, a signé un véritable blanc-seing à son président, «*candidat pour gagner*». Charles Pasqua a réclamé un référendum sur le passage à l'euro. /ap

IRLANDE ■ Compréhension. A l'instar de la presse portugaise, qui «*comprend le refus irlandais*» du traité de Nice, la presse allemande a remercié samedi les Irlandais. Ceux-ci ont posé la bonne question, celle de l'avenir de l'Europe, selon «*Die Welt*». En Pologne, concernée au premier chef par l'élargissement, le non constitue une «*leçon de démocratie*» pour les dirigeants de l'Europe, écrit «*Gazeta Wyborcza*». /ats-afp

LE LOCLE

*Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première argile et la première terre.
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés...*
Charles Péguy

Liliane et Roland Resin-Matthey, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et Gillarens,
René et Maria-Dolores Matthey-Ventosa, leurs enfants et petits-enfants,
Charles et Elisabeth Mettraux et famille, à Vevey,
Les descendants de feu Paul-Joseph Comba,
Les descendants de feu Armand Matthey,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Antonia MATTHEY-COMBA

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 93e année.

LE LOCLE, le 9 juin 2001.
*Si le grain de blé tombe en terre et ne meurt,
il reste seul, s'il meurt, il porte beaucoup de fruits.
1 Corinthiens 15, v. 36*

La cérémonie sera célébrée le mardi 12 juin, à 14 heures au Temple du Locle, suivie de l'incinération.

Notre maman repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Côte 24.

Domicile de la famille: M. et Mme René et Maria-Dolores Matthey-Ventosa
Le Corbusier 21 - 2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Fondation de La Résidence, ccp 23-1573-6.

Un merci tout particulier à la direction et au personnel de La Résidence ainsi qu'au Dr Frédy Heim.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

FONTAINEMELON

*Brefs ont été mes jours parmi vous et plus
brèves encore les paroles que j'ai dites.
Mais puisse ma voix subsister dans vos oreilles
et mon amour demeurer dans vos mémoires.*

Anne Perret-Hirsiger, à Fontainemelon;
Pascal et Stéphanie Perret-Vuille et leur petit Théo, à La Chaux-de-Fonds;
Stéphane et Anne Perret-Pizzera et leur petit David, à Neuchâtel;
Robert et Anne-Marie Perret-Crettenand et famille;
Jean et Wilma Perret-Plozner et famille;
Juliane et Jacques Moser-Perret et famille;
Christiane et Jean-Philippe Schenk-Perret et famille;
Les descendants de feu Fernand Perret;
Les descendants de feu Johann Hirsiger,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Francis PERRET

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 53e année, après une longue et pénible maladie.

2052 FONTAINEMELON, le 9 juin 2001.
(Côte 3)

Le culte sera célébré en la chapelle du centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, mercredi 13 juin à 15 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose à l'hôpital de Landeyeux.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Quand la force s'en va,
ce n'est pas la mort,
mais la délivrance.*

Son épouse
Vérène Vuille-Roesch
Ses enfants
Georges et François Vuille
Ses petits-enfants
Louis-Charles et Marie, Gaël

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Ernest VUILLE-ROESCH

enlevé à l'affection des siens samedi dans sa 85e année.

Repose en paix.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 juin 2001.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds le mardi 12 juin, à 15 heures.

Domicile de la famille: Tunnels 10

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Home médicalisé, La Sombaille, ccp 23-826-0.

LES FAITS DIVERS

CHEZ-LE-BART ■ Collision. Samedi vers 23h10, un habitant de Chez-le-Bart circulait au volant de sa voiture sur la RC5 de Bevaix en direction d'Yverdon. A Chez-le-Bart, sur la rue du Littoral, une collision se produisit avec la voiture conduite par une habitante de Gilly/VD, laquelle précédait le véhicule neuchâtois. Cette dernière conductrice a été transportée par une ambulance du SIS à l'hôpital pour un contrôle. /comm

LE LANDERON ■ Recherche de conducteur. Samedi à 18h20, un habitant de Bienne circulait au volant de sa voiture sur la semi-autoroute A5 au Landeron, en direction de Lausanne. Alors qu'il effectuait un dépassement, il a été surpris par un véhicule circulant en sens inverse et qui empiétait sur la chaussée Lausanne. Suite à cela, le véhicule biennois traversa la chaussée de droite à gauche et termina sa course sur la bande herbeuse sise au sud de la semi-autoroute. Le conducteur du véhicule qui circulait en sens inverse, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

FONTAINES ■ Au carrefour. Samedi à 10h50, un habitant de La Sagne circulait au volant de sa voiture sur la route cantonale tendant de Fontaines à Cernier. A la hauteur de l'intersection avec la route menant à Fontainemelon, une collision se produisit avec

une automobile conduite par un habitant de Valangin, qui circulait en sens inverse. /comm

LE LOCLE ■ Conductrice blessée. Samedi à 11h05, une habitante de La Chaux-de-Fonds circulait avec sa voiture sur la rue des Jeanneret au Locle en direction ouest. A la hauteur du numéro un de ladite rue, elle se déporta sur la gauche et entra en collision avec une voiture conduite par un habitant du Locle qui circulait en sens inverse. Blessée, la conductrice de La Chaux-de-Fonds a été conduite en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds pour être ensuite hélicoptérée au Chuv à Lausanne. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Contre un poteau. Samedi à 14h50, un habitant du Landeron circulait en voiture sur la H20 en direction de Neuchâtel. A la sortie du giratoire du Bas-du-Reymond, le véhicule glissa de l'arrière, heurta un poteau de signalisation et termina sa course sur la bande herbeuse bordant la station-service. /comm

BOUDRY ■ Recherche de conducteur. Vendredi vers 16h30, un habitant de Saint-Prex quittait le chantier de la future autoroute sur l'avenue du Vignoble, à Boudry, au volant de sa voiture, à la hauteur du passage à niveau en direction de Neuchâtel. Lors de cette manœuvre, un conducteur inconnu circulant avec sa voiture en direc-

tion de Neuchâtel a fortement freiné. Ce faisant, un habitant de Cortaillod, qui circulait derrière la voiture inconnue, a également freiné. Suite à cette manœuvre, l'arrière de son véhicule était heurté par une automobile conduite par une habitante de Thônex, qui n'a pas été en mesure de s'arrêter. Le conducteur de la voiture inconnue ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. (032) 889 62 24. /comm

BURNEVILLERS
Agriculteur
tué par un
taureau

Un agriculteur âgé de 59 ans a péri, hier, après avoir été chargé par un taureau dans un champ à Burnevillers, dans le département du Doubs. Le paysan trayait ses vaches dans un pré, avant de se faire attaquer par l'animal pour une raison inconnue. L'homme a été tué sur le coup, la poitrine enfoncée par les coups de corne du taureau. Inquiet de ne pas voir revenir son père, le fils de l'exploitant agricole est allé dans le champ, situé non loin de la ferme, où il a fait la macabre découverte. /ats

*L'espérance est un risque à courir.
G. B. Shaw*

Claude Bignens à Corseaux,
Marinette Bignens, Philippe Collet et leurs enfants Stéphane et Sylvain à Grandson,
Sylvie et Marc Savary-Bignens à Lausanne,
Jean-Pierre et Françoise Rufener à La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants,
les familles parentes et alliées, ainsi que les amies et amis

Claudette BIGNENS-RUFENER

qui s'est endormie sereinement le 8 juin 2001 dans sa 65e année.

Culte au temple de Corsier s/Vevey le mercredi 13 juin à 14 h 30.

Honneurs à 15 heures.

Domicile de la famille: chemin de la Fin 3, 1802 Corseaux
En lieu et place de fleurs, merci de penser à la Fondation Rive-Neuve, Villeneuve, ccp 10-26966-9.



*Nous ne savons ce que nous devons faire,
mais nos yeux sont sur toi.
2 Chroniques 20. 12*

Xavier et Mariette Prétot-Hugoniot et leur fille Myriam à Poliez-Pittet
Gérard et Françoise Prétot-Röthenmund et leurs enfants, Christelle et Frédéric
Maurice Prétot et Gisela Rufener, Jessica et Sonia, Le Noirmont
Madame Louise Erard, Le Noirmont,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Xavier PRÉTOT

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami enlevé à l'affection des siens dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 juin 2001, rue de la Serre 126

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mardi 12 juin, à 11 heures.

Notre papa repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Gérard Prétot-Röthenmund
rue des Bouleaux 9
Les personnes désirant honorer la mémoire de notre papa peuvent penser au centre de soins palliatifs, La Chrysalide, à La Chaux-de-Fonds, ccp 23-346-4.

AUJOURD'HUI

Une once de couleurs

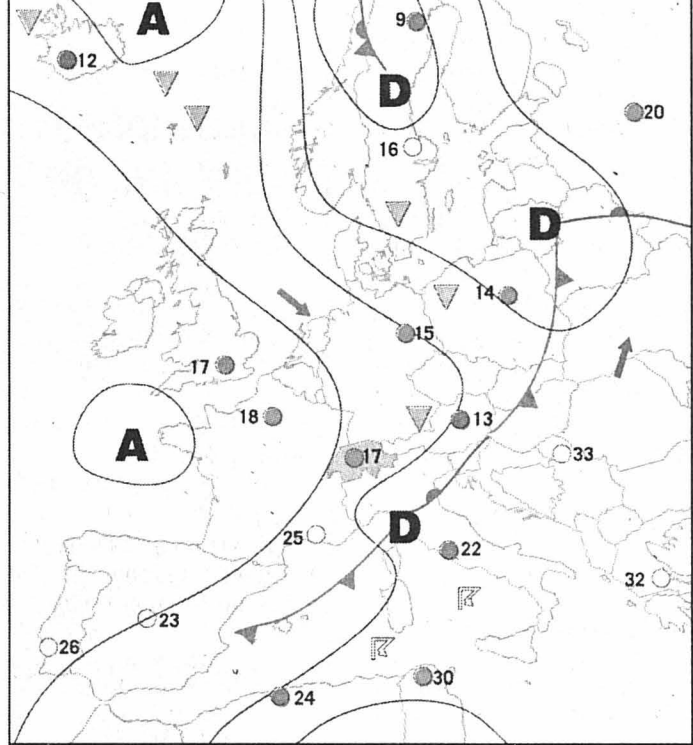
Situation générale: les pressions sont ostensiblement à la hausse. C'est l'anticyclone atlantique qui progresse vers notre région, tout en repoussant le ruban perturbé vers le sud-est. Ne comptez toutefois pas sur des miracles aujourd'hui, mais ça roule dans le bon sens. C'est normal, on est lundi.

Prévisions pour la journée: le ciel est empêtré dans la grisaille et des précipitations tombent encore un peu partout. L'espoir renaît au fil des heures car l'influence anticyclonique commence son travail. Les ondées se font de plus en plus rares et des rayons de soleil montrent le bout de leur nez, surtout le long du Littoral. Il y a une contrepartie, les vents de nord-ouest poussent de l'air plus frais et on risque de voir un ou deux flocons sur nos plus hauts sommets. Le mercure n'est pas à la fête et marque 16 degrés en plaine, 10 à 1000 mètres.

Demain et mercredi: bien ensoleillé puis orageux. Jeudi: éclaircies suivies d'averses.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid		Pluie	
Front chaud		Averses	
Occlusion		Zone orageuse	
Courant d'air froid		Neige	
Courant d'air chaud		Anticyclone	
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	1015 1010 1005	Dépression	
		Ciel serein	
		Ciel nuageux	
		Ciel couvert	

Fête à souhaiter
Barnabé

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 16°
Boudry: 16°
Cernier: 13°
Fleurier: 13°
La Chaux-de-Fonds: 11°
Le Locle: 11°
La Vue-des-Alpes: 7°
Saignelégier: 11°
St-Imier: 13°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: pluie, 15°
Berne: pluie, 14°
Genève: pluie, 15°
Locarno: pluie, 15°
Sion: pluie, 16°
Zurich: pluie, 13°

...en Europe

Athènes: beau, 29°
Berlin: nuageux, 17°
Istanbul: beau, 24°
Lisbonne: peu nuageux, 20°
Londres: averses de pluie, 12°
Madrid: peu nuageux, 21°
Moscou: averses de pluie, 16°
Paris: nuageux, 19°
Rome: très nuageux, 28°

... et dans le monde

Bangkok: pluvieux, 33°
Le Caire: beau, 32°
Johannesburg: nuageux, 18°
Miami: nuageux, 33°
Pékin: beau, 36°
Rio de Janeiro: nuageux, 29°
San Francisco: nuageux, 18°
Sydney: nuageux, 21°
Tokyo: nuageux, 23°

Soleil

Lever: 5h37
Coucher: 21h27

Lune

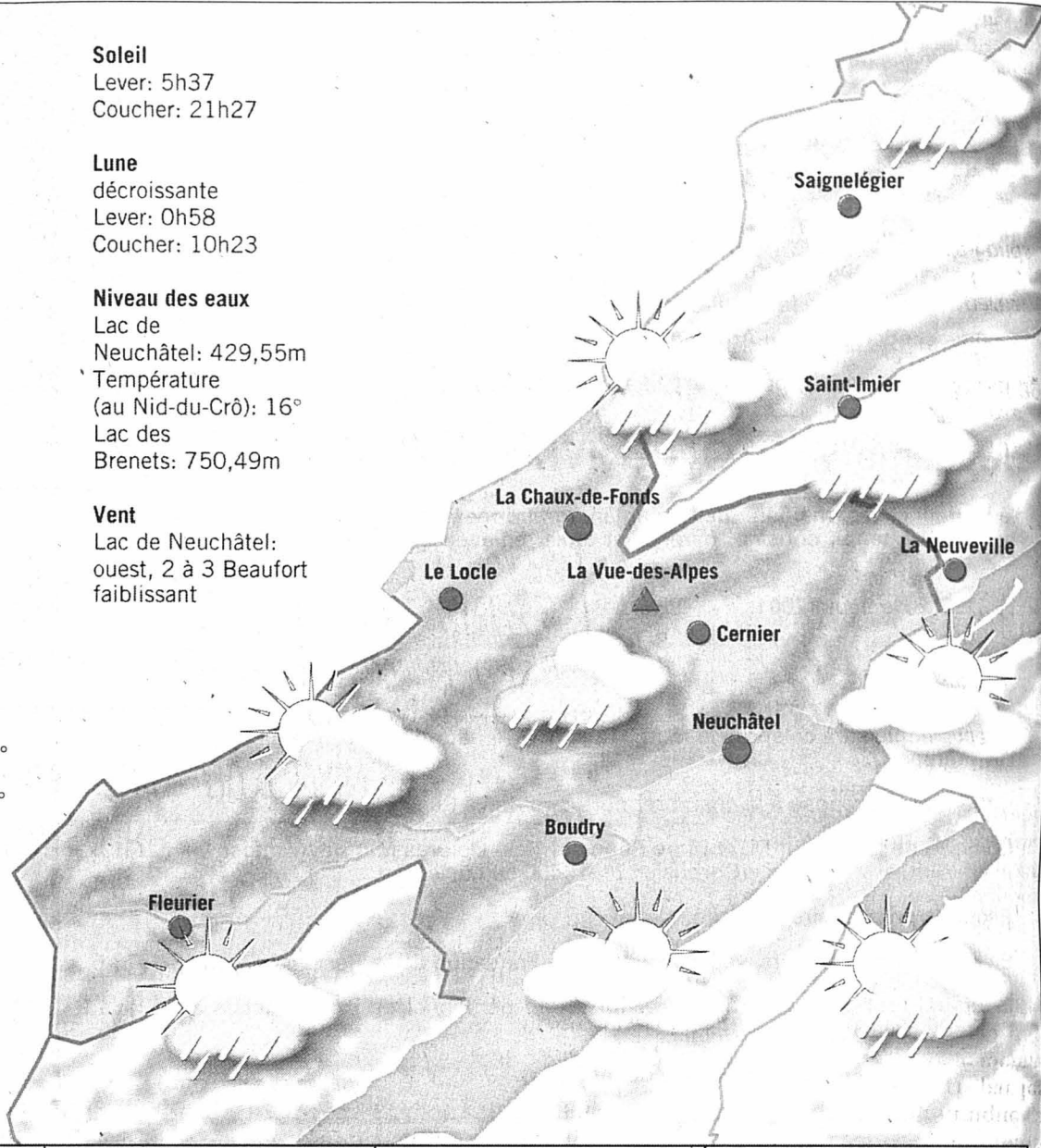
décroissante
Lever: 0h58
Coucher: 10h23

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,55m
Température (au Nid-du-Crô): 16°
Lac des Brenets: 750,49m

Vent

Lac de Neuchâtel: ouest, 2 à 3 Beaufort
faiblissant



Aujourd'hui	Mardi	Mercredi	Jeudi
En plaine: 16° A 1000 m: 11°	20° 16°	24° 20°	24° 21°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-Francois Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

ISRAËL

Une vraie volonté de paix

Réaction à la lettre ouverte de Monsieur Etienne Broillet (La Tribune des lecteurs du 29 mai) «Moyen-Orient - La violence, une fatalité?»

La lettre de Monsieur Broillet fait preuve dans le meilleur des cas d'une ignorance totale de la réalité de ces derniers mois. Durant l'été 2000, Arafat s'est systématiquement opposé aux propositions les plus généreuses faites par le premier ministre Barak, propositions qui furent saluées par la communauté internationale comme progrès susceptible de mettre fin au conflit. Puis, dès fin septembre, le chef de l'Autorité palestinienne encouragea les actions violentes contre Israël. Plus récemment: voici maintenant plus d'une dizaine de jours qu'Israël a déclaré de façon unilatérale un cessez-le-feu, appliquant ainsi le rapport Mitchell qui appelle à une interruption immédiate et inconditionnelle de la violence.

Malheureusement, toutes les tentatives depuis cette déclaration pour convaincre les Palestiniens de mettre fin à la violence et de reprendre les négociations ont été vaines. Bien au contraire, les Palestiniens ont encore augmenté les actes de violence. Depuis l'annonce du cessez-le-feu unilatéral, plus de cent attaques palestiniennes ont été recensées, provoquant morts et blessés au sein de la population israélienne. Face à cette situation, Israël demande à la communauté internationale de faire pression sur l'Autorité palestinienne. En effet, il n'y a aujourd'hui aucun doute quant à l'identité du responsable de l'escalade. Une condamnation sévère de la violence palestinienne et une demande claire d'y mettre fin représentent l'aide véritable que quiconque aspire à la paix peut offrir aujourd'hui à toute la région: aux Israéliens et aux Palestiniens. D'où ma question: qui est celui qui a le plus œuvré ces derniers temps pour mettre fin aux violences, et qui n'a rien fait pour la faire cesser, et au contraire l'a encouragée?

Yigal Antebi,
ambassadeur d'Israël

COMMUNIQUÉ

Un ombudsman des transports publics

L'Union des transports publics de Suisse (UTP) a créé, au début de mai, un office de conciliation

chargé, en dernier ressort, de régler les litiges entre les usagers et les compagnies de transports concernées. L'ombudsman agit comme intermédiaire et cherche une voie consensuelle avant une procédure judiciaire. L'usager qui aurait certaines doléances à formuler à l'égard d'une entreprise s'adresse d'abord à son service clientèle. S'il n'est pas satisfait du résultat des né-

gociations, il a la possibilité d'interpeller le médiateur qui donne un avis neutre sur l'affaire en litige. Après une éventuelle audition, le médiateur procède à une analyse et essaie de trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties. Il lui appartient d'expliquer et de convaincre. L'ombudsman n'est pas compétent dans les cas de responsabilité civile, pas plus que sur la planification horaire, qui

fait l'objet d'une procédure d'enquête. L'UTP a mis en place ce service en tenant compte des régions linguistiques du pays. L'antenne destinée aux germanophones est dirigée par Cornelia Füg, ancienne conseillère d'Etat du canton de Soleure. Renzo Respini, ancien conseiller d'Etat et aux Etats, se charge, lui, de la partie italienne. Je gère, quant à moi, la filiale de Suisse ro-

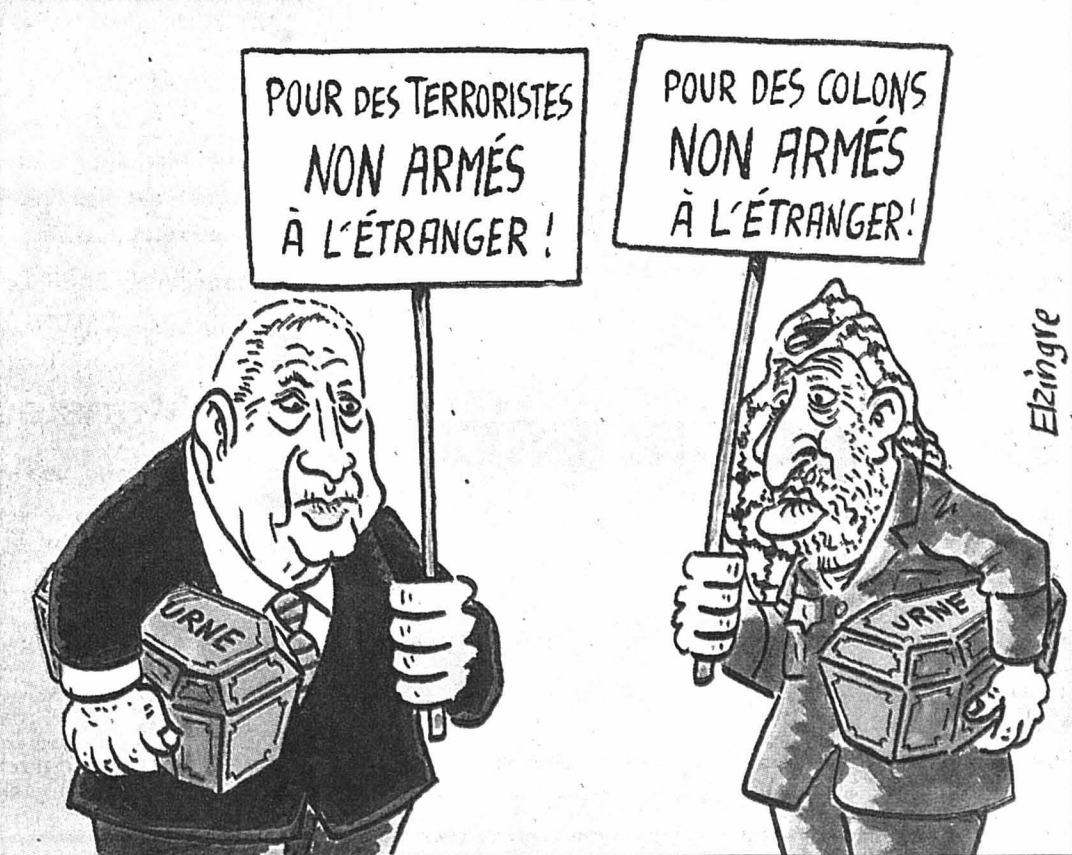
mande. Cornelia Füg assume la responsabilité de la coordination des trois services. Par communiqué de presse, l'UTP a annoncé la création de l'«Ombudsmans-telle». Ce communiqué a été largement repris par les quotidiens de Suisse allemande mais n'a pas eu d'échos en Suisse romande. Seul le Télétex l'a mentionné.

Je me permets de signaler à vos lecteurs - qui sont, pour la plupart, utilisateurs d'autobus, de trains, de bateaux, de funiculaires -, la possibilité d'un recours gratuit à un service de médiation.

Pour la Suisse romande:
Ombudsman des transports publics,
Rose-Marie Ducrot
Route de Fruence 6
1618 Châtel-Saint-Denis
Tél.: 021 948 00 87
Fax: 021 949 06 61
E-mail: rm.ducrot@ombudstelle.ch

LE DESSIN DU JOUR

WEEK-END AUX URNES!



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.